



INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES | UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

50



AVEC LE SOUTIEN DE LA
FONDATION
ROI BAUDOIN

L'Institut d'études européennes :
50 ans de recherche et d'enseignement
en quête d'ouverture

John Nieuwenhuys

The Institute for European Studies:
50 years of teaching and research
in pursuit of openness

Sommaire

4	Préface de Jean-Victor Louis
8	Introduction
11	Partie I : « Concevoir une philosophie de l’action qui corresponde aux dimensions nouvelles »
12	L’Institut d’études européennes : premiers succès, premiers obstacles
28	Une nouvelle ère européenne d’échanges internationaux et transdisciplinaires
35	Partie II : Un Institut pluridisciplinaire pour la recherche et l’enseignement
36	Les sciences morales, politiques et économiques appliquées à l’Europe
42	Un enseignement de troisième cycle au sein d’une université européenne
56	La mise en œuvre d’une activité de recherche synergique
71	Partie III : Travailler sur l’Europe, avec l’Europe : autonomie critique ou entreprise téléologique ?
72	L’interdépendance de l’objet d’étude et de l’analyse
86	L’Europe comme projet pédagogique et facteur de coopération interuniversitaire
104	Vers une conclusion sur la place de l’IEE dans le monde
107	Bibliographie
111	Note sur les archives

Table of contents

5	Preface by Jean-Victor Louis
9	Introduction
11	Part I: ‘Devising a philosophy of action that responds to these new dimensions’
13	The Institute for European Studies: Initial obstacles and achievements
29	A new European era of international and transdisciplinary exchanges
35	Part II: A multidisciplinary Institute for teaching and research
37	Moral, political and economic sciences applied to Europe
43	Postgraduate teaching at the heart of a European university
57	Implementation of synergies in research activities
71	Part III: Working on Europe, with Europe: critical autonomy or teleological enterprise?
73	Interdependence of the object of study and the analysis
87	Europe as a teaching project and factor for inter-university cooperation
105	Towards a conclusion on the IEE’s place in the world
107	Bibliography
111	Note on archival holdings

Préface

L'Institut d'études européennes (IEE) de l'Université libre de Bruxelles (ULB) célèbre le 50^e anniversaire de son inauguration. Il a été fondé comme d'autres institutions ayant le même objet ainsi que plusieurs revues, dans la foulée de l'arrêt *Van Gend en Loos* du 5 février 1963¹. Cet arrêt qui soulignait l'originalité et l'autonomie du droit communautaire, faisait de celui-ci une réalité pour le juge national. Ce n'est pas un hasard, dès lors, si le professeur Ganshof van der Meersch releva, comme le relate l'auteur de la présente plaquette, que c'est l'originalité de son droit qui a caractérisé d'abord l'intégration européenne.

Mais les fondateurs de l'Institut avaient aussi voulu que celui-ci soit ouvert, dans son enseignement et dans sa recherche, à la multidisciplinarité, un concept et ses problèmes qui sont au centre de l'ouvrage que l'on va lire. Il y eut, dès l'origine, trois sections concernant respectivement, dans un premier temps, le droit, l'économie et la science politique et, plus tard, l'histoire et les civilisations.

L'Université a entendu que l'Institut soit non seulement une institution fondamentalement de troisième cycle mais aussi un lieu de recherche et, dès lors, de publications. Les Facultés tutrices, d'abord celles de Droit et de Sciences sociales, politiques et économiques – telles qu'elles s'appelaient alors – et ensuite, aussi, celle de Philosophie et Lettres, veillaient sur les programmes et les qualités de l'enseignement. La recherche était, quant à elle, autonome et a donné lieu à de nombreuses publications, soit par les Éditions de l'Université, soit par des éditeurs extérieurs,

nationaux ou internationaux. Elle a nécessairement conduit à des collaborations internationales soutenues avec des institutions prestigieuses sur les plans national, européen et universel.

L'Institut a évolué au rythme de l'intégration européenne, de ses développements et de ses crises. Il a suivi son parcours caractérisé par le fameux triptyque, dont la mise en œuvre a été et reste loin d'être un long fleuve tranquille : la réalisation des tâches prévues, l'approfondissement de l'intégration et l'élargissement de l'Union. Tantôt ces éléments sont menés de front, tantôt l'un ou l'autre est privilégié en fonction de l'évolution du Continent et du contexte mondial.

L'évolution de la société, du monde universitaire et de l'Université de Bruxelles a aussi marqué l'IEE. Celui-ci était né partiellement bilingue : des recherches et des enseignements s'y déroulaient en néerlandais. La création de la *Vrije Universiteit Brussel* (VUB) a ancré l'Institut dans la seule ULB. Il faut se réjouir que des collaborations existent actuellement sur le plan de la recherche avec l'institution sœur de la VUB.

Cette scission en deux universités a coïncidé avec l'après-1968. L'Institut a réformé ses structures dans le sens de la participation et de l'ouverture, voulues au niveau de l'Université.

Institution académique, caractérisée par l'indépendance mais aussi par les inertias propres à ce milieu, l'Institut s'est trouvé confronté à l'éclosion et au dynamisme de *think tanks*,

Preface

The Institute for European Studies (*Institut d'études européennes*, IEE) of the Free University of Brussels (*Université libre de Bruxelles*, ULB) is celebrating the 50th anniversary of its inauguration. It was founded, as were other institutions with the same aims as well as several journals, in the wake of the judgment in the *Van Gend en Loos* case of 5 February 1963¹. This judgment, which stressed the originality and autonomy of Community law, made it into a reality for national legal systems. It was not by chance, then, that Professor Ganshof van der Meersch observed, as is recounted by the author of this work, that it was the originality of its law that was the first characteristic of European integration.

However, the founders of the Institute had also wished it to be open, both in its teaching and its research, to multidisciplinarity, a concept and set of problems which lie at the centre of the work now before the reader. There were, from the outset, three departments respectively covering, in the initial stages, Law, Economics and Politics, and later, History and Civilisations.

The University intended that the Institute should not only be fundamentally a postgraduate institution but also a place for research, and consequently, for publications. The Faculties who were the guardians of this, initially Law and Social, Political and Economic Science – as they were then called – and later also Philosophy and Letters, oversaw the teaching programmes and their quality. Research itself was autonomous and gave rise to numerous publications, either through the University Press, or through external

publishers, whether national or international. This necessarily led to sustained international collaboration with prestigious institutions at national, European and universal levels.

The Institute has evolved in step with European integration, its developments and its crises. It has followed its path, characterised by the celebrated triptych whose implementation has been and remains far from being a long tranquil stream: the completion of planned tasks, the deepening of integration and the enlargement of the Union. At times progress has been made on all fronts, at time one or the other element has been prioritised depending on changes to the Continent or to the world context.

Changes in society, the world of higher education and the University of Brussels have also marked the IEE. The Institute was born partially bilingual: some research projects and some teaching took place there in Flemish. The creation of the *Vrije Universiteit Brussel* (VUB) had the effect of anchoring the IEE within the ULB alone. It is a matter for rejoicing that collaborative initiatives now exist with our sister institution the VUB in research areas.

This division into two universities coincided with the period following 1968. The Institute reformed its structures with a view to greater participation and openness, as desired at the level of the University.

As an academic institution, characterised by its independence but also by the inertias inherent in this environment, the

1 | Aff. 26/62. Voy. Cour de justice de l'Union européenne, 50^e anniversaire de l'arrêt *Van Gend en Loos*, 1963-2013, Actes du Colloque, Luxembourg, 13 mai 2013, Office des Publications de l'Union européenne, 2013, 316 p.

1 | Case No. 26/62. See Court of Justice of the European Union. 50th Anniversary of the Judgment *Van Gend en Loos*, 1963-2013, Conference Proceedings, Luxembourg, 13 May 2013, Office des Publications de l'Union européenne, 2013, 316 p.

hétérogènes quant à leur champ d'action, leur financement et leur qualité. Ceux-ci se sont multipliés à Bruxelles, au point d'être devenus une partie puissante de l'Eurosphère. Il est peu contestable que certains d'entre eux ont acquis une expertise remarquable dans des secteurs centraux de l'intégration.

Quelle est, dans cet environnement, la mission d'un institut comme le nôtre ? C'est un sujet qui a été abordé par d'éminents collègues avec l'auteur de la présente plaquette. Celle-ci montre qu'à certains moments de son histoire, l'Institut, avec le sérieux qui caractérise la réflexion universitaire, a pris une part active, non pas seulement dans l'analyse critique indispensable des événements mais aussi en apportant sa pierre au progrès des réflexions et des négociations en cours. L'auteur de l'œuvre préfacée en donne des exemples notables. J'apprécie, pour ma part, la formulation synthétique des objectifs assignés à TEPSAⁱⁱ, par son président le professeur Wolfgang Wessels : *Analysis, Assessment, Advice*. Il me semble que cette démarche relève de la responsabilité sociale des universités, spécialement de la nôtre, en raison de son histoire et de sa situation au cœur de l'Europe. Cette tâche ne peut pas être laissée à d'autres. Notre secteur, celui des études européennes, concerne, en effet, l'avenir de notre Continent, en soi et au sein d'un Monde globalisé.

Aujourd'hui, se prépare une nouvelle phase dans l'évolution de l'Institut. Il appartiendra à nos collègues, dans un cadre modifié, de continuer à susciter l'intérêt de chercheurs pour les thèmes relevant de l'intégration européenne. Et l'on me

permettra de souligner particulièrement l'importance que continuent à revêtir les analyses institutionnelles de nature à intéresser juristes, économistes et politologues.

Je soulignerai, au passage, l'importance du mouvement qui tend vers une reprise de contact avec les anciens de l'Institut qui doivent à celui-ci les instruments ayant permis de concrétiser leur intérêt pour les affaires européennes et, souvent, de décider de l'orientation de leur carrière. Nos diplômés peuvent apporter à l'Institut un soutien inappréciable.

John Nieuwenhuys, assistant académique à l'Institut, doit être félicité pour avoir, en un temps record et avec talent, fait toute autre chose que de dérouler le récit de 50 ans de la vie de l'Institut. C'est un travail d'historien, sérieux et documenté, qui est présenté au lecteur.

Je voudrais aussi rendre hommage aux autorités actuelles de l'Institut et, en particulier, au professeur Marianne Dony, qui assume, avec un dévouement sans limite et dans des conditions difficiles, la présidence de l'institution.

Jean-Victor Louis

Institute found itself confronted by the flowering and the dynamism of think tanks, heterogeneous as these are as regards their field of action, their funding and their quality. They have multiplied in Brussels, to the point where they have become a significant part of the Eurosphere. It can hardly be denied that some of them have acquired remarkable expertise within some sectors central to integration.

What, in this environment, is the mission of an Institution such as ours? This subject has been addressed by eminent colleagues with the author of this work. It shows that at certain moments in its history, the Institute, with the serious approach which characterises reflection in Higher Education, has taken an active part, not only in the indispensable critical analysis of events but also by making its contribution to ongoing thinking and negotiations. The author of the work to which this is a preface gives some notable examples. For my part, I am struck by the pithy formulation of the objectives assigned to the TEPSAⁱⁱ, by its President, Professor Wolfgang Wessels: *Analysis, Assessment, Advice*. It seems to me that this approach is entailed by the social responsibility of universities, especially our own because of its history and its location at the heart of Europe. This task cannot be left to others. Our sector, European Studies, in fact concerns the future of our Continent, both in itself and at the heart of a globalised World.

Today, a new phase in the development of the Institute is in preparation. It will be for our colleagues, within a modified frame of reference, to continue to arouse the interest of

researchers in themes arising from European integration. And I may be permitted to particularly emphasize the importance which continues to be taken on by institutional analyses capable of interesting legal specialists, economists and political scientists.

I will draw attention, in passing, to the importance of the movement tending towards the re-establishment of contacts with former students of the Institute who are indebted to it for the tools enabling them to give concrete shape to their interest in European affairs and often, to decide the direction their career would take. Our graduates can bring inestimable support to the Institute.

John Nieuwenhuys, Assistant Lecturer at the Institute, should be congratulated for having, in record time and with great talent, done something quite different from reeling off the story of 50 years in the life of the Institute. This is the work of a historian, one serious and documented, which is being presented to the reader.

I would also like to pay tribute to those currently at the helm of the Institute and, in particular, Professor Marianne Dony, who has taken on, with unlimited devotion and in difficult conditions, the Presidency of the Institution.

Jean-Victor Louis

Introduction¹

|||||

¹ | Cette contribution se base sur plusieurs fonds d'archives, faisant l'objet d'une note en annexe, ainsi que les témoignages d'acteurs-clés. Que soient ainsi remerciés de leur temps Marianne Dony, Régine Kurgan, Jean-Victor Louis, Jean Salmon, André Sapir, Mario Telò, Françoise Thys-Clément et Michel Waelbroeck, dont les titres et fonctions sont détaillés dans l'ouvrage. En outre, les conseils et l'intérêt soutenu de Mathieu Bogaerts, François Foret, Jean-Victor Louis et Jihane Sfeir furent grandement appréciés.

² | Jean SACTON, André NAYER, Jean-Victor LOUIS, et al., *L'ULB Et l'Europe : 30 Ans d'Histoire Commune*, ULB, ouvrage édité par le Service des archives de l'ULB, Bruxelles, 1993, 80 p.

2014 : L'Institut d'études européennes (IEE) fête ses 50 ans. Cet anniversaire significatif s'avère aussi l'occasion de faire le point. L'histoire de l'Institut a fait l'objet d'une première récapitulation en 1993, à l'occasion de l'exposition sur « L'ULB et l'Europe »². En prolongeant l'exercice, il s'agit cette fois de fixer à l'IEE une ligne du temps, de la situer dans le champ plus large de la recherche et de l'enseignement sur le sujet européen. Cette démarche n'est pas celle d'une rétrospection institutionnelle, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'écrire l'histoire officielle de l'Institut pour lui-même. En revanche, il y a lieu d'inscrire ce retour introspectif, conformément à la démarche scientifique générale qui est la vocation de l'IEE, dans le cadre d'une contribution à l'état de l'art sur la construction des études de l'intégration européenne.

Le présent ouvrage propose au lecteur une vision chronologique et thématique des activités de l'IEE. Les développements qui suivent portent sur la forme et le contenu de l'enseignement dispensé à l'Institut depuis sa création, ainsi que les défis d'une recherche multidisciplinaire. L'exposé se conclut sur les échanges de l'Institut avec ses partenaires mondiaux et les institutions européennes. C'est ainsi que l'histoire de l'IEE doit fournir les bases d'une réflexion épistémologique concernant la scientificité des méthodologies hybrides, et d'un questionnement critique sur le rôle de l'université face aux décideurs politiques. Il est permis d'y voir une modeste participation à l'écriture d'une véritable histoire intellectuelle des études européennes.



Introduction¹

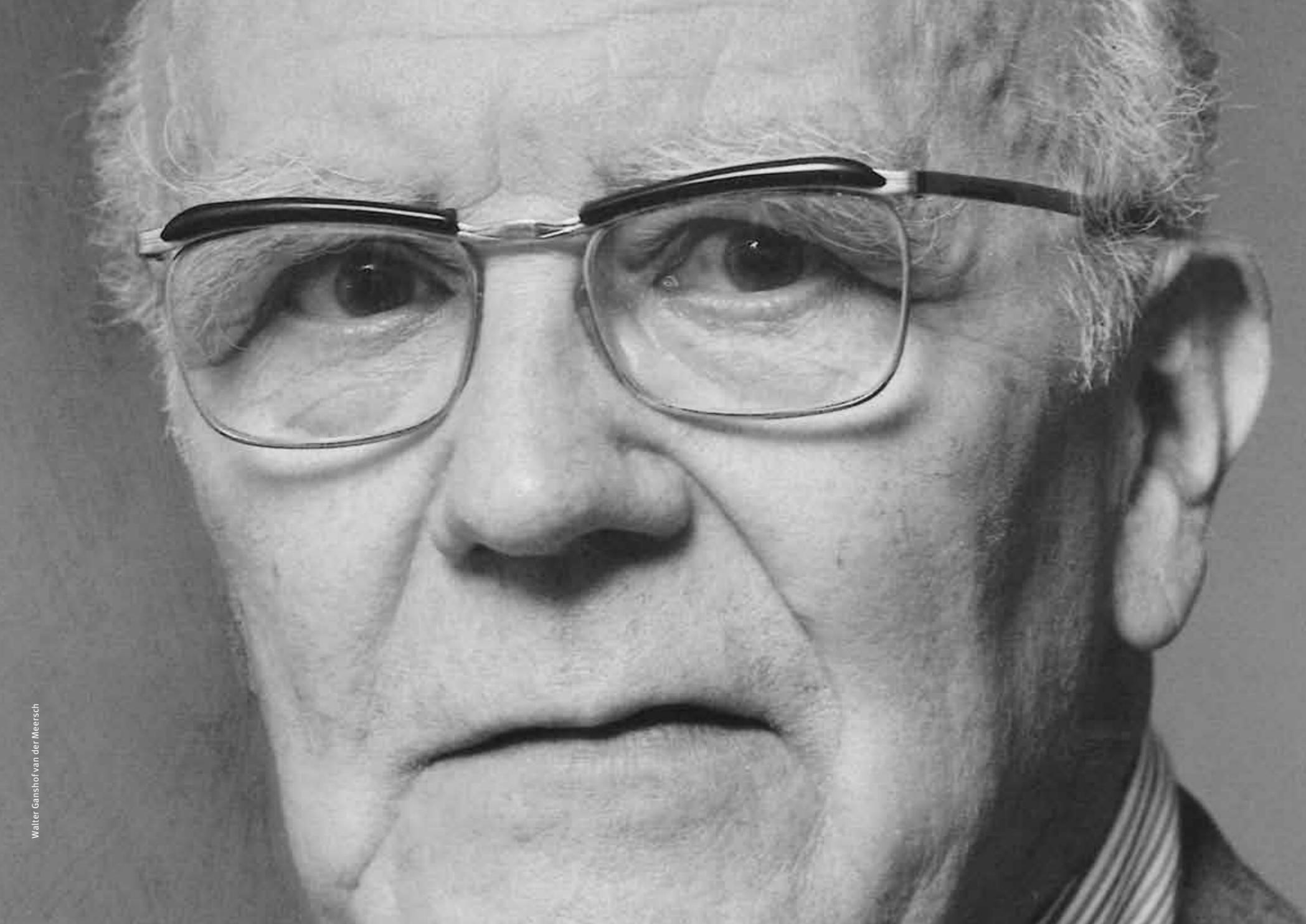
|||||

¹ | This contribution is based upon several groups of archives which are the subject of an appended note, as well as statements made by key actors. Thanks for their time are therefore due to Marianne Dony, Régine Kurgan, Jean-Victor Louis, Jean Salmon, André Sapir, Mario Telò, Françoise Thys-Clément and Michel Waelbroeck, whose official titles and responsibilities are set out more fully in the course of this work. In addition, the advice and sustained interest of Mathieu Bogaerts, François Foret, Jean-Victor Louis and Jihane Sfeir were of particularly great assistance.

² | Jean SACTON, André NAYER, Jean-Victor LOUIS, et al., *L'ULB Et l'Europe: 30 Ans d'Histoire Commune*, ULB, Archives Department, Brussels, 1993, 80 p. [In French].

In 2014 the Institute for European Studies (*Institut d'études européennes*, IEE) is celebrating its 50th birthday. This significant anniversary is also proving to be an opportunity to take stock. The history of the Institute was the subject of a previous survey in 1993, on the occasion of the exhibition on 'The ULB and Europe'². Continuing with this exercise, the aim this time is to identify a timeline for the IEE, locating it in the broader field of teaching and research on the subject of Europe. This approach is not that of an institutional retrospective, which is to say that it is not intended as a history of the Institute written by and for itself. Instead, there is an opportunity to place this introspective backwards look, as befits the general academic approach which is the IEE's calling, within the context of a contribution towards the state of the art as regards the construction of studies of European integration.

This volume offers the reader a chronological and thematic account of the IEE's activities. The description which follows deals with the form and contents of the teaching imparted at the Institute since its creation, as well as the challenges of multidisciplinary research. The retrospective survey concludes with the exchanges the Institute now maintains with its partners throughout the world and with European institutions. In this way the history of the IEE is intended to offer the basis for epistemological thinking about the scientific nature of hybrid methodologies, and a critical questioning of the role of universities in their interactions with political decision-makers. It would not be inappropriate to see in it a modest contribution towards the writing of a full intellectual history of European Studies.



« Concevoir une philosophie
de l'action qui corresponde
aux dimensions nouvelles »³

'Devising a philosophy of action
that responds to these
new dimensions'³

³ | Archives IEE, Séance inaugurale : Allocution de Walter Ganshof van der Meersch, Président de l'Institut, Institut d'études européennes, 27 février 1964, p. 7 ; Walter Ganshof emprunte cette formule à Louis Armand, Cf. ID, Michel DRANCOURT, *Plaidoyer pour l'Avenir*, Calmann-Lévy, Paris, 1961, pp. 172, 173, 221.

³ | IES Archives, Inaugural Session: Speech by Walter Ganshof van der Meersch, President of the Institute of European Studies, 27 February 1964, p. 7; Ganshof borrowed this formula from Louis Armand, Cf. Louis Armand and Michel DRANCOURT, *Plaidoyer pour l'Avenir*, Paris, 1961, pp. 172-173 and 221.

L'Institut d'études européennes : premiers succès, premiers obstacles

4 | Walter GANSHOF VAN DER MEERSCH, « Le Plan Schuman et la Constitution belge », *Revue de l'Université de Bruxelles 1951-1952*, 1^{er} octobre 1951, pp. 5-65 ; voir aussi, du même auteur, « La constitution belge et l'évolution de l'ordre juridique international », *Annales de droit et de sciences politiques*, Tome XII, Université Louvain, Bruxelles, 1952, pp. 331-426 ; « Nature juridique des traités qui créent des organisations supranationales. Avis donné au gouvernement belge au sujet des dispositions constitutionnelles qu'il y aurait lieu de réviser en vue de permettre l'adhésion de la Belgique à une Communauté supranationale », *Documents parlementaires (Belgique)*, Chambre des Représentants 1952-1953, N°696, 15 p. ; « Réflexions sur la révision de la Constitution » Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée du 1^{er} septembre 1972 devant la Cour de Cassation de Belgique, *Journal des Tribunaux*, 1972, p. 480 ; « Réflexion sur le droit international et la révision de la Constitution belge », *R.B.D.I.*, N°1, 1969, pp. 1-43 ; Cf. Jean SALMON, André VANWELKENHUYZEN, « Bibliographie de W.J. Ganshof van der Meersch », in : *Miscellaneae W.-J. Ganshof van der Meersch*, Bruxelles/Paris, 1972, 2 volumes.

La capitale européenne et le droit comparé

À l'origine de la création de l'IEE, il y a l'intuition de Walter Ganshof van der Meersch. Ce magistrat de renom, chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles (ULB) depuis 1936, voit prendre corps à Bruxelles l'organisation de l'Europe en deux Communautés suite à la signature des traités de Rome en 1957. Le double traité, aboutissement de la relance de Messine, est marqué de la griffe du Benelux – soucieux de la libéralisation des échanges – et désigne la capitale belge pour accueillir les institutions de l'EURATOM et de la Communauté économique européenne (CEE). Dans un premier temps, les institutions sont installées dans des bureaux prêtés en partie par l'État belge en attendant notamment la construction du Berlaymont sur les ruines d'un pensionnat pour filles. Les sommets se tiennent au Palais des congrès – à présent disparu – comme dans le cas de la signature du traité de fusion des Exécutifs européens. Mais l'impact en Belgique de cette entreprise d'intégration économique européenne n'attend pas les transformations urbanistiques pour se faire sentir. Walter Ganshof, le premier, a pointé dans un célèbre commentaire les nombreuses violations de la Constitution belge auxquelles prêtait l'adhésion au Plan Schuman. Il faudra, suivant son expertise, conduire les aménagements constitutionnels nécessaires afin d'avancer dans le processus d'intégration régionale⁴.

L'aventure européenne, Walter Ganshof s'y est lancé dès le coup d'envoi. Président du Centre interuniversitaire de droit comparé, il a réalisé très tôt la place primordiale que



The Institute for European Studies: Initial obstacles and achievements

The capital of Europe and Comparative law

The spur to the creation of the IEE was an insight by Walter Ganshof van der Meersch. This renowned magistrate, a lecturer at the Free University of Brussels (*Université Libre de Bruxelles*, ULB) from 1936, had seen two European organizations taking physical shape in Brussels following the signature of the Treaties of Rome in 1957. The twofold pact, the culmination of the action programme to relaunch European integration agreed at the 1955 Messina Conference, was strongly marked by the Benelux countries' concern to liberalize trade. It was decided that Brussels would be the site of the headquarters of the European Atomic Energy Community (Euratom) and the European Economic Community (EEC). Initially, these institutions were located in offices made available by the Belgian government until new premises could be built, in particular the Berlaymont building constructed over the ruins of a boarding school for girls. Summits were held at the Palais des Congrès, a now demolished conference centre, such as the signature of the Merger Treaty which combined the European executives into one body, in 1965. But the impact on Belgium of this move towards European economic integration was felt before these transformations of the urban landscape took place. In a famous article, Walter Ganshof was the first to point out the numerous violations of the Belgian Constitution which adoption of the Schuman Plan entailed. In his view, it would be necessary to bring in constitutional amendments in order to take forward the process of regional integration⁴.

From the very outset, then, Walter Ganshof threw himself into the European adventure. As President of the Interuniversity Centre for Comparative Law, he was quick to realise the key place which European construction would increasingly take within the legal field: 'Since they appeared, Community Law and law deriving from the European Convention on Human Rights have each been a paradise for comparative law'⁵. Walter Ganshof was also convinced that the central importance suddenly assumed by Brussels offered a not-to-be-missed opportunity for the ULB. He quickly sought to convince those around him of this fact. Now, in 1961, one figure in particular within the University needed to be brought around: Jean-Pierre Gillet, the ULB's General Administrator, and the holder of extensive powers conferred upon him by the Statutes then in force. With his backing and the support of General Secretary Robert Leclerc, Ganshof's project could count on moral and logistical support, but the man himself had too many calls on his time to start the ball rolling. He therefore called upon his former student, Jean Salmon. The latter graduated in Law from the ULB in 1954. In 1955, he also graduated in Public International Law and became a Doctor at the Law Faculty of Paris, his thesis winning him the Carnegie Endowment's Prize for published work on International Organization⁶. In 1958, he was appointed Assistant Legal Counsellor at the United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East (UNRWA) in Beirut, a position he held until 1961, when the ULB offered him a full-time post on the new programme in International Law. On 14 June 1963, Walter Ganshof asked him to become the Secretary of the newly-founded IEE⁷.

4 | Walter GANSHOF VAN DER MEERSCH, 'Le Plan Schuman et la Constitution belge', *Revue de l'Université 1951-1952*, 1^{er} October 1951, pp.5-65; see also, by the same author, 'La constitution belge et l'évolution de l'ordre juridique international', *Annales de droit et de sciences politiques*, tome XII, Université Louvain, Bruxelles, 1952, pp. 331-426; 'Nature juridique des traités qui créent des organisations supranationales. Avis donné au gouvernement belge au sujet des dispositions constitutionnelles qu'il y aurait lieu à réviser en vue de permettre l'adhésion de la Belgique à une Communauté supranationale', *Documents parlementaires (Belgique)*, Chambre des Représentants 1952-1953, No. 696, 15 p.; 'Réflexions sur la révision de la Constitution', Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée du 1^{er} septembre 1972 devant la Cour de Cassation de Belgique, *Journal des Tribunaux*, 1972, p. 480; 'Réflexion sur le droit international et la révision de la Constitution belge', *R.B.D.I.*, 1969, No. 1, pp. 1-43; Cf. Jean SALMON and André VANWELKENHUYZEN, 'Bibliographie de W.J. Ganshof van der Meersch', in: *Miscellaneae W.-J. Ganshof van der Meersch*, Bruxelles/Paris, 1972 (2 vol.).

5 | Roland DRAGO, 'Nécrologie : Walter Ganshof van der Meersch (1900-1993)', in: *Revue internationale de droit comparé*, Vol. 46, No. 3, July-September 1994, p. 929.

6 | Jean SALMON, *Le rôle des organisations internationales en matière de prêts et d'emprunts*, Prix des meilleures thèses de la Faculté de droit de Paris, Best thesis on international organisations (1957 competition) of the Carnegie Endowment, Stevens & Sons Limited, London, 1958.

7 | Interview with Jean SALMON, Centre de droit international (Centre of International Law), Brussels, 22 January 2014.

|||||

5 | Roland DRAGO, « Nécrologie : Walter Ganshof van der Meersch (1900-1993) », in : *Revue internationale de droit comparé*, Vol. 46, N°3, Juillet-septembre 1994, p. 929.

6 | Jean SALMON, *Le rôle des organisations internationales en matière de prêts et d'emprunts, Prix des meilleures thèses de la Faculté de droit de Paris, Prix sur l'Organisation internationale (concours 1957) de la Dotation Carnegie, Stevens & Sons Limited, Londres, 1958.*

7 | Entretien de l'auteur avec Jean SALMON, Centre de droit international, Bruxelles, 22 janvier 2014.

8 | Marianne DONY, « Structures et enseignements », in : *L'ULB et l'Europe, 30 ans...*, *op. cit.*, p. 23.

9 | Les dates des étapes de la création de l'IEE et la teneur dudit rapport sont exposées dans les notes rédigées par Ganshof van der Meersch en préparation du discours prononcé le 21 décembre 1970 à l'occasion de sa démission de la présidence de l'Institut. Archives ULB, 180 PP/019 (Président de l'IEE).

prendrait de façon croissante la construction européenne dans le domaine juridique : « dès leur apparition, le droit communautaire et le droit issu de la Convention européenne des droits de l'homme ont été des paradis du droit comparé »⁵. En outre, Walter Ganshof perçoit l'importance centrale que revêt soudain Bruxelles comme une occasion à ne pas manquer pour l'ULB. Il cherche rapidement à en convaincre son entourage. Or, en 1961, c'est d'un personnage en particulier qu'il faut s'attacher les faveurs au sein de l'université : Jean-Pierre Gillet, administrateur général de l'ULB, dispose de pouvoirs extensifs que lui confèrent les statuts alors en vigueur. Avec son aval et celui du Secrétaire général Robert Leclerc, le projet de Walter Ganshof est assuré d'un soutien moral et logistique mais ce dernier est trop sollicité pour le mettre en œuvre. Il mobilise donc Jean Salmon, son ancien étudiant. En 1954, celui-ci est docteur en droit (ancien régime) à l'ULB. En 1955, il étudie également le droit public international et devient docteur de la Faculté de droit de Paris, en 1957. Sa thèse lui vaut le Prix sur l'Organisation internationale de la Dotation Carnegie⁶. Dès 1958, il est nommé conseiller juridique adjoint à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) à Beyrouth, position qu'il occupe jusqu'à ce que l'ULB lui propose en 1961 un poste à temps plein dans la nouvelle licence en droit international. Le 14 juin 1963, Walter Ganshof lui demande de devenir secrétaire du nouvel IEE⁷.

Trois licences spéciales sous l'égide d'un groupe interfacultaire

L'idée de doter l'ULB d'un Institut d'études européennes est évoquée pour la première fois le 17 avril 1961 lorsque le Conseil académique institue une commission chargée de se pencher sur l'opportunité d'une telle initiative⁸. La commission interfacultaire se réunit le 19 mai 1961 afin d'étudier l'organisation des cours dits d' « études européennes ». Elle décide d'emblée que ceux-ci donneraient lieu à des licences post-graduées délivrées respectivement sous forme de certificat juridique, certificat politique et certificat économique européens. Tandis qu'on envisage de faire donner ces enseignements sous l'égide d'un « groupe interfacultaire d'études européennes », une sous-commission est chargée de préparer les programmes. Le 10 février 1962, elle adopte ses conclusions et propose la création de deux licences spéciales : la première constituerait une licence spéciale en sciences politiques et juridique appliquées à l'Europe tandis que la seconde serait qualifiée de licence spéciale en science économique appliquée à l'Europe. Dans le rapport de la sous-commission, la formule institutionnelle de l'établissement n'est pas encore arrêtée. En revanche, il y est mentionné que les deux licences dépendraient d'un « Institut » qui ne serait rattaché à aucune des Facultés existantes, mais directement à l'Université.⁹

Le 5 avril 1962, la Faculté de Droit propose aux autorités académiques de supprimer le terme « juridique » dans l'intitulé de la première licence et d'incorporer dans le programme du

Three special postgraduate degrees under the direction of an interfaculty group

The proposal that the ULB should set up an Institute for European Studies was put forward for the first time on 17 April 1961 when the Academic Council set up a committee to examine the advisability of an initiative of this sort⁸. The interfaculty committee met on 19 May 1961 in order to look at how courses designated as 'European Studies' might be organized. From the outset it decided that they would take the form of postgraduate degrees in European Law, European Policy and European Economics respectively. While it was envisaged that teaching would be offered under the direction of an 'Interfaculty European Studies Group', a subcommittee was given responsibility for devising the programmes of study. On 10 February 1962, its conclusions were adopted, and it was proposed to create two degrees: the first would be a special degree in Political and Legal Sciences Applied to Europe, while the second would be a special degree in Economics Applied to Europe. In the report submitted by the subcommittee, the official name to be given to the institution had not yet been identified. However, it was stated that the two degrees would be awarded by an 'Institute' which would not be attached to any of the existing Faculties, but directly presided over by the University⁹.

On 5 April 1962, the Faculty of Law proposed that the term 'Legal' be omitted from the title of the first of these awards and that the recently-created syllabus in International Law be incorporated within the programme of the interfaculty

group. It could even be supplemented with an additional course of studies in European Social Law. On 7 January 1962, the Governing Council (GC) of the University created the Institute for European Studies and set out the programme for the three awards. It was also decided that the Institute would be governed by a Management Committee with five members, of whom three would be representatives of the Faculty of Social, Political and Economic Sciences and two would represent the Faculty of Law. Additionally, on 7 March 1963, the Faculty of Law set up a committee – on which Walter Ganshof and Jean Salmon sat – to examine any modifications to be made to the Law Department's programme of studies. The Report submitted by this committee not only set out the concrete measures necessitated by the removal of the study programme from the Faculty of Law to the new Institute. It also featured an in-depth consideration of significant developments in the teaching of European law at several universities outside Belgium as well as at some universities within the country. The committee concluded that there was a strong demand, in the most diverse circles, for developments connected both with the institutional aspects and the creation of substantive law entailed by the phenomenon presented by the organization of Europe¹⁰. Now in this regard there could be no doubt that, due to the diversity of the subjects envisaged, they would not appeal to the same individuals. As a result, two groups of courses were set up: compulsory courses and optional courses. This principle takes us back to the interfaculty aspects of the IEE, which are the subject of the opening section of the Report and which led the committee

|||||

8 | Marianne DONY, 'Structures et enseignements', in: *L'ULB et l'Europe, 30 ans...*, *op. cit.*, p. 23.

9 | The dates of the stages in the creation of the IES and the contents of this report are set out in the notes put together by Ganshof van der Meersch in preparation for the address made on 21 December 1970 on the occasion of his retirement as President of the Institute; ULB Archives, 180 PP/019 (Président de l'IEE) [In French].

10 | ULB Archives, ULB/122, 2-D/ No. 1, Report of the Committee called to inform the Faculty of Law about the amendments which must be made to the programme of the Department of Law of the Institute of European Studies, Brussels, 1963, pp. 1-3 [In French]. The Committee comprised Messrs Ganshof van der Meersch (Chairman), Heenen, Maas, Salmon and Van Tichelen (members).



10 | Archives ULB, ULB/l22, 2-D/ N°1, Rapport de la commission appelée à éclairer la Faculté de Droit sur les aménagements qui doivent être apportés au programme de la section juridique de l'Institut d'études européennes, Bruxelles, 1963, pp. 1-3. La commission était composée de MM. Ganshof van der Meersch (président), Heenen, Maas, Salmon et Van Tichelen (membres).

11 | *Ibid.*, pp. 1, 4, 6.

groupe interfacultaire la nouvelle licence spéciale en droit international, en lui accolant toutefois le supplément d'un enseignement en droit social européen. Le 7 janvier 1962, le Conseil d'administration (CA) de l'Université crée l'Institut d'études européennes et arrête le programme des trois licences. Il est également décidé que l'établissement sera dirigé par un Comité de Direction composé de cinq membres, dont trois représentants de la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques et deux de la Faculté de Droit. Subsidièrement, la Faculté de Droit crée le 7 mars 1963 une commission – dans laquelle siègent Walter Ganshof et Jean Salmon – chargée d'examiner les aménagements à apporter au programme de la section juridique. Le rapport de cette commission ne fait pas seulement état des dispositions concrètes que nécessite le basculement du programme de la Faculté de Droit vers le nouvel Institut. Le document constitue également une véritable réflexion sur l'exemple de l'important développement des enseignements de droit européen entrepris dans plusieurs universités étrangères ainsi que certaines universités belges. La Commission

conclut effectivement à une forte demande, dans les milieux les plus divers, afférente tant aux aspects institutionnels qu'aux créations de droit matériel propres au phénomène de l'organisation de l'Europe¹⁰. Or, à ce sujet, il ne fait pas de doute que les matières envisagées ne seront pas susceptibles, vu leur diversité, de retenir simultanément l'attention des mêmes personnes, d'où l'établissement de deux groupes de cours : des cours obligatoires et des cours à option. Ce principe renvoie enfin aux aspects interfacultaires de l'IEE, sur lesquels s'ouvre le rapport et en vertu de quoi la commission estime souhaitable que les trois sections de l'institut (juridique, économique et politique) possèdent certains cours fondamentaux communs. Il est en effet impossible, comme elle le justifie dans ses recommandations, de dissocier complètement les différents aspects d'un même phénomène¹¹.



to consider that the three Departments within the Institute (Law, Economics and Politics) should have some foundation courses in common. It was in fact impossible, as the committee maintained in its recommendations, to completely dissociate the various different aspects of what was essentially one and the same phenomenon¹¹.

Teaching and research in an outlying haven of tranquillity

On 12 July 1963, the ULB's Governing Council adopted the proposals made by the IEE Management Committee and instructed it to draft its Statutes, which were approved on 26 June 1964 on the recommendation of both Faculties. The IEE had been officially born. Its physical existence is due to the work of one man in particular: Jean Salmon, who in the absence of more suitable premises, initially set up his workplace in the corridors of the University, before finally being installed in an attic. With a shorthand typist in attendance and a telephone to hand, he created the Institute as a logistical reality, selecting and even fitting out its new premises in the former residence of the Canadian Ambassador, 39 Avenue F. D. Roosevelt¹². In this way the Institute's first academic year began in October 1963 even before its new premises were officially opened on 27 February 1964, or its Statutes officially recognized. During the exchanges of views which gave rise to the creation of the IEE, it was in fact emphasized on several occasions that the Institute should not wait until its institutional form was

11 | *Ibid.*, pp. 1, 4 and 6.

12 | SALMON, Brussels, 22 January 2014.

|||||

12 | SALMON, Bruxelles, 22 janvier 2014.

13 | « Des voix autorisées nous ont fait comprendre, en effet, que tout retard compromettrait l'œuvre ébauchée et ferait perdre à l'Université un temps précieux, au point de rendre vaine toute tentative ultérieure d'organiser un Institut d'Études Européennes de quelque renom. » Archives de l'ULB, 03FH/24261, MT/63, Note du Comité de rédaction des statuts de l'IEE au président, Bruxelles, 10 juillet 1963, p. 1.

14 | Un « organisme-pilote » selon l'expression d'André Jaumotte. *Dixième anniversaire de la fondation de l'Institut d'études européennes*, IEE/ULB, Bruxelles, 29 mars 1974, p. 15.

L'enseignement et la recherche dans un havre excentré

Le 12 juillet 1963, le CA de l'ULB adopte les propositions du Comité directeur de l'IEE qu'il charge d'élaborer un projet de statuts, approuvé le 26 juin 1964 sur avis des deux Facultés. La naissance statutaire de l'IEE est actée. Quant à son existence physique, on la doit au travail d'un homme en particulier : Jean Salmon, à défaut de mieux, a fait dans un premier temps des couloirs de l'université son lieu de travail, avant d'être finalement installé dans un comble. Flanqué d'une secrétaire sténo, équipé d'un téléphone, il a assuré la création logistique de l'Institut jusque dans le choix et l'aménagement de ses locaux dans l'ancienne résidence de l'Ambassadeur du Canada, au numéro 39 de l'avenue F. D. Roosevelt¹². C'est ainsi que la première année académique de l'IEE s'ouvre en octobre 1963 avant même l'inauguration des locaux, le 27 février 1964, ou la reconnaissance de ses statuts. Durant les échanges de vues à l'origine de la création de l'Institut, il a en effet été souligné à plusieurs reprises qu'il ne faudrait pas attendre de voir arrêtée sa forme institutionnelle pour s'ouvrir aux étudiants. On craignait effectivement que sa mise en activité fût indéfiniment repoussée voire irrémédiablement compromise si elle tardait trop¹³. Dans ce sentiment d'urgence, on croit déceler davantage que l'inspiration fonctionnaliste qui voit les longs pourparlers d'usage contraints à aboutir par l'existence *de facto* de l'Institut en question : la conscience d'une fenêtre d'opportunité, sans doute, motivait alors la fondation sans délai d'un organisme à la forme pionnière¹⁴.



finalized before opening its doors to students. Indeed, there was a fear that its launch would be indefinitely postponed or even irredeemably compromised if it delayed too long¹³. In this feeling of urgency there is perhaps more to be seen than a merely functionalist concern to use the *de facto* existence of the Institute as a means of cutting short the customary long deliberations: there was probably also an awareness of the need to act immediately during a window of opportunity in order to found an institution with a pioneering form¹⁴.

Thus it was in February 1964 that the IEE was officially installed in the Avenue Roosevelt in the right hand side of a private house designed in 1928 by the architect Adrien Blomme, in a classically modernist style. The inaugural ceremony saw addresses by the Rector of the University, and by in turn IEE President Walter Ganshof, Louis Armand and Paul-Henri Spaak. In his account of the reasons which led to the creation of the IEE, Rector Maurice Leroy resorted to a formula which would soon figure as a foreword to reports on the Institution's activities, rather like a visiting card:

*'In creating in an institutionalized form, but one flexible enough to enable any future adaptation which may become necessary, an Institute for European Studies intended for the in-depth study, within the fields of moral, political and economic sciences, of the problems posed by the achievement of ever more united Europe, the Université Libre de Bruxelles is merely showing it remains faithful to the ideals which have been its support since its foundation, at the same time responding to the imperatives of its geographical situation. Brussels, the capital of the Common Market, is pursuing the justified ambition of holding a significant place within European life and within international life.'*¹⁵

|||||

13 | 'Authoritative sources in fact gave us to understand that any delay would compromise the outlined project and would cause the University to lose precious time, to the point that it would make any later attempt to organize an Institute for European Studies of any note a vain one'. ULB Archives, 03FH/24261, MT/63, Memorandum by the Committee responsible for drawing up the Statutes of the Institute for European Studies to the President of the IES, Brussels, 10 July 1963, p. 1 [In French].

14 | A 'Pilot Organization', in the words of André Jaumotte; *Dixième anniversaire de la fondation de l'Institut d'études européennes*, IEE/ULB, 29 March 1974, p. 15 [In French].

15 | IES Archives, Speech by Maurice Leroy on the occasion of the official inauguration of the IES, 27 February 1964 [In French].

|||||

15 | Archives IEE, Discours prononcé par Maurice Leroy à l'inauguration officielle de l'IEE, le 27 février 1964.

16 | Entretien de l'auteur avec Michel WAELBROECK à son domicile, Bruxelles, 31 janvier 2014.

17 | Archives ULB, Note du Comité..., p. 5.

18 | *Ibid.*, p. 4.

C'est donc en février 1964 que l'IEE s'installe sur l'avenue Roosevelt dans la partie droite d'une maison particulière conçue en 1928 par l'architecte Adrien Blomme, fidèle à un modernisme classique. La cérémonie inaugurale voit prendre la parole tour à tour le recteur de l'Université, le président Walter Ganshof ainsi que Louis Armand et Paul-Henri Spaak. Dans l'exposé des raisons qui ont conduit à la création de l'IEE, le recteur Maurice Leroy recourt à une formule qui figurera bientôt en avant-propos des rapports d'activités de l'Institut, telle une carte de visite :

*« En créant sous une forme institutionnalisée, mais de façon assez souple pour permettre dans l'avenir tout aménagement nécessaire, un Institut d'études européennes, destiné à approfondir dans le domaine des sciences morales, politiques et économiques, les problèmes que pose la réalisation d'une Europe toujours plus unie, l'Université libre de Bruxelles ne fait que se montrer fidèle aux idéaux qui l'ont soutenue depuis sa fondation et elle répond en même temps aux impératifs de sa situation géographique. Bruxelles, capitale du Marché commun, nourrit l'ambition justifiée de tenir une place importante dans la vie européenne et dans la vie internationale. »*¹⁵

L'ambition de l'IEE s'accompagne à l'époque d'un projet scientifique et pédagogique précis qui, dans l'appréciation de Michel Waelbroeck, témoigne d'une vision sur le long-terme¹⁶. Si ce programme émane de la conception de spécialistes en droit international comparé, il est dès les prémices affirmé que l'Institut doit revêtir un aspect multidisciplinaire, donc interfacultaire, justifié par la complexité nouvelle de l'objet européen. Il s'agit de concilier nécessaire autonomie de

l'Institut et légitime tutelle de l'Université. La tutelle est double : le CA de l'ULB doit conserver un droit de regard et de contrôle sur l'administration et la politique de l'Institut, tandis que les Facultés doivent être consultées, dans le cadre de leurs compétences spécifiques, sur les problèmes relatifs à son enseignement et à son organisation sur le plan scientifique¹⁷. L'IEE s'organise autour des deux axes qui feront sa spécificité : l'enseignement *et* la recherche.

Sur le plan de l'enseignement, l'Institut identifie trois types d'étudiants : les premiers verront un intérêt à pouvoir se déclarer diplômés de l'IEE dans la perspective d'une carrière ultérieure ; les seconds seront surtout soucieux d'approfondir certains travaux de recherche ; les derniers, enfin, n'auront d'intérêt que pour certains cours spécialisés nécessaires à l'exercice de leur activité professionnelle et, pour ces « auditeurs », l'importance de l'information l'emportera sur la signification des titres et les possibilités de publications¹⁸. C'est ainsi que nous verrons comment l'Institut a cherché à réaliser un équilibre dans le domaine de l'éducation entre exigence scientifique et professionnalisation. Les activités de recherche, d'autre part, sont réparties dans trois sections selon les disciplines. Avec les statuts de 1963, l'IEE a défini les organes qui prendront en charge sa direction dans la poursuite des objectifs qu'il s'est fixé. Au fil du temps, ces statuts demanderont à être adaptés. Dès 1968, une réforme s'impose.

The ambition of the IEE was at this time accompanied by a precise scientific and pedagogical project which, in the estimation of Michel Waelbroeck, bears witness to a long-term vision¹⁶. While this programme of study originated from the conceptions of specialists in comparative international law, its founding principles affirmed that the Institute should take on a multidisciplinary and thus interfaculty form, justified by the new complexity of the European objective. The intention was to harmonize the necessary autonomy of the Institute and legitimate supervision by the University. This supervision was dual in nature: the GC of the ULB was to retain a right of inspection and of monitoring over the administration and policy of the Institute, while the Faculties were to be consulted, insofar as their specific competences extended, over problems pertaining to the Institute's teaching and organization at a scientific level¹⁷. The IEE was organized along two axes which endowed it with a specific character: both teaching and research.

As regards teaching, the Institute identified three types of students: the first of these groups would wish to be able to call themselves graduates of the IEE when subsequently pursuing a career; the second group would be concerned to go into various research areas in greater depth; while the final group would be interested only in a number of specialized courses necessary for the exercise of their professional activities, without registering for a full degree programme. For this latter group of students, the knowledge acquired would be more important than a degree certificate and the chance to publish research¹⁸. We will thus be able to see how the IEE

has attempted to achieve a balance between the demands of science and of professionalization. As regards research, these activities were distributed across three departments along disciplinary lines. We will return to the various specialized centres which these departments would enable to blossom. With the 1963 Statutes, the IEE defined the bodies which were to take responsibility for directing its pursuit of the objectives which it had set itself. In the course of time, these Statutes would need to be adapted. As early as 1968, a reform became necessary.

|||||

16 | Interview with Michel WAELBROECK at his home, Brussels, 31 January 2014.

17 | ULB Archives, Memorandum by Committee..., p. 5.

18 | *Ibid.*, p. 4.

19 | Andrée DESPY-MEYER, Isabelle POLLET, Marc D'HOORE, *Mai 68, 20 ans déjà*, ULB, Bruxelles, 1988, p. 70.

20 | La digithèque de l'ULB relate avec force illustrations les événements de « La crise de 68 » sur <http://digitheque.ulb.ac.be/fr/digitheque-histoire-de-lulb/historique/la-crise-de-68/index.html> (février 2014).



Mai 1968 et les nouveaux statuts

La volonté des étudiants de l'ULB de soutenir les jeunes parisiens dans leur révolte trouve à s'incarner le 13 mai 1968. À la suite d'une conférence de Mélina Mercouri sur le régime des colonels en Grèce, un groupe d'étudiants et de membres du corps académique décident d'occuper l'auditoire Émile Janson. Les revendications exprimées lors des manifestations qui s'ensuivent – le plus souvent au sein de l'Assemblée libre, « occupante » à partir du 22 mai¹⁹ – portent sur une plus large représentativité dans la gestion de l'ULB. En deçà de l'espoir des groupes les plus politisés de mettre à bas l'« enseignement bourgeois », le CA de l'Université est rapidement gagné à l'idée de céder la place à une entité plus représentative, élue de manière démocratique. Le dialogue aboutira ainsi, après le lent démantèlement de l'Assemblée

libre, à l'élection d'un nouveau CA le 20 novembre 1968²⁰. André Jaumotte, élu recteur, prend la tête d'une université engagée dans une nouvelle formule de gestion qui s'étend naturellement à l'IEE. Les événements de Mai 68 ont jusque-là épargné l'Institut. Il n'est peut-être pas anodin, du reste, de noter la sympathie de ses chercheurs pour la cause dont l'évocation a mis le feu aux poudres : l'IEE, nous le verrons, était très soucieux de la démocratisation de la Grèce des colonels. Pendant les événements, l'autonomie de l'Institut ainsi que son caractère excentré lui ont valu un rôle prééminent dans le dialogue aboutissant à la réforme. Jean-Victor Louis raconte en effet comment l'IEE servit à de nombreuses réunions – souvent nocturnes – du CA de l'Université et du Conseil paritaire de droit. C'est qu'il était l'un des rares lieux, dont l'infrastructure permettait ce genre de réunions, à bénéficier d'une ligne téléphonique directe non

May 1968 and the new Statutes

The desire of ULB students to support their youthful Parisian counterparts in their revolt found its concrete expression on 13 May 1968. Following a public lecture by Melina Mercouri on the Greek colonels' regime, a group of students and members of the academic body decided to occupy the Émile Janson auditorium. The demands expressed during the demonstrations which followed – most often within the Free, 'Occupying' Assembly after 22 May¹⁹ – called for wider representation in the administration of the ULB. Though falling short of the hopes entertained by the more politicized groups of overthrowing 'bourgeois teaching', the University's Governing Council was quickly persuaded to dissolve itself in favour of a more representative body, one democratically elected. The dialogue thus culminated, following the slow dissolution of the Free Assembly, in the election of a new GC on 20 November 1968²⁰. André Jaumotte, elected as Rector, took the reins of a university committed to a new form of administration which naturally extended to the IEE. The events of May 1968 had until then failed to affect the Institute. It is moreover not without interest to note the sympathy expressed by IEE researchers for the cause which had lit the flames: as we shall see, the Institute was very concerned to see the Colonels' regime in Greece become a democracy. During these events, the Institute's autonomy as well as its outlying location gave it a prominent role in the dialogue which led to reform. Jean-Victor Louis in fact describes how the IEE was used for numerous meetings – often at night

– of the University's Governing Council and the Joint Law Council (*Conseil paritaire de droit*). This was because it was one of those rare places whose infrastructure enabled this type of meeting. Furthermore, it had a direct telephone line not controlled by the occupying students because it was borrowed from the NATO exchange via the nearby residence of its Secretary General²¹.

The Institute does not appear to have been opposed to change and during the May events its President made known his wish for more openness at a time when some criticised the mandarin-like character of his powers. Was it not he who 'was wise enough, during a memorable session of the Council in the rue Blanche, to ask the Governing Council (of the ULB) to resign'²²? The IEE undertook a reform of its Statutes in order to give official force to the changes it had undergone. The Statutes of 1 February 1971 instituted a Council more representative in form than the Management Committee which it replaced. Teaching assistants and student representatives would now take part in a vote within a special Committee to determine appointments to the teaching body. The new Statutes strongly reaffirmed the principle of autonomy, but the IEE was to face additional disruption. The year 1970 saw the new Flemish-language *Vrije Universiteit Brussel* (VUB) definitively break away from the Institute over a disagreement concerning recruitment quotas for researchers.

The IEE was not a Dutch-speaking (*Algemeen Beschaafd Nederlands*) institution. This had at first been envisaged 'given the categories of students who would take [the]

19 | Andrée DESPY-MEYER, Isabelle POLLET, Marc D'HOORE, *Mai 68, 20 ans déjà*, ULB, Brussels, 1988, p. 70.

20 | The ULB's 'Digithèque' digital library relates the events of the 1968 crisis with numerous illustrations at <http://digitheque.ulb.ac.be/fr/digitheque-histoire-de-lulb/historique/la-crise-de-68/index.html> (Consulted February 2014) [In French].

21 | Jean-Victor Louis, 'Itinéraire d'un Institut européen', in: *L'ULB et l'Europe, 30 ans...*, op. cit., p.17.

22 | *Ibid.*, p. 16.

|||||

21 | Jean-Victor Louis, « Itinéraire d'un Institut européen », in : *L'ULB et l'Europe, 30 ans...*, op. cit., p. 17.

22 | *Ibid.*, p. 16.

23 | Archives ULB, Rapport de la Commission..., p. 13.

24 | Archives ULB, Note du Comité..., p. 4.

25 | Archives IEE, Allocution de Walter Ganshof..., pp. 4-5.

26 | Dony, op. cit., p. 23.

27 | Archives ULB, 18oPP/019 (Président de l'IEE), Comité directeur de l'Institut : séance du 19 novembre 1970, procès-verbal N°36, Bruxelles.

28 | Archives ULB, 18oPP/019 (Président de l'IEE), Lettre de Paul De Groote à Walter Ganshof, Bruxelles, 7 janvier 1971.

contrôlée par les « occupants » car détournée du Central de l'OTAN via la résidence proche de son Secrétaire général²¹.

L'Institut n'apparaît pas réfractaire au changement et son président marque lors des événements de mai son désir d'ouverture, à l'heure où certains lui reprochent le caractère mandarinal du pouvoir qu'il exerce. N'est-ce pas lui justement qui eut « la sagesse, lors d'une mémorable séance du Conseil, rue Blanche, de demander au Conseil d'administration [de l'ULB] de démissionner »²² ? L'IEE engage une réforme de ses statuts pour acter en son sein le changement survenu. Les statuts du 1^{er} février 1971 instituent un Conseil plus représentatif dans sa forme que le Comité directeur qu'il remplace. Les représentants des assistants et des étudiants voteront désormais au sein d'une Commission spéciale sur les nominations dans le corps professoral. Les nouveaux statuts réaffirment avec force le principe d'autonomie mais l'IEE doit faire face à d'autres bouleversements. En effet, l'année 1970 a également vu la nouvelle *Vrije Universiteit Brussel* (VUB) se départir définitivement de l'Institut sur un désaccord concernant les quotas de recrutement des chercheurs.

L'IEE n'était pas néerlandophone. Il avait été envisagé dans les premiers temps, « étant donné les catégories d'étudiants qui suivraient [les] cours qui se donneront dans la « capitale » de fait de l'Europe, de réserver la possibilité d'attribuer des enseignements à des personnes étrangères de premier plan » ; à ce titre, des cours auraient pu être donnés en néerlandais, en allemand, voire en anglais²³. Les réflexions exprimées lors de la rédaction des statuts de 1963 prévoyaient même de résoudre la question en permettant indifféremment l'usage de toutes les langues de la CEE au sein de l'Institut, tandis que les difficultés qui en auraient résulté auraient pu être compensées par le recours à des traducteurs et des interprètes, le cas échéant²⁴. Sans doute

les moyens – pourtant importants – ont-ils manqué, toujours est-il que lors de l'inauguration de l'Institut, Walter Ganshof présenta à ses collègues et aux étudiants néerlandophones des excuses : mises à part les conférences qui composent l'important enseignement complémentaire, expliqua-t-il, « l'Université n'est pas en mesure d'envisager [...] l'organisation des enseignements de l'Institut en langue néerlandaise »²⁵. Cependant, comme l'ULB est encore bilingue lors de la création de l'IEE, qu'une partie de son cursus est directement issue du programme des Facultés et que les étudiants néerlandophones sont autorisés à y suivre les cours dispensés dans leur langue maternelle, les enseignements de la section juridique se donnent finalement en français et en néerlandais. Chaque année, désormais, plusieurs néerlandophones sont inscrits à l'IEE et lorsque survient en 1969 le divorce entre les deux factions linguistiques de l'Université, la possibilité de suivre les enseignements dispensés à la VUB leur est offerte, jusqu'en 1974-1975²⁶.

Le Comité directeur de l'Institut est encore tout à ses travaux sur la réforme des statuts – ce qu'il faut désormais entendre par « interfacultaire », en particulier, fait débat – lorsqu'il doit accorder au président Walter Ganshof démission honorable²⁷. Celui-ci a atteint l'âge de passer la main et a par ailleurs accepté de nouvelles responsabilités à la Cour européenne des droits de l'Homme à Strasbourg. Le 21 décembre 1970, il cède ainsi la place à Paul de Groote, ancien commissaire à l'EURATOM, professeur à l'ULB associé à la direction de l'IEE depuis ses débuts. Il peut compter sur l'aide de Jean-Victor Louis, devenu secrétaire de l'Institut après que Jean Salmon l'ait quitté le 1^{er} décembre 1967 afin de se consacrer pleinement à la direction du Centre de droit international, également fondé en 1964 à son initiative. Les recommandations de Walter Ganshof ne sont pas nécessaires : Paul De Groote a déjà pu apprécier les services de Jean-Victor Louis²⁸, jeune docteur en droit.

courses delivered in the de facto “capital” of Europe, to reserve the possibility of entrusting some teaching to some outstanding foreign nationals'. Under these arrangements some courses could have been taught in Dutch, German, or even in English²³. In discussions during the drafting of the 1963 Statutes it was even provided that the question could be resolved by allowing the use of all EEC languages within the Institute, with any difficulties which might arise from this being mitigated by using translators and interpreters where necessary²⁴. There was doubtless a lack of sufficient resources (though these were considerable) to enable this; in the event, during the inauguration of the Institute, Walter Ganshof offered his apologies to his Dutch-speaking colleagues and students. Apart from the public lectures which were to represent significant additional teaching, he explained, 'the University is not in a position to envisage [...] provision for the teaching of the Institute through the medium of Dutch'²⁵. However, the ULB was still bilingual at the time the IEE was founded, and part of its syllabus came directly from programmes delivered by the Faculties. While Flemish-speaking students were authorized to take courses delivered there in their mother tongue, teaching in the Law Department of the Institute was finally given both in French and in Dutch. In each of the following years, several Dutch-speaking students were enrolled at the IEE and when the divorce between the two language factions at the University took place in 1969, they were offered the opportunity to take the courses delivered at the VUB until 1974-1975²⁶.

The Management Committee of the Institute was still preoccupied by its work on reforming the Statutes – how the term 'interfaculty' should now be understood was a particular subject of discussions – when it was obliged to accept the resignation of its President Walter Ganshof²⁷. He had reached the age for stepping down and had also accepted new

responsibilities at the European Court of Human Rights at Strasbourg. On 21 December 1970, he handed over to Paul de Groote, a former Euratom Commissioner, and a ULB academic who had been associated with the management of the IEE since the outset. He was able to count on the assistance of Jean-Victor Louis, who had become the Secretary of the Institute after Jean Salmon left on 1 December 1967 in order to concentrate on his post as Director of the Centre of International Law, which had also been founded in 1964 at his initiative. Walter Ganshof's recommendations were superfluous: Paul De Groote had already taken note of the services offered by Jean-Victor Louis²⁸, a young Doctor of Law, who would soon take up the post of IEE Director which it became necessary to create in 1971-1972. Paul De Groote was succeeded by Henri Janne, a former Minister of Education. While in government, he had promoted the development of multiple university institutions, sharpening competition and as a result making enemies within the academic world. In 1972, it was expected of him at the ULB that he would now devote his energies to the Institute²⁹. Henri Janne was however better known during the years he was President for the report on Continuing Education – the well-known 'Janne Report' – whose drafting he directed in 1973 and which was to inspire the White Paper of 1985³⁰, than for his activities at the head of the IEE. Finally, Henri Simonet and Paul Foriers saw the decade out by successively assuming the Presidency of the Institute from 1975. The latter took over in 1978 and dedicated his entire time to his work, until his untimely passing in 1980.

|||||

23 | ULB Archives, Report of the Committee..., p. 13

24 | ULB Archives, Memorandum of the Committee..., p. 4.

25 | IES Archives, Speech by Ganshof..., pp. 4-5.

26 | Dony, op. cit., p. 23

27 | ULB Archives, 18oPP/019 (Président de l'IEE), Management Committee of the Institute: session of 19 November 1970, Minutes No. 36, Brussels [In French].

28 | ULB Archives, 18oPP/019 (Président de l'IES), Letter by Paul De Groote to Walter Ganshof, Brussels, 7 January 1971 [In French].

29 | Interview with Jean-Victor Louis, IEE, Brussels, 27 January 2014.

30 | Henri JANNE (Ed.), 'Pour une politique communautaire de l'éducation', *Bulletin des Communautés européennes*, supplément 10/73, Brussels, 1973; Cf. Jose Antonio FERNANDEZ, 'L'éducation permanente : “une redécouverte”', *Recherche et formation*, No. 18, April 1995, pp. 45-56.



Paul Foriers

Ce dernier ne tardera pas à occuper le poste de directeur de l'IEE qu'il devient nécessaire de créer dès 1971-1972. À Paul De Groote succède Henri Janne, ancien ministre de l'éducation. Lors de son mandat au gouvernement, il a favorisé le développement de multiples institutions universitaires, attisant la concurrence et s'attirant de ce fait des inimitiés dans le monde académique. En 1972, on attend de lui à l'ULB qu'il investisse désormais son énergie dans l'Institut²⁹. Henri Janne est cependant plus connu dans les années de sa présidence pour le rapport sur l'éducation permanente – le fameux « Rapport Janne », dont il dirige la rédaction en 1973 et qui inspirera le Livre blanc de 1985³⁰ – que pour ses activités à la tête de l'IEE. Enfin, Henri Simonet et Paul Foriers assurent successivement les deux dernières présidences de la décennie. Ancien recteur de l'ULB, ce dernier arrive à la tête de l'IEE en 1978. Il consacre tout son temps à son métier mais disparaît prématurément en 1980.

Le temps de la circonspection

Les années 1970 auront compté leur lot d'obstacles pour l'IEE. Confrontés à la déliquescence de son objet d'étude privilégié, avec le piétinement de l'intégration communautaire et la systématisation de la méthode intergouvernementale des sommets depuis la crise de la chaise vide, l'Institut fête son dixième anniversaire avec un enthousiasme tempéré. Walter Ganshof, de retour pour l'occasion, reproche aux gouvernements leur refus endémique « de respecter les engagements qu'ils prennent et de progresser suivant la ligne qu'ils se sont tracée dans les textes mêmes qu'ils ont adoptés »³¹. Henri Janne jette sur l'avenir de l'Institut un regard perplexe : s'il n'était pas possible dans dix ans, prophétise-t-il, de parler d'une « Europe formant dans le monde une entité constituée, démocratique, solidaire et responsable, une unité politique capable d'exprimer

son identité », quel serait encore le sens de l'IEE³² ? Par ailleurs, l'Institut est également confronté dans les années 1970 à des difficultés internes qui l'invitent à la réflexion. Sur le plan pédagogique, tout d'abord, son ouverture sur l'Europe a amené une poignée d'étudiants britanniques et américains à fréquenter des cours ex-cathedra dont ils s'accommodent mal. La tradition anglo-saxonne des séminaires courts établis sur la base de volumineux corpus de lectures obligatoires ne trouvent pas assez d'écho à leur goût au sein de l'enseignement ulbiste³³. C'est le sens principal du manifeste intitulé « Pour un enseignement de troisième cycle » que les étudiants remettent aux autorités de l'IEE en 1975 et dont il conviendra d'évaluer la portée dans le chapitre que nous consacrerons à la forme des post-licences. D'autre part, les lois sur les taux d'encadrement dans l'enseignement supérieur se succèdent en 1971³⁴ et 1976 à la défaveur de l'Institut : elles définissent notamment le montant des subventions en fonction du nombre d'étudiants, ce qui pour un établissement hautement spécialisé, consacré à la recherche autant qu'à l'éducation de groupes d'étudiants aux proportions intimes, promet de s'avérer désastreux.

La loi du 5 janvier 1976 en particulier limite fortement la promotion des chercheurs à temps plein et réduit par là-même les équipes³⁵. Le personnel entreprend de se battre, d'alerter l'opinion. Il propose de fédérer un mouvement qui regrouperait les instituts européens du pays. Mais le climat universitaire belge ne prête pas à la coalition et l'IEE peine à faire valoir ses objections auprès du gouvernement qui lui reproche de n'avoir jamais communiqué ses cadres d'effectifs³⁶. La compression du personnel administratif prive l'Institut d'un responsable des relations publiques, dont le poste sera supprimé après le départ d'Anne-Marie Blois. Certains mandats ne seront pas renouvelés, les tâches académiques elles aussi se retrouveront concentrées, pour des rétributions souvent inférieures. L'IEE s'apprête à mettre en œuvre d'importantes économies³⁷.

A time for circumspection

The 1970s were to bring their own set of obstacles for the IEE. Faced by the decline of its chosen object of study, with the stagnation of Community integration and with intergovernmental methods becoming systematic after the 'empty chair crisis' of 1965-66, the Institute celebrated its 10th anniversary with only lukewarm enthusiasm. Walter Ganshof, having returned for this occasion, criticized European governments for their endemic refusal to 'meet the commitments which they have made and to go forward following the line which they themselves have traced out in the very rules and regulations which they have adopted'³¹. Janne took a perplexed look at the future of the Institute: if in ten years' time, he prophesied, it were not possible to speak of a 'Europe which constituted within the world an entity which is democratic, responsible, and capable of standing together, a political unity capable of expressing its own identity,' what would then be the point of the IEE³² ? Moreover, during the 1970s the Institute was also faced by internal difficulties which called for some thought. In the first place, as regards pedagogy, the Institute's opening out to Europe had led a handful of British and American students to attend magisterial lectures to which they had difficulty adapting. The English-speaking tradition of short seminars based on voluminous and compulsory readings did not in their view find its proper response within ULB teaching³³. This was the principle thrust of the manifesto entitled 'Towards Postgraduate Teaching' ('Pour un enseignement de troisième cycle') which the students submitted to the IEE authorities in 1975 and whose ramifications are best assessed in our later chapter on the form taken by postgraduate studies. Moreover, 1971³⁴ and 1976 laws on staff-student ratios disadvantaged the Institute: in particular, they laid down funding formulae on the basis of the number of students,

which for a highly-specialized institution, devoted to research as much as to the education of small groups of students, promised disastrous results.

The Law of 5 January 1976, in particular, severely limited promotion for full-time researchers and thereby reduced the size of research teams³⁵. Staff began to campaign against this, and to alert public opinion. They proposed to form a federated movement bringing together European institutes within Belgium. However, the climate of Higher Education within Belgium did not favour the formation of a coalition and the IEE struggled to obtain recognition for its objections from a government which criticized it for never having made its staffing structure known³⁶. Layoffs among the staff deprived the Institute of its Public Relations Director, a post which was abolished following the departure of Anne-Marie Blois. Some posts were discontinued, and academic responsibilities were also concentrated among fewer members of staff, in return for salaries which were often lower. The IEE made ready to implement some significant savings³⁷.

|||||

31 | *Dixième anniversaire...*, *op. cit.*, pp. 24-25.

32 | *Ibid.*, p. 37.

33 | ULB Archives, IEE, Minutes of the Meeting of the Institute Assembly, Brussels 5 May 1975, pp. 4-5 [In French].

34 | Belgium, *Loi sur le financement et le contrôle des institutions universitaires*, 27 July 1971.

35 | Belgium, *Loi relative aux propositions budgétaires 1975-1976*, 5 January 1975, Art. 85-102.

36 | ULB Archives, IEE, Assembly of the Community of the Institute, minutes of the meeting held on Wednesday 5 May 1976; Extraordinary Assembly of the Institute: minutes of the meeting of 16 June 1976 [In French].

37 | Waelbroeck, Brussels, 31 January 2014.

Une nouvelle ère européenne d'échanges internationaux et transdisciplinaires

|||||

38 | Louis, Bruxelles, 27 janvier 2014.

39 | Waelbroeck, Bruxelles, 31 janvier 2014.

Poussées de croissance

On ne peut pas dire que le rythme des initiatives et activités de l'IEE ait baissé malgré les difficultés pratiques et la progression lente du processus d'intégration en Europe. À travers différentes formules, il a cherché depuis 1974 à favoriser, autour de la question européenne, les échanges informels entre les représentants des différentes sphères

afin de préserver entre eux et avec les étudiants, un lien qu'il considère essentiel. En 1980, Jean-Victor Louis prend la présidence d'un établissement toujours aussi déterminé dans son projet. Michel Vanden Abeele, directeur de l'Institut, incarne cette résolution à la tête d'une équipe de recherche où les nouveaux éléments sont soudain nombreux. La population des étudiants connaît quant à elle une croissance exponentielle qui n'est pas indépendante des paramètres géopolitiques nouveaux.

La crise chypriote et la mort de Franco ont précipité la fin des dictatures du Sud. L'adhésion de la Grèce aux Communautés européennes, effective dès 1981, n'est certainement pas anecdotique pour l'IEE qui est depuis longtemps le siège de l'Association belge pour la démocratie en Grèce³⁸. Quant à l'Espagne, la fin du franquisme et la transition démocratique lui valent de s'ouvrir à la partie occidentale du continent. C'est une opportunité significative pour l'Institut dont certains membres – Jean-Victor Louis et Michel Waelbroeck essentiellement – entretiennent des relations étroites avec les universités espagnoles. Après l'adhésion de l'Espagne aux Communautés, en 1986, les étudiants espagnols affluent en grand nombre, désireux de s'ouvrir à l'Europe quoiqu'ignorants souvent de la langue française³⁹. Enfin, les contacts répétés avec les universités américaines et britanniques assurent la bonne représentation du public anglo-saxon à l'Institut. Ces concours convergents voient le nombre d'étudiants doubler en cinq ans, passant de 45 en 1976 à 95 en 1981. Le chiffre s'envole, progressivement jusqu'en 1984 qui connaît 145 inscriptions, puis subitement avec 207 étudiants de 22



A new European era of international and transdisciplinary exchanges

Upsurges in growth

It cannot be said that the tempo of IEE initiatives and activities slowed, despite the practical difficulties and slow progress of the integration process in Europe. By various different means, the Institute has since 1974 sought to encourage informal exchanges about the European question among representatives within different spheres in order to preserve a link which it considers essential between these and students. In 1980, Jean-Victor Louis became President of an institution which remained as determined as ever to pursue its project. Michel Vanden Abeele, now Director of the Institute, was the incarnation of this determination, heading a research team which had suddenly incorporated numerous new members. In turn, the student body experienced an exponential growth which owed something to the new geopolitical parameters.

The Cypriot crisis and the death of Franco hastened the fall of the dictatorships in southern Europe. The accession of Greece to the European Communities, which became effective from 1981, was certainly of more than anecdotal interest for the IEE, which had long been the headquarters of the Belgian Association for Democracy in Greece³⁸. As for Spain, the end of the Franco regime and the transition to democracy enabled it to open up to Western Europe. This was a significant opportunity for the Institute, some members of which (in particular Jean-Victor Louis and Michel Waelbroeck) maintained close relations with Spanish universities. Following Spain's accession to the European Communities in 1986, Spanish students came in large numbers, wishing to make the

most of Europe, often despite knowing little French³⁹. Finally, repeated contacts with American and British universities ensured that English speakers would be well represented. These converging incentives saw the number of students double over five years, rising from 45 in 1976 to 95 in 1981. This number increased, gradually until 1984 when there were 145 enrolled, then suddenly leaping up with 207 students of



|||||

38 | Louis, Bruxelles, 27 janvier 2014.

39 | Waelbroeck, Bruxelles, 31 janvier 2014.

|||||

40 | Voir les rapports d'activités de l'IEE dans les années citées.

41 | Archives Historiques de l'Union européenne (AHUE), Institut universitaire européen de Florence (IUE), Histoire orale, INT617, Michel DUMOULIN, Yves CONRAD, Transcription de l'entretien accordé par Jean Poorterman, 28 octobre 1998, p. 44, [en ligne] <<http://www.eui.eu/HAEU/OralHistory/pdf/INT617.pdf>> (février 2014).

42 | SALMON, Bruxelles, 22 janvier 2014.

43 | Archives ULB, ULB/I22 -H/N°1, Rapport d'activités 1984, IEE, p. 25.

nationalités différentes pour l'année académique 1985-1986. L'année 1988-1989 enregistre 376 étudiants régulièrement inscrits et 18 élèves libres de 33 nationalités, mais le sommet est atteint en 1989-1990 avec 430 inscriptions pour 28 nationalités représentées, sans compter les 25 étudiants qui suivent des cours isolés⁴⁰. L'établissement d'une sélection sur dossier dès l'année suivante régulera certes l'inflation de la population estudiantine mais avec 207 inscrits, les difficultés matérielles demeurent conséquentes. Elles se répercutent douloureusement sur le bon déroulement des activités de l'Institut et notamment sur l'épanouissement de la bibliothèque. L'exiguïté des locaux explique probablement que, de l'avis de Jean Poorterman, la dimension « archives, bibliothèque, documentation » aurait pu être développée davantage à l'IEE⁴¹. Pourtant, sa prise en charge avait débuté sous d'heureux auspices.



Un centre de documentation pour la recherche

La bibliothèque fit longtemps l'orgueil de l'IEE, ou tout du moins fonda-t-on beaucoup d'espoir en son rayonnement. Il avait été porté à l'attention de Jean Salmon, alors qu'il travaillait à la naissance de l'établissement, que l'Institut royal des relations internationales s'était privé de Gilberte Huyvaert en dépit de ses talents reconnus. Le Secrétaire général de l'IEE l'avait tout de suite recrutée afin d'organiser la documentation au n°39⁴². À partir de 1963, la bibliothèque – qui portera dès 1993 le nom de Walter Ganshof, par décision du Conseil de l'Institut – adopte le système de classement de la bibliothèque de la Commission de la CEE. En plus des manuels, répertoires et annuaires européens, on y retrouve les documents d'organisations telles que le Conseil de l'Europe, l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE), la European Free Trade Association (EFTA), le Benelux et l'Organisation des Nations Unies (ONU), pour ce qui concerne les problèmes européens. Elle comprend également le Recueil de jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE), les documents du Parlement européen et de la Commission qui l'abonne gratuitement au Journal officiel des Communautés dès la fin de 1973. La bibliothèque acquiert annuellement 400 ouvrages nouveaux dans les années 1970 et reçoit bientôt toutes les publications officielles en sa qualité de Centre de documentation européenne (CDE). Sa collection bénéficie aussi en 1984 d'un don d'ouvrages issus de la bibliothèque de Jean Rey, de la part de Jean-Jacques Rey à la mémoire de son père⁴³.

22 different nationalities for the academic year 1985-1986. The year 1988-1989 saw 376 students officially enrolled, together with 18 auditors, representing 33 nationalities all told, but the peak was reached in 1989-1990 with 430 students representing 28 nationalities enrolled, without counting 25 external students taking individual courses⁴⁰. The institution of selection based on students' dossiers of achievements would regulate this inflation in student numbers but, with 207 enrolled, difficulties related to the facilities available remained considerable. They were to have painful repercussions on the Institute's activities and especially on the development of the library. The cramped nature of the facilities probably explains why, in Jean Poorterman's view, the 'archives, library, documentation' dimension could have been more developed at the IEE⁴¹. However, provision for this had begun promisingly.

A documentation centre for carrying out research

The library was for a long time the pride of the IEE, with a great deal of hope being invested in its development. It had come to Jean Salmon's attention, during his work as the Institute was being founded, that the Royal Institute of International Relations had parted with Gilberte Huyvaert despite her widely-recognized talents. The IEE General Secretary had immediately recruited her in order to organize library and documentation facilities at 39 Avenue F. D. Roosevelt⁴². From 1963, the library – which from 1993 would be named after Walter Ganshof, by decision of the Council of the Institute – adopted the classification system used by the

EEC Commission. In addition to European handbooks and directories, it housed documents from organizations such as the Council of Europe, the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), the European Free Trade Association (EFTA), BENELUX and the United Nations (as regards European problems). It also included the Reports of Cases before the European Court of Justice (ECJ), documents of the European Parliament and the European Commission, which granted the Institute a free subscription to the Official Journal of the Communities from the end of 1973. During the 1970s the Library acquired 400 new works each year and continued to receive official publications given its status as a European Documentation Centre (EDC). In 1984 the collection benefited from the gift of works from the library of Jean Rey, a donation made by Jean-Jacques Rey in memory of his father⁴³.

In 1988, the IEE could pride itself on being the sole reference point in Brussels – if we except European Council resources, which were difficult to access – for this type of documentation, the more so since the Commission had just decided to reduce access to its own library. Students from other universities often came to the Institute to carry out their research and the facilities had to be upgraded several times in order to accommodate this increase in the number of visitors but a saturation point had now been reached. A special committee of the Institute concluded that there was a need for new premises, an increase in the budget and an IT system for the library⁴⁴. It appeared once more that the Institute would have to expand. In 1990 the ULB acquired on its behalf premises at 41 Avenue Roosevelt, the part adjoining the Institute and whose plans had been drawn up by the same architect.

|||||

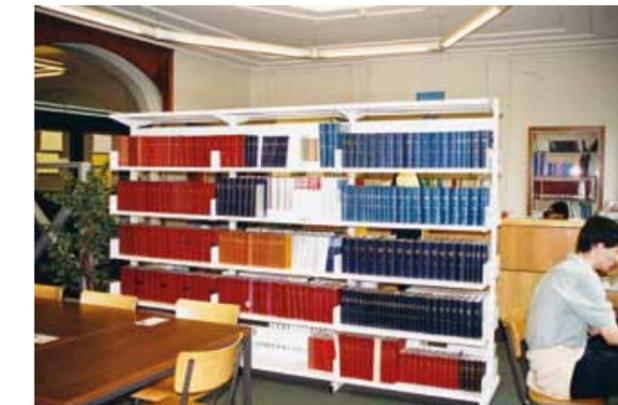
40 | See reports on IES activities for the years mentioned.

41 | Historical Archives of the European Union (HAEU), European University Institute, Florence (EUI), Oral History, INT617, Michel DUMOULIN, Yves CONRAD, Transcription of the Interview given by M. Jean Poorterman, 28 October 1998, p. 44, [on line] <<http://www.eui.eu/HAEU/OralHistory/pdf/INT617.pdf>> (Consulted February 2014) [In French].

42 | SALMON, Brussels, 22 January 2014.

43 | ULB Archives, ULB/I22 -H/No. 1, Report on IES Activities 1984, IES, p. 25 [In French].

44 | *Ibid.*, Report on Activities 1988, IES, p. 31.



En 1988, l'IEE se targue d'être l'unique point de référence à Bruxelles – si l'on excepte les ressources du Conseil, difficilement accessibles – pour ce qui concerne ce type de documentation, et spécialement depuis que la Commission a décidé un peu plus tôt de réduire l'accès à sa propre bibliothèque. Les étudiants des autres universités viennent souvent conduire à l'Institut leurs recherches et les locaux ont plusieurs fois dû être aménagés afin d'absorber cette recrudescence de visiteurs, mais à présent le comble est atteint. Une commission spéciale de l'Institut conclut à la nécessité de nouveaux locaux, d'un budget étendu et d'un système informatisé pour la bibliothèque⁴⁴. Il apparaît une fois de plus que l'Institut doit s'agrandir. L'ULB acquiert pour lui, en 1990, le n°41 de l'avenue Roosevelt, soit la partie attenante à la maison dont les plans ont été signés par le même architecte.

Aux portes de la relance, la rencontre des sciences humaines

L'expansion physique de l'IEE, dès le début des années 1980, fait écho au rythme d'une activité intellectuelle renouvelée. Au regard de l'intégration européenne, les chercheurs et enseignants intéressés ont très vite d'importants changements à constater. En 1984, Altiero Spinelli se voit décerner le titre de docteur honoris causa par l'ULB. Proche de l'IEE, depuis les années 1970, il présente d'autant plus volontiers, à l'occasion des 20 ans de l'établissement, le projet de traité instituant l'Union européenne qu'il a porté depuis les premiers travaux du *Club Crocodile*⁴⁵ jusqu'à son adoption finale par le Parlement européen le 14 février 1984. Le contexte général est à la relance et le Livre blanc est loin de concerner uniquement le Marché unique. L'éducation et la recherche sont également visées par les travaux de la Commission Delors. En témoignent, à des titres différents, le lancement du programme ERASMUS, dès

1987, ainsi que les réseaux de recherche en études politiques et économiques qui fleurissent à l'initiative des uns et des autres – qui dans les universités, qui dans les institutions. L'IEE n'est pas en reste et répond aux impératifs d'une ouverture sur le monde, indispensable après 1989. C'est également entre les disciplines des sciences humaines que l'Institut entreprend avec une nouvelle détermination d'abattre les murs, comme en témoignent les centres d'intérêt des personnalités qui se relayent à sa tête. L'économiste André Sapir prend la succession de Jean-Victor Louis en 1992. Il est suivi de l'historienne Régine Kurgan qui prend la présidence en 1998 : elle aura à relever les gageures de l'implémentation du régime de Bologne, dans le cadre de l'europanisation du système universitaire. La mise en œuvre, après l'an 2000, des aménagements prescrits à ce titre sous les présidences successives de Françoise Thys-Clément, Mario Telò et Marianne Dony, donne tout son sens à la réflexion qu'entreprend l'IEE à la veille de ses 50 ans.

Le bilan introspectif, dans les travaux conduits en ce sens⁴⁶, est de nature double. Il porte tout d'abord sur les aspects pédagogiques d'un enseignement qui ne se limite plus désormais au troisième cycle. Dans la continuité de cette question, il y a lieu de s'interroger sur la réalité de la dimension interdisciplinaire à laquelle les chercheurs de l'Institut ont cherché à inspirer un élan nouveau dans le suivi, notamment, des progrès communautaires de l'UE élargie. La suite de la présente rétrospective propose une lecture des enjeux sous-tendus par ces interrogations respectives.

With the pace of events quickening, a meeting between the social sciences

The physical expansion of the IEE from the start of the 1980s was a response to an increase in the tempo of intellectual activity. With regards to European integration, lecturers and researchers were to quickly become aware of significant changes. In 1984, Altiero Spinelli was awarded the title of Doctor Honoris Causa by the ULB. As a close partner of the IEE since the 1970s, he was pleased to make a presentation, on the occasion of the 20th anniversary of the foundation of the Institute, on the drafting of the Treaty founding the European Union for which he had worked from the first meetings of the Crocodile Club⁴⁵ to the resolution of the European Parliament on 14 February 1984 on the Draft Treaty establishing the European Union. The general context was one of an increase in moves towards integration and the 1985 White Paper on establishing the Single Market addressed more far-reaching issues. Education and research were also targeted by the Delors Commission. Instances of this, in different ways, were the launch of the ERASMUS programme in 1987, as well as of research networks in Political and Economic studies which were to flower as a result of both sets of initiatives, whether in universities or in European institutions, and which we discuss in later chapters. The IEE was not left behind and responded to the imperatives driving an opening out to the world, which became indispensable after 1989. In addition, the Institute set about removing the walls dividing the social sciences, as can be seen by the focus of interests of the personalities succeeding each other at its head. The economist André Sapir succeeded Jean-Victor Louis in 1992. He was followed by the historian Régine Kurgan who became President in 1998: she was to take up the challenges of implementing the Bologna process of Europeanization of university systems. The implementation after 2000 of the adjustments

made necessary by this development under the successive presidencies of Françoise Thys-Clément, Mario Telò and Marianne Dony, is a manifestation of the amount of thinking undertaken by the IEE as it approached its 50th anniversary.

The internal outcomes of the work undertaken to this end⁴⁶ were dual in nature. They firstly concerned the pedagogic aspects of a teaching programme which was no longer limited to postgraduate studies. As an extension of this question, it is appropriate to examine the real nature of the interdisciplinary dimension to which the Institution's researchers sought to give new impetus by studying the reform of European treaties and more specifically progress towards communitarianism within an enlarged European Union. In the next part of this retrospective survey we shall look more closely at the issues underlying these questions.



45 | This informal group of MEPs, owes its name to its first meeting place: the 'Au Crocodile' restaurant in Strasbourg.

46 | In addition to meetings about the future of the IES, see especially the strategic document produced for the 50th anniversary of the IES-ULB by a working group chaired by Mario Telò and Marianne Dony. ULB Archives, ULB/122.2 No. 1, IEE-ULB 50. *Un institut d'études européennes à Bruxelles pour le 21^{ème} siècle. Pour une nouvelle phase dans le développement des études européennes, Brussels, 2009.*

44 | *Ibid.*, Rapport d'activités 1988, IEE, p. 31.

45 | Le groupe informel de membres du Parlement européen, fondé en juillet 1980, tient son nom de son premier lieu de réunion : le restaurant « Au Crocodile » à Strasbourg.

46 | En dehors des réunions sur l'avenir de l'IEE, voir notamment le document de stratégie pour les 50 ans de l'IEE-ULB préparé par un groupe de travail présidé par Mario Telò et Marianne Dony. Archives de l'ULB, ULB/122.2 N°1, IEE-ULB 50. *Un institut d'études européennes à Bruxelles pour le 21^{ème} siècle. Pour une nouvelle phase dans le développement des études européennes, Bruxelles, 2009.*



Un Institut pluridisciplinaire
pour la recherche et l'enseignement

A multidisciplinary Institute
for teaching and research

47 | Archives IEE, Allocution de Walter Ganshof..., 27 février 1964, p. 8.

48 | AHUE, IUE, HO, INT617, DUMOULIN & CONRAD, Entretien accordé par Jean Poorterman, 28 octobre 1998, p. 44, [en ligne] <<http://www.eui.eu/HAEU/OralHistory/pdf/INT617.pdf>> (février 2014).

Le droit et l'intégration économique

Les cours de la licence spéciale en études européennes ont débuté à l'ULB lors de la rentrée universitaire 1963-1964. Le premier rapport d'activités de l'Institut rappelle la séance inaugurale du 27 février 1964 ainsi que les différentes interventions. Nous avons déjà évoqué celle de Maurice Leroy mais revenons sur les positions de Walter Ganshof concernant les débuts de l'intégration européenne. C'est d'abord aux expériences et aux réflexions de l'économiste, observe-il, que ce monde nouveau s'est ouvert, « mais bientôt le juriste allait devoir, rompant avec des devises familières et des raisonnements traditionnels, trouver aux problèmes qui se posaient à lui des solutions que le droit national n'était plus en mesure d'apporter. »⁴⁷ Par la suite, Walter Ganshof affirmera encore que le domaine économique constitue l'élément central des préoccupations de l'IEE. Il apparaît pourtant que le projet de l'Institut est à l'origine et demeurera dans une large mesure l'apanage des juristes jusqu'à la fin des années 1980. Jean Poorterman, qui partagea dans les années 1970 l'enseignement spécialisé sur les institutions avec Emile Noël, relie la question des disciplines à celle de l'Europe dans l'université :

« Quand [l'IEE] a été animé par Ganshof, il a eu de grandes ambitions. Je croyais qu'on pouvait en faire un centre plus développé encore sur le plan de l'insertion de l'Europe dans les Facultés et dans les enseignements. Et en réalité, il y a eu une très grosse poussée de grandes valeurs au niveau juridique, des gens comme Jean-Victor Louis et d'autres ont vraiment créé la notion de droit européen dans nos milieux. »⁴⁸

Si l'IEE ne fait pas, dans l'histoire de ses débuts, la part belle aux économistes ou aux politologues malgré l'activité prolifique de directeurs de recherche renommés, cela ne tient pas exclusivement à la personnalité de ses fondateurs. Il est important de marquer le caractère indissociable de la pluridisciplinarité et de la naissance des études européennes et/ou de l'intégration européenne. En Europe, il apparaît que l'étude du phénomène d'intégration est largement dominée



Jurisprudence and economic integration

Teaching on the special degree in European Studies began at ULB at the start of the 1963-64 academic year. The Institute's first report on its activities mentions the inaugural session on 27 February 1964 as well as the various different contributions made. We have already mentioned that made by Maurice Leroy but focus here on Walter Ganshof's positions as regards the beginnings of European integration. 'It was to the experiences and the reflexions of the economist that this new world was first revealed', he observed. 'But soon the Lawyer had to break with the doctrines to which he was accustomed and the reasonings which were familiar to him and find solutions for his problems which national law could no longer provide.'⁴⁷ Following this, Walter Ganshof reiterated that the economic field was central to the concerns of the IEE. It appears however that the project of the Institute was originally and would remain to a great extent the preserve of legal scholars up until the end of the 1980s. Jean Poorterman, who during the 1970s shared the specialised teaching on the institutions with Emile Noël, linked the disciplinary question within the University to that of Europe:

*'When [the IEE] was directed by Ganshof, he conceived great ambitions. I believed that it could be made into a still more specialised centre as regards the introduction of European issues into the Faculties and into teaching. And in reality, there was a very considerable upsurge in key values on a legal level, people like Jean-Victor Louis and others really created the notion of European law within our circles.'*⁴⁸

While the IEE did not, in the history of its origins, highlight economists or political scientists in spite of the prolific activities of renowned directors of research, this was not linked exclusively to the personalities of its founders. It is important to stress the indissociable character of multidisciplinary and the birth of European Studies and/or of European integration. In Europe, it appears that the study of the phenomenon of integration was to a great extent dominated during the 1950s by international relations and public law. This manifestation has to be contrasted with the development of European Studies in the USA. It was along these lines that Andy Smith sought to define – as did Marco Giuliani and Claudio Radaelli for the case of Italy⁴⁹ – the construction of political science in France. This discipline came late to these studies but with a new perspective on the process of European integration. Andy Smith in particular shows how the political science practised by French specialists derives from the teaching of public law in the 1950s: until the upheavals of 1968 and the breakthrough of social sciences, French political science did not encourage empirical research and saw itself as essentially descriptive⁵⁰. As regards Belgium – and the activities of Jean Salmon and Walter Ganshof provide a good illustration of this – the idea of setting up the IEE appeared at a time when international law was enjoying a run of success. It can be argued however that the founding President of the IEE had several reasons to emphasize the economic rationale. The very creation of the Institute was linked, from the outset, to the need to develop in Brussels a scientific institution of higher education, research and documentation about

47 | IEE Archives, Inaugural Session: Address by Walter Ganshof van der Meersch, President of the Institute, Institute of European Studies, 27 February 1964, p. 8 [In French].

48 | HAEU, EUI, OH, INT617, DUMOULIN & CONRAD, Interview given by Jean Poorterman, 28 October 1998, p. 44, [on line] <<http://www.eui.eu/HAEU/OralHistory/pdf/INT617.pdf>> (consulted February 2014) [In French].

49 | Marco Giuliani, Claudio MARIA RADAELLI, 'Italian Political Science and the European Union', *Journal of European Public Policy*, No. 6(3), 1999, pp. 517-524.

50 | Andy SMITH, "French Political Science and European Integration", *Journal of European Public Policy*, No. 7(4), 2000, pp. 663-669.

|||||

49 | Marco GIULIANI, Claudio RADAELLI, « Italian political science and the European Union », *Journal of European Public Policy*, N°6(3), 1999, pp. 517-524.

50 | Andy SMITH, « French Political Science and European Integration », *Journal of European Public Policy*, N°7(4), 2000, pp. 663-669.

51 | Archives IEE, Allocution de Walter Ganshof..., 27 février 1964, p. 2.

52 | « Séance académique en l'honneur de M. W. J. Ganshof van der Meersch », *Forum*, N°30, Janvier 1973, p. 14.

53 | Dusan SIDJANSKI, « Formation européenne et modèle américain. Commentaires sur les dix thèses sur une Université européenne », *Cadmos*, N°8, Genève, 1979, p. 92.

dans les années 1950 par les relations internationales et le droit public. Cette manifestation est à dissocier de l'évolution des études européennes aux États-Unis. C'est dans cet esprit qu'Andy Smith a voulu définir – comme l'ont fait Marco Giuliani et Claudio Radaelli pour le cas italien⁴⁹ – la construction de la science politique en France. Cette discipline s'y s'invita tardivement mais avec un regard neuf dans les études sur le processus d'intégration européenne. Smith expose notamment la manière dont la science des politologues hexagonaux dérive de l'enseignement du droit public dans les années 1950 : jusqu'aux bouleversements de 1968 et la percée des sciences sociales, la science politique française n'encourageait pas la recherche empirique et se voulait essentiellement descriptive⁵⁰. Pour ce qui concerne la Belgique – les activités de Jean Salmon et Walter Ganshof l'illustrent largement – l'idée de créer l'IEE survient alors que le droit international a le vent en poupe. On peut avancer cependant que le président-fondateur de l'IEE a plusieurs raisons de mettre en valeur l'objet économique. La création même de l'Institut est liée, dès l'origine, à la nécessité de développer à Bruxelles un organisme scientifique de haut enseignement, de recherche et de documentation sur l'Europe à la suite de la signature du traité de Rome. Un tel établissement puiserait toute légitimité de sa proximité avec les institutions européennes. C'est ainsi que le centre d'intérêt de l'IEE est également celui de la Commission économique pour l'Europe à Genève, de l'OCDE à Paris et, *last but not least*, de la CEE à Bruxelles. Enfin, l'Institut se veut le laboratoire d'un nouveau genre d'enseignement et de recherche. C'est aussi

cela que veut souligner le juriste en laissant à l'économie, le temps d'un discours, la place centrale :

« *[Les] études et [les] travaux se poursuivront dans le champ de plusieurs disciplines. D'une part, les économistes pourront ainsi apporter une contribution importante à l'édification du droit économique, aux frontières du droit privé et du droit public. D'autre part, ils s'efforceront de jeter quelque lumière sur les questions qui touchent à la fois à leurs préoccupations et à celles de la section politique.* »⁵¹

Établir des passerelles entre les sciences humaines

Les bases d'un dialogue interdisciplinaire, pour l'étude d'un objet hybride, sont jetées. Sont-elles suffisamment solides ? À l'évocation de l'IEE, le recteur André Jaumotte remarquera justement, en 1973, que « la multidisciplinarité, tant en faveur [désormais], est une expérience passionnante mais combien délicate »⁵² ; l'enjeu en est plus que la simple juxtaposition des sections de recherche. Dusan Sidjanski, alors président de l'Association des instituts d'études européennes (AIEE), semble dénoncer les prétentions interdisciplinaires pour leur valeur de slogan : dans les années 1970, la plupart des instituts d'études européennes assurent « la coexistence de plusieurs disciplines réunies autour d'un objet commun sans pour autant parvenir à mettre en commun une collaboration multidisciplinaire réelle »⁵³. L'ambition n'a de chance de réussir, conclut Dusan Sidjanski, que dans le cadre d'un projet

Europe following the signature of the Treaty of Rome. An establishment of this sort would derive a full measure of legitimacy from its proximity to European institutions. This is why the focus of interest for the IEE would also be the United Nations Economic Commission for Europe in Geneva, the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) in Paris, and, last but not least, the EEC in Brussels. Finally, the Institute saw itself as the test bed for a new type of teaching and research. This is what Walter Ganshof wished to emphasize by giving pride of place to economics, if only in this speech:

*'[The] studies and activities will be pursued in several disciplines. Thus, on the one hand, economists will be able to make an important contribution to the development of economic law, which is situated on the borderline between private and public law; on the other hand, they will endeavour to shed light on questions which concerns both their own preoccupations and those of the Department of Politics.'*⁵⁴

Building bridges between the social sciences

The foundations of an interdisciplinary dialogue, one addressing a hybrid object of study, had been put in place. Were they solid enough? Recalling the IEE, Rector André Jaumotte would actually remark in 1973 that 'multidisciplinarity, though [now] in great favour, is an exciting experiment but such a delicate one'⁵²; at stake was more than a straightforward juxtaposition of research departments. Dusan Sidjanski,

at that time President of the Association of Institutes of European Studies (AIEE), seemed to denounce pretensions to interdisciplinarity as mere sloganeering: in the 1970s, most European Studies Institutes provided 'the coexistence of several disciplines grouped around one common object without however succeeding in having in common any real



|||||

51 | IEE Archives, Address by Walter Ganshof..., p. 2 [In French].

52 | 'Séance académique en l'honneur de M. W. J. Ganshof van der Meersch', *Forum*, No. 30, January 1973, p. 14.

|||||

54 | Archives IEE, Discours prononcé par Louis Armand, membre de l'Institut de France, ancien président de l'Euratom, à l'inauguration officielle de l'IEE, 27 février 1964, p. 3.

55 | *Dixième anniversaire...*, op. cit., p. 24.

56 | Jean-Victor Louis, « Walter Ganshof van der Meersch et le droit européen », *Journal des Tribunaux*, N°5711, 26 mars 1994, p. 271.

concret de recherche tandis que sur le plan pédagogique, il ne s'agira la plupart du temps que de passerelles jetées entre les disciplines (ex. science politique, économie, droit, histoire) plutôt que de véritables approches multidisciplinaires. L'IEE échappera-t-il à la règle ?

L'humilité dont fait preuve Walter Ganshof quant à la place des travaux juridiques dans son nouvel établissement prend peut-être un sens nouveau à l'écoute du discours prononcé par Louis Armand le 27 février 1964. Bien que ce dernier reconnaisse, dans ses propos inauguraux, un rôle essentiel au droit, cette fonction est celle de l' « inertie » sans laquelle – dans la sensibilité de l'ingénieur – il n'y aurait pas de mécanique. Et le haut fonctionnaire de soutenir, provocateur, que « le droit nous inquiète parce que le droit est souvent ce qui fige, ce qui empêche l'évolution, et il est trop fréquemment compris comme cela »⁵⁴. Il se réjouit dès lors qu'on ait adjoint au droit, à l'IEE, les sciences économiques et juridiques. Est-ce à cause de cette perception trop technique des traités, du sentiment de leur séquestration par les juristes, que Walter Ganshof, anticipant la critique, choisit la discrétion ? La remarque a porté et, de cette vision univoque d'un droit contraignant, le président retraité se défiera explicitement à l'occasion des dix ans de l'Institut : « le propos est injuste. Il est d'un homme

de science exacte. Le droit, sans doute, clarifie et ordonne. Mais il est la grande source de l'équilibre. Il libère. Il garantit. Il donne la sécurité. »⁵⁵ Jean-Victor Louis reconnaîtra les accents familiers de Walter Hallstein dans la représentation selon laquelle le phénomène communautaire s'est d'abord affirmé – comme le soutient Walter Ganshof – par l'originalité de son droit⁵⁶. Il faut aussi étudier comment, par la suite, les sciences humaines ont tracé alternativement leur voies, parallèles ou connexes, dans l'enseignement et les activités de recherche autour de l'objet européen.

multidisciplinary collaboration»⁵³. This ambition would only have any chance of succeeding, Dusan Sidjanski concluded, if it involved a concrete research project. At the same time, on a pedagogic level, most often bridges would merely be thrown between the disciplines (e.g. political science, economics, law, history, etc) rather than true multidisciplinary approaches. Would the IEE provide an exception to this rule?

The humility shown by Walter Ganshof as regards the place of legal studies within his new institution perhaps takes on new meaning on listening to the address given by Louis Armand on 27 February 1964. Although recognising an essential role for law in his inaugural talk, its function would be to provide the 'inertia' without which – in the eyes of the engineer – there could be no mechanics. This senior official went on to maintain, provocatively, that 'Law is a concern for us, because the Law is often that which sets in stone, that which prevents evolution, and it is too frequently understood in this way'⁵⁴. For this reason he rejoiced in the fact that at the IEE, law had been given a place alongside economic and legal sciences. Was it because of this excessively technical perception of European treaties, and a feeling that they had been appropriated by legal scholars, that Walter Ganshof, forestalling criticism, chose to remain silent? The remark hit home, and talking about

this unequivocal vision of law as a constraining factor, the President in retirement would challenge this explicitly on the occasion of the tenth anniversary of the Institute: 'The remark is unfair. It comes from a scholar in the exact sciences. No doubt the Law clarifies and orders. But it is the major source of equilibrium. It liberates. It guarantees. It provides security.'⁵⁵ Jean-Victor Louis would recognise the familiar voice of Walter Hallstein in the representation of the phenomenon of the European community asserting itself – as Walter Ganshof maintained – by the originality of its laws⁵⁶. It is also necessary to examine how, subsequently, the social sciences would each in turn trace out their pathways, whether parallel or connected, in teaching and research focussed on the European object.

|||||

53 | Dusan SIDJANSKI, 'Formation européenne et modèle américain. Commentaires sur les dix thèses sur une Université européenne', *Cadmos*, No. 8, Geneva, 1979, p. 92.

54 | IEE Archives, Speech by Louis Armand, Member of the Institut de France, former President of Euratom, at the official inauguration of the IEE, 27 February 1964, p. 3 [In French].

55 | *Dixième anniversaire...*, 29 March 1974, p. 24.

56 | Jean-Victor Louis, 'Le vicomte Ganshof van der Meersch', *Journal des Tribunaux*, No. 5711, 26 mars 1994, p. 271.

Un enseignement de troisième cycle au sein d'une université européenne

57 | SIDJANSKI, *op. cit.*, p. 91.

58 | Archives ULB, IEE, Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif de l'Institut d'Études Européennes, 24 juin 1967, pp. 2-3.

59 | Matei CALINESCU, « Dix thèses sur une université européenne », *Cadmos*, N°8, Genève, 1979, pp. 29-30.

60 | SIDJANSKI, *op. cit.*, p. 92.

61 | Archives ULB, ULB/I 22.2 -H2/N°1 D, Rapport d'activités bisannuel 1992 & 1993, IEE, p. 12.



La haute spécialisation et l'interdisciplinarité

À la fin des années 1970, la plupart des instituts d'études européennes ayant vu le jour au cours des trois décennies précédentes sont des centres post-licences. Dusan Sidjanski soutient à ce sujet que le droit est « une des rares disciplines dont l'enseignement de deuxième cycle peut porter sur le droit européen et communautaire »⁵⁷. S'il est possible de faire l'argument inverse, l'interdépendance des études européennes et de la forme de l'enseignement qu'elles prescrivent n'en est pas moins patente. L'IEE fait donc le choix d'un programme de troisième cycle : les étudiants ayant suivi avec succès l'enseignement réparti entre les trois sections de l'Institut se voient conférer le titre de « Licencié en études européennes », avec mention de la section choisie. Le cursus comporte un noyau de cours obligatoires avec un grand choix de cours à option. Ce sont les juristes, nous l'avons vu antérieurement, qui promulguèrent cette formule face à la diversité des productions du droit matériel. L'interdisciplinarité tend à s'exprimer, par ailleurs, dans le système du « tronc commun » afin de permettre à chaque étudiant, indépendamment de sa section, d'avoir un aperçu de la réalité communautaire dans sa pluralité. À l'origine, trois cours fondamentaux sont communs à toutes les sections : « Organisations européennes », « Structures économiques européennes » et « Problèmes politiques européens »⁵⁸.

Il apparaît donc que l'enjeu de l'enseignement de troisième cycle est double : la haute spécialisation des étudiants et l'interdisciplinarité de l'approche en sont les segments.

Dans son ambition, l'IEE rejoint par là-même la multitude des instituts qui viendront encore à sa suite et que Dusan Sidjanski évoque en 1979. Or, c'est précisément ces deux prétentions que ce dernier remet en cause, en même temps que le modèle universitaire américain dont elles découlent nécessairement selon Matei Calinescu⁵⁹. Qu'entendre donc par « haute spécialisation » ? Il convient de noter que, dans les années 1970, la grande majorité des instituts d'études européennes

*« organisent des cours et des séminaires de type classique dont la problématique européenne constitue la matière privilégiée. À ce titre ce sont des enseignements spécialisés. La haute spécialisation ne peut être obtenue en un an de post-licence ; elle peut être acquise uniquement dans les quelques rares centres de recherche qui sont les seuls à pratiquer, et pas toujours, une approche interdisciplinaire. »*⁶⁰

Dans le programme d'enseignement défini pour l'IEE en 1962, les licences spéciales comprenaient deux années. À partir de 1969, la durée des études de la section économique est ramenée à un an tandis que les étudiants des autres sections peuvent être également autorisés par le président à présenter les deux épreuves d'évaluation au cours de la même année académique⁶¹. Du reste, l'axe « recherche/enseignement » que promeut l'Institut semble devoir favoriser son projet pédagogique mais c'est bien d'une réflexion continue et pragmatique dont celui-ci doit néanmoins faire l'objet. Le Comité consultatif de l'Institut – vaste réseau d'éminents conseillers – représente l'arène privilégiée de ces débats

Postgraduate teaching at the heart of a European university

High level specialization and multidisciplinary

At the end of the 1970s, most of the Institutes of European Studies which had been founded during the previous three decades were centres of postgraduate studies. On this point Dusan Sidjanski maintains that law is 'one of the rare disciplines where undergraduate study can focus on European and Community law.'⁵⁷ While it is possible to put forward the contrary argument, the interdependence of European Studies and the form of teaching which they require is fairly evident. The IEE therefore opted for a postgraduate programme: students who had successfully followed the teaching distributed across the three departments in the Institute would be awarded a 'Degree in European Studies' specifying their chosen department. The programme of studies included a core of compulsory courses with a wide choice of optional courses. As we have seen, this formula was originated by the legal scholars as a response to the diversity of substantive law. Interdisciplinarity also tended to find its expression in the 'common core' system in order to allow each student, independently of his or her department, to have some insight into the reality of the Community in all its plurality. Initially, three foundation courses were common to all departments: 'European Organizations', 'European Economic Structures', and 'European Political Problems'⁵⁸.

It thus appears that the challenge posed by postgraduate teaching was dual in nature: the students' high degree of specialisation and the interdisciplinary approach were its two components. In pursuing this ambition, the IEE would thereby

align itself with the multitude of Institutes which were to enter the sector in its wake and which Dusan Sidjanski discussed in 1979. Now, it was precisely these two claims which the latter questioned, at the same time as the US Higher Education model from which they necessarily derive, according to Matei Calinescu⁵⁹. So what should be understood by 'highly-specialised'? It should be noted that in the 1970s, the great majority of Institutes of European Studies

'offer courses and seminars of a traditional type for which study of the problem of Europe constituted the key subject. This meant that they were specialised programmes. A high degree of specialisation cannot be achieved in one year of postgraduate study; it can only be acquired in the few rare centres of research which the only ones to practice, and that not always, an interdisciplinary approach'.⁶⁰

In the teaching programme drawn up for the IEE in 1962, special degrees took two years. From 1969, the duration of studies in the Economics Department was cut to one year, while students in other departments could also be granted leave by the President to take both assessments during the same academic year⁶¹. Moreover, it seemed that the 'teaching/research' axis promoted by the Institute would favour its pedagogic project, but it nevertheless must remain subject to continuous, pragmatic review. The Institute's Advisory Committee – a vast network of eminent advisors – was the key arena for these debates during the 1960s. This is how Jean Rey, observing among his students a deficiency of conceptual preparation for highly-specialised teaching about the economic policies of the EEC, came to raise questions

57 | SIDJANSKI, *op. cit.*, p. 91.

58 | ULB Archives, IEE, Minutes of the Meeting of the Advisory Committee of the Institute of European Studies, 24 June 1967, pp. 2-3 [In French]

59 | Matei CALINESCU, 'Dix thèses sur une université européenne', *Cadmos*, No. 8, Genève, 1979, pp. 29-30.

60 | SIDJANSKI, *op. cit.*, p. 92.

61 | ULB Archives, ULB/I 22.2 -H2/No. 1 D, Biannual Report 1992 and 1993, IEE, p. 12 [In French].



|||||

62 | Archives ULB, IEE, Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif, 24 juin 1967, pp. 9, 11.

63 | SALMON, Bruxelles, 22 janvier 2014.

64 | Archives ULB, IEE, Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif, 24 juin 1967, pp. 2-3.

dans les années 1960. C'est ainsi que Jean Rey, observant chez ses étudiants les notions insuffisantes à recevoir un enseignement hautement spécialisé sur les politiques économiques de la CEE, s'interroge en 1967 sur les limites de la formation assurée par les enseignements généraux dont ils avaient bénéficiés. Interpellé par la remarque, le baron Hubert Ansiaux, gouverneur de la Banque nationale de Belgique, suggère que la raison en doit être recherchée au niveau de l'enseignement précédant celui dispensé à l'IEE. Il sonde en conséquence l'opportunité de réserver une place plus grande à ces problèmes dans le cadre de la licence en sciences économiques et des études d'ingénieur commercial⁶². La problématique de la haute spécialisation pose ainsi la question de la place de l'Europe – ou tout du moins d'une approche dépassant le strict cadre national – dans l'enseignement de deuxième cycle à l'ULB dans les années 1950-1960.

L'enseignement complémentaire

En marge des programmes cités se développe à l'IEE un enseignement complémentaire qui se présente sous la forme de conférences, généralement suivies de débats contradictoires. Jean Salmon soutient que la plupart des instituts ou centres de recherche, à la même époque, se prêtaient trois ou quatre fois par an à ce type d'exercice, quand l'IEE organisait jusqu'à treize conférences annuellement. Pour ce faire, l'Institut bénéficie, dans les années 1960, de l'appui de diverses fondations et, en particulier, de l'immense carnet d'adresses du Centre Européen de la Dotation Carnegie pour la Paix Internationale à Genève⁶³. Les exposés de l'enseignement complémentaire, dispensés par des professeurs ou des hauts fonctionnaires des organisations européennes, constituent pour les étudiants la matière d'examen. Le choix isolé des premières conférences donne lieu dans les débuts de l'IEE à un enseignement trop disparate. Aussi, il est décidé d'élire un thème central autour duquel s'articuleraient les interventions, à partir de la seconde année académique⁶⁴.

Des cours d'été sont également dispensés dès 1965, en collaboration avec la Faculté internationale pour l'Enseignement du Droit comparé de Strasbourg. Après deux années dans cette voie, l'IEE se félicite de la diversité de l'audience réunie lors de ces leçons tant sur le plan des profils des participants (jeunes diplômés, stagiaires du barreau et de l'administration, etc.) que du point de vue de leur origine géographique (Europe, États-Unis d'Amérique, Amérique du Sud et Amérique centrale). Fort de ce succès, le Comité

in 1967 about the limitations of the education offered by the general courses which they had taken. Concerned by these remarks, Baron Hubert Ansiaux, Governor of the National Bank of Belgium, suggested that the reason for this was to be sought in the standard of teaching before students reached the IEE. In consequence, he explored the appropriateness of finding more space for these problems within the undergraduate degree in Economics and in studies to become a Commercial Engineer⁶². The problem of the high level of specialisation thus raised the question of Europe's place – or at least the place of an approach going beyond the strictly national context – in teaching for undergraduate degrees at the ULB in the 1950s and 1960s.

Complementary teaching

Alongside the teaching programmes we have mentioned, the IEE saw the development of complementary teaching in the form of lectures generally followed by an open forum. Jean Salmon maintains that during this period most Institutes or research centres engaged in this type of exercise three or four times a year, while the IEE would organise up to thirteen lectures a year. In order to do this, during the 1960s the Institute benefited from the support of various foundations, and, in particular, the immense address book held by the European Centre of the Carnegie Endowment for International Peace in Geneva⁶³. Complementary teaching presentations given by lecturers or senior officials from

European organisations, constituted the subject of students' examinations. The isolated selection of individual lectures gave rise during the first year of the IEE to a programme which was too random and diverse. It was therefore decided to select a central topic around which the presentations would be organised, beginning in the second academic year⁶⁴.

Summer schools were also organised beginning in 1965, in collaboration with the International Faculty for the Teaching of Comparative Law in Strasbourg. After two years pursuing this venture, the IEE was able to congratulate itself on the diversity of the audience for these classes, both in terms of participants' profiles (young graduates, articulated clerks training for the bar and government administration, etc.), and their geographical origins (Europe, the USA, South America, Central America). Encouraged by this success, the Management Committee gave consideration to the appropriateness of opening up these sessions to graduates of the Institute or those holding an award in European Studies recognised as equivalent. The sessions would allow certain questions to be gone into more deeply by a specialised public. In 1967 the IEE therefore put the idea of 'refresher courses' to its Advisory Committee. The Institute's authorities specified that 'an initiative of this sort could only be organised with the collaboration of other Institutes of European Studies with a high level of learning; the programme could be devised jointly; teaching could also be a joint effort'⁶⁵. In reality, the formula was not unprecedented but was inspired by the assistance which the Institute afforded to an initiative of this nature organised during the academic year 1966-67 by the

|||||

62 | ULB and IEE Archives, Minutes of the meeting of the Advisory Committee, 24 June 1967, pp. 9 & 11 [In French].

63 | SALMON, Brussels, 22 January 2014.

64 | ULB Archives, IEE, Minutes of the Meeting of the Advisory Committee, 24 June 1967 pp. 2-3 [In French].

65 | *Ibid*, p. 5.

directeur s'interroge sur l'opportunité d'ouvrir ces sessions aux étudiants déjà diplômés de l'Institut, ou titulaires d'un diplôme en études européennes jugé équivalent. Elles permettraient l'approfondissement de certaines questions par un public déjà spécialisé. C'est ainsi que l'IEE soumet à son Comité consultatif, en 1967, l'idée des cours de « recyclage ». Les autorités de l'Institut précisent qu'« une telle initiative ne pourrait être organisée qu'avec la collaboration des autres instituts d'études européennes de niveau scientifique élevé; le programme pourrait être établi en commun ; le personnel enseignant pourrait être commun aussi »⁶⁵. En réalité, la formule n'est pas inédite mais s'inspire du concours qu'a prêté l'Institut à une initiative de cette nature organisée, au cours de l'année académique 1966-1967, par l'Association des anciens étudiants de droit de Bruxelles. Deux cents personnes ont suivi les cours proposés à cette occasion. Le projet n'aboutira finalement pas à la collaboration interuniversitaire envisagée mais l'idée des recyclages sera retenue.

Séminaires pratiques et cours ex-cathedra

Le mémorandum rédigé par les étudiants en 1975, sous le titre « Pour un enseignement de troisième cycle », ne prêtera pas tout de suite à une réforme en profondeur : la section juridique offrira la possibilité d'un travail de maîtrise – introduit dans la section économique en 1972 – que boudront pourtant la plupart des étudiants. Quelques mesures additionnelles seront prises afin que soient plus souvent fournis des

syllabi mais il ne sera pas possible d'aller beaucoup plus loin. Les étudiants de l'IEE sont de passage, par définition, et les doléances des uns et des autres ne peuvent mener inconsidérément à des arrangements ponctuels. La voix des élèves n'est pas ignorée pour autant : une commission a bien été constituée et a procédé à plusieurs échanges de vues qui éclairent la qualité de l'enseignement de troisième cycle dispensé par l'IEE. C'est principalement le nombre de cours



Brussels Association of Former Law Students. Two hundred attendees had followed the course offered on that occasion. The project did not finally give rise to the expected inter-university collaboration, but the idea of a refresher course would not be forgotten.

Practical seminars and magisterial lectures

The memorandum drawn up by students under the title 'Towards Postgraduate Teaching' ('Pour un enseignement de troisième cycle') did not immediately give rise to an in-depth reform: the Law Department would offer the opportunity to submit a Master's thesis – introduced in the Economics Department in 1972 – which most students would however refrain from taking up. Some additional measures would be taken in order to provide explicit course outlines but it would not prove possible to go much further. IEE students were by definition only passing through, and the complaints made could not give rise to ad-hoc arrangements without further consideration. This did not mean that students' voices were ignored: a committee was indeed set up and undertook several exchanges of views which shed light on the quality of the postgraduate teaching imparted by the IEE. It was primarily the number of ex-cathedra, magisterial lectures within the compulsory teaching, a number which appeared to be excessive for specialised studies, which drew criticism. Students wanted more seminars, something however which the IEE could not offer given logistical and statutory limitations linked in particular to its interfaculty character. Michel Waelbroeck thus called attention in 1976 to the difficulty of reducing the number of formal lectures given the academic freedom which the lecturers enjoyed and the fact that some classes were common to both the Institute and ULB Faculties⁶⁶. In this regard, Peter Praet had already observed one year previously that 'The Institute appears to be providing more undergraduate courses than [...]

65 | *Ibid.*, p. 5.

66 | ULB Archives, IEE, Minutes of the Meeting of the Assembly of the Institute, 5 May 1976, p. 9 [In French].

|||||

66 | Archives ULB, IEE, Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée de l'Institut, 5 mai 1976, p. 9.

67 | *Ibid.*, 5 mai 1975, p. 4.

68 | Archives ULB, ULB/I 22.2 -H2/N°1 D, Rapport d'activités bisannuel 1992 & 1993, IEE, p. 12.

69 | AHUE, IUE, HO, INT617, DUMOULIN & CONRAD, Entretien accordé par Jean Poorterman, 28 octobre 1998 p. 44, [en ligne] <<http://www.eui.eu/HAEU/OralHistory/pdf/INT617.pdf>> (février 2014).

70 | Archives ULB, IEE, Procès-verbal de la Réunion de l'Assemblée de l'Institut, Bruxelles, 5 mai 1975, p. 4 ; *Ibid.*, 5 mai 1976, p. 3.

ex-cathedra dans l'enseignement obligatoire, apparemment excessif pour des études spécialisées, qui est remis en cause. Les étudiants veulent davantage de séminaires, ce que ne peut cependant offrir l'IEE au vu des limites logistiques et statutaires liées notamment à sa nature interfacultaire. Ainsi Michel Waelbroeck rappelle-t-il, en 1976, la difficulté de réduire le nombre de leçons ex-cathedra étant donné la liberté académique dont jouissent les professeurs et le fait que certains cours sont communs à l'Institut et aux facultés⁶⁶. À cet égard, Peter Praet observait déjà un an plus tôt que « l'Institut apparaît comme dispensant bien plus des cours de deuxième cycle que [...] de troisième cycle »⁶⁷. En réalité les Facultés et l'IEE s'empruntent mutuellement un certain nombre de cours. Ce n'est qu'en 1992 que l'Institut estimera s'être suffisamment émancipé, au terme d'une série d'ajustements progressifs, de l'enseignement de deuxième cycle dans le respect du caractère pluridisciplinaire de son approche⁶⁸. Si on peut remettre en question l'équilibre que parvient difficilement à atteindre l'Institut entre les séminaires spécialisés et les leçons ex-cathedra, la polémique met au moins l'accent sur la spécificité des enseignements qu'il propose dans ses murs. Ces cours sont dispensés au sein de groupes réduits avec le souci, la plupart du temps, de l'expérience de terrain et de la nécessaire professionnalisation. Leurs titulaires sont nombreux à pouvoir se prévaloir d'un solide ancrage dans la pratique des métiers européens. Aussi, Jean Poorterman semble accéder aux revendications des étudiants lorsqu'il avance :

*« On a cru qu'en insérant l'enseignement de l'Europe dans les Facultés, on résolvait un problème. Oui, peut-être en technique, il y a eu de très bons cours, mais l'esprit qui a animé le cours [d'Emile] Noël et que j'ai tenté d'animer, [en montrant] les buts de l'action européenne, on ne l'a pas fait dans les Facultés, comme on aurait pu le faire dans un Institut. »*⁶⁹

En dehors des enseignements, cet esprit est présent dans les diverses activités, dans les « voyages d'études » régulièrement organisés auprès de la Commission de la CEE, de la CJCE, du siège de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), etc. Il s'agit en outre d'appréhender les problématiques à leurs racines, à travers les visites de la raffinerie ESSO à Anvers ou du port céréalier et des silos de Gand. Dans la limite de ses moyens, l'Institut décide donc, afin de mieux répondre aux attentes des étudiants, d'optimiser cette ressource dont il dispose de par sa localisation, l'intimité de ses locaux, sa vocation même et son réseau de relations : il se présente, depuis sa création, comme un lieu de rencontres. Désormais, le Club européen, créé en 1974 au sein de l'IEE, verra accentué son rôle d'accueil et d'encadrement des nouveaux étudiants⁷⁰.

Dès l'année académique 1983-1984, l'Institut dispense un enseignement général en études européennes destiné aux diplômés universitaires qui souhaitent acquérir une information européenne, sans pour autant chercher à obtenir une licence spéciale. Initialement intitulé « Certificat », on le qualifie également, à l'aube de l'an 2000, de diplôme d'études complémentaires de deuxième cycle (DEC2) en études

postgraduate ones⁶⁷. In reality the Faculties and the IEE made use of a certain number of courses delivered by each other. It was only in 1992 that the Institute would deem itself to be sufficiently emancipated from undergraduate teaching, following a series of gradual adjustments, while respecting the multidisciplinary character of its approach⁶⁸. While it was possible to criticize the balance which the Institute with difficulty struck between specialised seminars and ex-cathedra lectures, at least the polemic served to emphasize the specific nature of the teaching offered strictly within the IEE. These classes were offered to small groups with stress being laid most of the time on experience in the field and on the necessary professionalization. A goodly number of those teaching these classes were able to draw upon their own solid practical grounding in professions associated with Europe. Thus Jean Poorterman seemed to accept the claims made by students when he asserted:

*'It was thought that by locating teaching about Europe within the Faculties a problem would be solved. Yes, perhaps as regards technical matters, there were some very good courses, but the spirit of [Emile] Noël's classes, one which I attempted to emulate, [by showing] the aims of European action, was not reproduced in the Faculties, as could have been done in an Institute.'*⁶⁹

Beyond the teaching itself, this spirit was present in various activities, in the 'study trips' regularly organised to the EEC Commission, the ECJ, NATO headquarters, etc. The aim was moreover to get to the root of problems, through visits to the

ESSO refinery in Antwerp or the grain port and the silos in Gent. The Institute thus decided, so far as resources allowed, to make the most of this asset which it enjoyed through its location, the intimate nature of its facilities, its mission and its network of relations: since its creation it had presented itself as a meeting place. From now on, the *Club européen*, created within the IEE in 1974, would have an increased role in welcoming and inducting new students⁷⁰.

From academic year 1983-84, the Institute offered a general course in European Studies for graduates wishing to acquire knowledge about Europe, without looking to obtain a special degree. Originally awarded as a 'Certificate', it was also, shortly before the year 2000, given the title of Postgraduate Diploma in Complementary European Studies (*Diplôme d'études complémentaires de deuxième cycle*, DEC2). A one-year course, it soon included a seminar and a series of general courses on EU law, economics, politics, culture and international relations. From 1998, the Institute also offered two post-masters Degrees in Advanced Studies (*Diplôme d'études approfondies*, DEA) in Economics and Political Science. Jointly organised by the Faculty of Social, Political and Economic Science (SOCO) and the Institute of Statistics and Operational Research, these awards aimed to offer the foundations for a research career.

|||||

67 | *Ibid.*, p. 4 [In French].

68 | ULB Archives, ULB/I 22.2 -H2/No. 1 D, Biannual Report 1992 and 1993, IEE, p. 12.

69 | HAEU, EUI, OH, INT617, DUMOULIN & CONRAD, Interview given by Jean Poorterman, 28 October 1998, p. 44, [on line] <<http://www.eui.eu/HAEU/OralHistory/pdf/INT617.pdf>> (Consulted February 2014) [In French].

70 | ULB Archives, IEE, Minutes of the Meeting of the Assembly of the Institute, Brussels, 5 May 1975, p. 4; *Ibid.*, 5 May 1976, p. 3 [In French].

européennes. D'une durée d'un an, ce cursus comprend bientôt un séminaire ainsi qu'une série de cours généraux relatifs au droit, à l'économie, à la politique, à la culture et aux relations extérieures de l'UE. À partir de 1998, l'Institut offre également deux diplômes d'études approfondies (DEA) en économie et en science politique. Organisés conjointement par la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques (SOCO) et l'Institut de Statistiques et de Recherche opérationnelle, ces diplômes visent à offrir les bases nécessaires à une carrière dans la recherche.

Une perspective nouvelle : les Masters en études européennes

La fin du XX^{ème} siècle a vu le paysage de l'enseignement modifié plus qu'à son tour à l'IEE. Depuis 1990-1991, l'Institut a mis en place une procédure de sélection sur base de critères académiques, justifiée largement par l'expansion de la population estudiantine mentionnée plus haut. Les intitulés changeants des certificats et autres DEA, quant à eux, témoignent de la difficulté de s'adapter à la demande dans le cadre de la reconnaissance mutuelle des diplômes universitaires en Europe. Cette européanisation de l'université, donne naissance aux nouveaux *Masters* dans le



A new perspective: Masters degrees in European Studies

The end of the twentieth century saw the teaching environment of the IEE modified more than would have been expected. Since 1990-1991, the Institute had put in place a selection procedure based on academic criteria, largely justified by the expansion of the student population mentioned above. The changing nomenclature of awards, for their part, bore witness to the difficulty of adapting to demand in a context of mutual recognition of university degrees within Europe. This Europeanization of the university gave rise to the new Masters degrees as part of the Bologna process begun in. The transition from undergraduate to graduate studies proved to be singularly problematic for the teaching of European law: the first degree in Law regulated access to the profession, while conditions for entry to the bar differed in each country. Moreover, the Law Department had acquired certain renown, and the IEE was concerned that it might lose its status⁷¹. In the year 2000, Régine Kurgan was obliged to plead in favour of this cause before the Minister of Higher Education and Scientific Research for the French-speaking Community, during an interview at the ULB's Chateau de Lembeek: European law was to remain a specialisation, as part of a complementary course⁷².

In 2004, Paul Magnette was able, as Director of the Institute, to announce the transformation of the DEAs in Economics and Politics (which had become DES, for 'Specialised Studies') into two-year Masters degrees. It was also planned – and this is evidently the work of Régine Kurgan – to transform the Certificate into a Masters in European History and Societies. Finally named 'History and Cultures', this two-year Masters comprised the 'teaching' contribution made by the new section directed by Pieter Lagrou from April 2005. Paul Magnette

also announced a remodelling of the staggered teaching hours Masters entitled The International Dimension of the EU (MIDE), launched during academic year 2003-2004, in order to respond to demand from those interested in taking the degree. The European Programme in International and Economic Law (EPIEL), he added, was about to become a reality⁷³.

During academic year 2006-2007, the MIDE thus gave way to the Executive Master in European Union Studies (MEUS). Awarded from 2006 within the framework of the Odysseus network⁷⁴, the Certificate in European Law on Immigration and Asylum comprised, with the MEUS, the major part of postgraduate studies, each being a one-year course. Refresher programmes in European law, with thirty years of tradition now behind them, continued at the Institute on questions relating to the development of the *acquis communautaire*, the accumulated body of EU law and obligations from 1958 to the present day. Thus in 2014 the monthly meeting about 'European Law on Competition' continues to attract a considerable number of regular attendees. Finally, five Summer Schools were organised within the IEE. As regards programmes put on by the Institute itself, we should highlight the course organised since summer 2003 by the European Criminal Law Network (ECLAN)⁷⁵ on the European Area of Criminal Justice as well as that put on from July 2001 by the Odysseus network on the theme of European Union Law and Policy on Immigration and Asylum. The final three seminars, put together in partnership with several US universities, feature the themes of EU law and international relations, as well as a programme devoted more generally to EU Studies. In particular, the Brussels Seminar on European Law, jointly organised with the University of Georgia and the VUB Law Faculty (the last teaching project common to the IEE and the Dutch-speaking University) came to an end after its 37th meeting, following the decease of Gabriel Wilner in 2010.

71 | Interview with Marianne DONY, Institute of European Studies, Brussels, 7 February 2014.

72 | Interview with Régine KURGAN at her home, Brussels, 24 January 2014.

73 | ULB Archives, Serie 2098, 1 MM 01, IEE: *Bulletin d'information*, Fall-Winter 2004, p. 1.

74 | The Odysseus Academic Network for Legal studies on Immigration and Asylum in Europe, set up in 1998 with the financial support of the European Commission on the initiative of Philippe De Bruycker.

75 | It should be noted that the ECLAN network was formally set up in December 2004. It was however active before receiving funding from the European Commission.

|||||

71 | Entretien de l'auteur avec Marianne Dony, IEE, Bruxelles, 7 février 2014.

72 | Entretien de l'auteur avec Régine KURGAN à son domicile, Bruxelles, 24 janvier 2014.

73 | Archives de l'ULB, Série 2098, 1 MM 91, IEE : *Bulletin d'information*, Automne-Hiver 2004, p. 1.

74 | Réseau académique d'études juridiques sur l'immigration et l'asile en Europe, créé en 1998 avec l'appui financier de la Commission européenne sur l'initiative de Philippe De Bruycker.

75 | Il faut noter que le réseau ECLAN naît formellement en décembre 2004. Il était cependant actif avant de recevoir les subsides de la Commission européenne.

cadre du processus de Bologne, amorcé en 1999. La transition du troisième au deuxième cycle s'avère singulièrement problématique pour les enseignements de droit européen : le diplôme de deuxième cycle en droit conditionne l'accès à la profession, et les conditions d'éligibilité au barreau diffèrent dans chaque pays. En outre, la section juridique a acquis une certaine notoriété, et l'IEE craint son déclassement⁷¹. En 2000, Régine Kurgan devra plaider la cause auprès de la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française, lors d'une entrevue au château de Lembeek : le droit européen doit rester une spécialisation, dans le cadre d'un enseignement complémentaire⁷².

En 2004, Paul Magnette peut annoncer, en tant que directeur de l'Institut, la transformation des DEA en économie et politique (devenus DES, pour « études spécialisées ») en Masters de deux ans. Il est également envisagé – c'est l'héritage évident de Régine Kurgan – de transformer le Certificat en diplôme de Master en Histoire et sociétés européennes. Finalement intitulé « Histoire et cultures », ce Master de deux ans compose le volet « enseignement » de la nouvelle section, dirigée à partir d'avril 2005 par Pieter Lagrou. Paul Magnette annonce également le remaniement du Master à horaire décalé intitulé « The International Dimension of the EU » (MIDE), lancé durant l'année académique 2003-2004, afin de répondre à la demande du public intéressé. Le « *European Programme in International and Economic Law* » (EPIEL), ajoute-t-il, est en passe de devenir réalité⁷³.

Lors de l'année académique 2006-2007, le MIDE laisse donc place à l'« *Executive Master in European Union Studies* » (MEUS). Décerné dès 2006 dans le cadre du réseau Odysseus⁷⁴, le « *Certificate in European Law on Immigration and Asylum* » compose, avec le MEUS, l'essentiel des programmes postgradués, d'une durée d'un an chacun. Les programmes de recyclage en droit européen, forts d'une tradition trentenaire, se poursuivent à l'Institut sur les questions relatives au développement de l'acquis communautaire. Un public nombreux demeure ainsi fidèle, en 2014, au rendez-vous mensuel des « Mardis du droit européen de la concurrence ». Enfin, cinq Écoles d'été sont organisées au sein de l'IEE. Au titre des programmes propres à l'Institut, il faut relever le cours organisé, depuis l'été 2003, par le réseau *European Criminal Law Network* (ECLAN)⁷⁵ concernant « *The European Area of Criminal Justice* » ainsi que celui que le réseau Odysseus met en œuvre dès juillet 2001 sur le thème « *European Union Law and Policy on Immigration and Asylum* ». Dans les trois derniers séminaires, aménagés en partenariat avec plusieurs universités américaines, on retrouve les thèmes du droit et des relations internationales de l'UE, ainsi qu'un programme consacré plus généralement aux « EU Studies ». En particulier, le « *Brussels Seminar on European Law* », organisé conjointement avec l'Université de Georgia et la Faculté de droit de la VUB (c'est la dernière enceinte commune à l'IEE et l'université néerlandophone), prend fin après sa 37^{ème} édition, suite à la disparition du professeur de droit Gabriel Wilner en 2010.

The tempo of the Institute's interventions as regards progression between undergraduate and postgraduate teaching is worth a closer look. As a result of students' demands and through a gradual adjustment in its programmes, at the start of the 1990s the IEE could claim to offer specialised (if multidisciplinary) teaching worthy of the postgraduate sector. At the beginning of the 2000s, the IEE was faced by two main trends. The first of these concerned the increased demand for specific courses with a professionalising dimension, either generally in the case of the Certificate, or highly specialised in the case of the Summers Schools and Executive Masters. The public for teaching on these points for the most part comprised practitioners or diplomats. The second trend was that of the Europeanization of higher education. Falling in with the harmonisation of higher education, the Institute ceased to offer the special degrees which until then had constituted the core of its educational programme, with the exception of the Law degree which remained a Complementary Masters – in other words, a postgraduate award. In 2007, the Complementary Masters in Interdisciplinary Analysis of European Construction was finally created, in order to respond to competition within the European Studies market, and in particular, to the programme offered by the University Faculties of Saint Louis (FUSL) with an equivalent title. This complementary Masters, entirely delivered by the IEE, also provided an opportunity to reaffirm its autonomy vis a vis the ULB Faculties⁷⁶.

Overall, the IEE's shift towards postgraduate teaching was not necessarily experienced as a constraint and could even be perceived as an opportunity. As the fiftieth anniversary of the Institute approached, a working group drew up a strategic document. Externally monitored by Vivien Schmidt⁷⁷, the exercise consisted of drawing up, with no consideration for financial or structural constraints, a portrait of the ideal/typical twenty-first century institution devoted to European Studies⁷⁸. This report was to enable a stocktaking of supply and demand in the area of European Studies before exploring all conceivable responses. It particularly examined the feasibility of a BA in European Studies at the ULB. While the Institute was not closed to all arguments, it nevertheless took the view that this departure would be equivalent to compromising still further the close links between teaching and research which are so dear to it⁷⁹. On the other hand, would it be appropriate to invest in teaching at doctorate level, where it had been able to make a contribution for the previous ten years? Once again, it seems that the object of European Studies itself – given that by its nature it requires a multidisciplinary approach – underlies many conjectures as to the level of studies to which it properly belongs. In the view of Mario Telò, 'interdisciplinarity is only possible on the basis of excellence within disciplines'⁸⁰. As a result, this debate is far from being purely rhetorical.

|||||

76 | DONY, Brussels, 7 February 2014.

77 | The IEE awarded an honorary doctorate to William Wallace in 1992, and Vivien Schmidt in 2000, for their respective efforts to promote research projects on an international scale.

78 | DONY, Brussels, 7 February 2014.

79 | ULB Archives, ULB/122.2 No. 1, IEE-ULB 50. *Un institut d'études européennes à Bruxelles pour le 21^{ème} siècle. Pour une nouvelle phase dans le développement des études européennes*, Bruxelles, 2009, p. 17.

80 | Interview with Mario TELÒ, IEE, Brussels, 24 January 2014 [In French].

76 | DONY, Bruxelles, 7 février 2014.

77 | Sur proposition de l'IEE, le titre de docteur honoris causa a été décerné à William Wallace en 1992 et à Vivien Schmidt en 2000, pour leurs efforts dans le cadre de l'internationalisation des projets de recherche.

78 | DONY, Bruxelles, 7 février 2014.

79 | Archives ULB, ULB/122.2 N°1, IEE-ULB 50. Un institut d'études européennes à Bruxelles pour le 21^{ème} siècle. Pour une nouvelle phase dans le développement des études européennes, Bruxelles, 2009, p. 17.

80 | Entretien de l'auteur avec Mario Telò, IEE, Bruxelles, 24 janvier 2014.

Il faut observer le rythme des allers et venues opérés par l'Institut entre l'enseignement de deuxième et de troisième cycle. De par l'exigence des étudiants et à travers l'ajustement progressif de ses programmes, l'IEE peut prétendre au début des années 1990 à un enseignement spécialisé, quoique pluridisciplinaire, digne du troisième cycle. Au début des années 2000, l'IEE est confronté à deux tendances principales. La première concerne la demande accrue pour un enseignement spécifique avec une dimension professionnalisante, soit général comme dans le cas du Certificat, soit hautement spécialisé comme dans le cas des « Summer schools » et « Executive Masters ». Le public de cet enseignement ponctuel est presque majoritairement composé de praticiens ou de diplomates. La seconde tendance est celle de l'europanisation de l'éducation universitaire. Concédant à l'harmonisation de l'enseignement supérieur, l'Institut se départit ainsi des licences spéciales qui constituaient jusque-là l'essence de son programme éducatif, à l'exception de celle de droit qui demeure un Master complémentaire – soit une post-licence. En 2007, le Master complémentaire en analyse interdisciplinaire de la construction européenne est finalement créé, afin de répondre à la concurrence sur le marché des études européennes et, notamment, au programme proposé par les Facultés universitaires de Saint-Louis (FUSL) sous un intitulé équivalent. Ce Master complémentaire, entièrement pris en charge par l'IEE, est aussi l'occasion de réaffirmer son autonomie par rapport aux Facultés de l'ULB⁷⁶.

Dans l'ensemble, le glissement de l'IEE vers l'enseignement de deuxième cycle n'est pas forcément vécu comme une contrainte et peut même être perçu comme une opportunité. À l'approche des cinquante ans de l'Institut, un groupe de travail élabore un document de stratégie. Sous le monitoring extérieur de Vivien Schmidt⁷⁷ – Chaire Jean Monnet à l'Université de Boston – l'exercice consiste à dresser, sans considération des contraintes financières ou structurelles, le portrait idéal-typique d'un établissement consacré aux études européennes au XXI^{ème} siècle⁷⁸. Ce rapport doit permettre un état des lieux de l'offre et de la demande en matière d'études européennes avant d'explorer toutes les réponses envisageables. Il interroge notamment la faisabilité d'un Bachelor en études européennes à l'ULB. Si l'Institut n'est pas fermé à la discussion, il constate cependant qu'emprunter cette voie reviendrait à compromettre encore davantage cette proximité de l'enseignement et de la recherche à laquelle il tient tant⁷⁹. Convient-il à l'inverse de miser sur l'enseignement doctoral auquel il a su prendre part depuis une décennie ? Une fois de plus, il apparaît que l'objet même des études européennes – dès lors qu'il nécessite par définition une approche pluridisciplinaire – sous-tend de nombreuses conjectures quant au cycle d'enseignement auquel il doit appartenir. Selon la vision de Mario Telò, l'« interdisciplinarité n'est possible que sur base de l'excellence disciplinaire »⁸⁰. Il en résulte que le débat est loin d'être simplement rhétorique.



EoE : le magazine des étudiants depuis 2004

La mise en œuvre d'une activité de recherche synergique

|||||

81 | Cf. Patrick CHARAUDEAU, « Pour une interdisciplinarité « focalisée » dans les sciences humaines et sociales », *Questions de communication*, N°17, 2010, pp. 195-222 ; Cf. ID, « Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ? », *Semen*, N°23, 2007, pp. 65-77.

82 | Frédéric DARBELLAY, *Interdisciplinarité et trans-disciplinarité en analyse des discours. Complexité des textes, intertextualité et transtextualité*, Slatkine, Genève, 2005, p. 46.

83 | Raymond C. MILLER, « Varieties of Interdisciplinary Approaches in the Social Sciences : A 1981 Overview », *Issues in Integrative Studies*, N°1, 1982, pp. 1-37 ; concernant la filiation des études européennes aux *Area Studies*, voir Craig CALHOUN, « European Studies : Always Already There and Still in Formation », *Comparative European Politics*, N°1, 2003, pp. 13-18.

Dépasser la juxtaposition des disciplines scientifiques

Il est difficile d'apporter une synthèse à la fois exhaustive et cohérente des travaux dès lors que la diversité des études tient non-seulement au caractère interfacultaire de l'Institut, mais aussi à la nature collective et individuelle des travaux. En ce sens, la personnalité des chercheurs et le libre-examen, qui préside à la conduite de leurs recherches, supposent des cheminements indépendants, quoique coordonnés et tributaires de la demande. Par ailleurs, il devient nécessaire d'ouvrir une réflexion sur la valeur sémantique, en français, des termes « pluri- » ou « multidisciplinaire » contre les termes « trans- » ou « interdisciplinaire » qui sous-entendent quant à eux une disposition d'échange, une véritable synergie⁸¹. Nous les avons jusqu'ici utilisés indistinctement et il y a lieu, pourtant, de soutenir que la pluridisciplinarité est « une addition de disciplines, sans véritable interaction entre elles »⁸². Il s'agirait de poursuivre ce commentaire dans une comparaison avec les difficultés que sous-tend, en anglais, l'usage d'expressions équivalentes dans la tradition académique anglo-saxonne. Dans son état des lieux à ce sujet – entrepris au début des années 1980 déjà – Raymond C. Miller confirme la juxtaposition propre à la « *Multi-Disciplinary Approach* » mais opère en revanche une distinction nette entre la « *Trans-* » et la « *Cross-Disciplinary Approach* » qu'il associe par ailleurs aux « *Area Studies* », dont les études européennes se réclament largement en Amérique⁸³.

De telles considérations reflètent bien les enjeux complexes de la recherche à l'IEE ; elles nous instruisent aussi de l'autonomie démontrée par les sections les unes vis-à-vis des autres, la majorité du temps. Peut-être faut-il enfin lire ce dernier facteur avec les interactions internationales à l'œuvre dans le processus d'eupéanisation de la recherche en sciences humaines : la question des échanges interdisciplinaires se pose aussi dans les contacts de l'IEE avec l'extérieur. Pour l'heure, il convient surtout de mentionner les facteurs de cohésion de l'entreprise scientifique à l'Institut. Compte-tenu de ce que l'interdisciplinarité peut être uniquement atteinte, dans l'intuition de Dusan Sidjanski, à travers certains projets de recherche concrets, nous concluons avec un aperçu des publications qui peuvent, à l'IEE, se prévaloir d'une telle plus-value.

En ce qui concerne les travaux de recherche, la présentation de leurs tenants et aboutissants au Comité consultatif – prévue dans les premiers statuts de l'Institut – vise à recueillir l'avis d'experts extérieurs à l'institution universitaire, notamment en ce qui concerne la demande à propos des sujets européens dans les milieux les plus divers. Après la présidence de Walter Ganshof, le Comité consultatif cessera cependant d'exister. Il faut dissocier en outre les recherches qui, ponctuellement, font l'objet des contrats constituant une source mineure de financement des activités de l'IEE. Enfin, s'il n'est pas possible de couvrir l'ensemble des recherches individuelles, il est loisible de situer leur cadre. En 1964, la recherche s'organise donc autour des trois sections. La coordination

Implementation of synergies in research activities

Going beyond the juxtaposition of academic disciplines

It is difficult to provide a summary of this work which is both exhaustive and coherent since the diverse nature of the studies results not only from the interfaculty character of the Institute, but also from the collective and individual nature of the work itself. In this sense, the personality of researchers and the spirit of free enquiry which presides over the way they carry out their research, entail thought processes which are independent, although coordinated and responsive to demand. In addition, it becomes necessary to think carefully about the semantic value of the terms pluri- or multidisciplinary, as opposed to the terms trans- or interdisciplinary which imply a disposition towards exchanges and real synergies⁸¹. Up to now we have used them without distinction, yet it can be maintained that in the French language pluridisciplinarity is 'the addition of disciplines, with no real interaction between them'⁸². We might take these comments further by making a comparison with the difficulties lurking beneath the usage of equivalent expressions in the English-speaking academic tradition. In his inventory of terms covering this domain – carried out as early as the start of the 1980s – Raymond C. Miller argued that juxtaposition is the core of a Multi-Disciplinary Approach but makes a clear distinction between the Trans- and the Cross-Disciplinary Approach which he also associates with Area Studies, from which European Studies in large part derive their authority in the US⁸³.

These considerations well reflect the complex issues facing research at IEE; they also tell us a lot about the autonomy demonstrated by the departments towards each other, most of the time. Finally, this last factor should perhaps be read alongside the international interactions at work in the process of Europeanising research in social sciences: the question of interdisciplinary exchanges also hangs over contacts between the IEE and its external environment. For now, mention should above all be made of the factors making for the cohesion of the academic enterprise at the Institute. Given that interdisciplinarity can only be achieved, in Dusan Sidjanski's insight, through a certain number of concrete research projects, we shall conclude with a brief look at those publications which have been able, at IEE, to benefit from this kind of added value.

As regards research proposals, presentation of their whys and wherefores to the Advisory Committee – laid down in the Institute's initial statutes – was intended to draw upon the views of experts external to the University as an institution, especially as regards applications concerning European subjects in the most diverse domains. Unfortunatley, the Advisory Committee would simply cease to exist after the departure of Walter Ganshof from the IEE. In addition, we should set aside research which from time to time results from contracts constituting a minor source of funding for the IEE's activities. Finally, while it is not possible to cover all individual research projects, it would be well to place them in their context. In 1964, research was organised around the three departments. Coordination of academic research

|||||

81 | Cf. Patrick CHARAUDEAU, 'Pour une interdisciplinarité « focalisée » dans les sciences humaines et sociales', *Questions de communication*, No. 17, 2010, 195-222; Cf. ID, 'Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un?', *Semen*, No. 23, 2007, pp. 65-77.

82 | Frédéric DARBELLAY, *Interdisciplinarité et trans-disciplinarité en analyse des discours. Complexité des textes, intertextualité et transtextualité*, Slatkine, Geneva, 2005, p. 46.

83 | Raymond C. MILLER, 'Varieties of Interdisciplinary Approaches in the Social Sciences: A 1981 Overview', *Issues in Integrative Studies*, No. 1, 1982, pp. 1-37; concerning the relationship between European Studies and Area Studies, see Craig CALHOUN, 'European Studies: Always Already There and Still in Formation,' *Comparative European Politics*, No. 1, 2003, pp. 13-18.

|||||
84 | Archives ULB, ULB/I 22.2 -K/No.1, *Institut d'études européennes*, ULB, 1964-1965, p. 34.

85 | On parlera par la suite de droit de l'alimentation pour éviter la confusion avec le droit de la famille et notamment la notion de « pension alimentaire ». WAELEBROECK, Bruxelles, 31 janvier 2014.

de la recherche scientifique de la section économique est engagée à la fin de la première année académique sous la houlette d'Étienne Sadi Kirschen. Michel Waelbroeck a pris en charge la section juridique et Georges Goriely assure la direction de la section politique. Les directeurs des sections mettent en place des groupes d'études chargés d'examiner certaines thématiques à caractère européen. Ces groupes sont composés de chercheurs de l'Institut, de fonctionnaires des administrations publiques et des organisations internationales, de membres du barreau, de personnalités des milieux professionnels et du monde des affaires, soit des scientifiques et des praticiens aux prises avec les réalités européennes⁸⁴.

L'ouverture progressive du champ d'analyse

En 1966, les activités de la recherche en droit s'affinent avec la création d'un Centre d'étude du droit du Conseil de l'Europe confié à Jacques Velu, ancien directeur de la section des droits de l'Homme dans l'institution strasbourgeoise et chargé de cours à l'ULB. Plus pointu encore, le Centre de recherches sur le droit de l'alimentation voit le jour en février 1965, après que la section juridique ait organisé, le 13 novembre 1964, un symposium sur l'harmonisation du droit alimentaire⁸⁵ dans les six pays de la CEE. La rencontre à cette occasion de quelques deux cent personnalités venues – outre les six États-membres en question – du Royaume-Uni, de Suisse, d'Autriche et des pays scandinaves, suscita un vif intérêt.

Bientôt, l'IEE encourage Edouard Jean Bigwood, recteur honoraire de l'Université et membre du Conseil supérieur d'hygiène publique en Belgique, à approfondir cette démarche au sein d'un véritable organisme.



within the Economics Department was put in place at the end of the first year of operations under the direction of Étienne Sadi Kirschen. Michel Waelbroeck took charge of the Law Department and Georges Goriely was made responsible for the Department of Politics. Heads of Department set up study groups tasked with examining certain themes with a European character. These groups comprised researchers from the Institute, officers working in public administrations and international organizations, members of the bar, and personalities from professional circles and the business world, in other words both academics and practitioners dealing with European realities⁸⁴.

A gradual opening up of the field of analysis

In 1966, research activities in law were developed and given more focus with the creation of a Centre for the Study of Council of Europe Law (*Centre d'étude du droit du Conseil de l'Europe*) under the direction of Jacques Velu, the former Director of the Human Rights Department in Strasbourg and a lecturer at ULB. As an even more leading-edge development, the Centre for Research on Food Law (*Centre de recherches sur le droit de l'alimentation*) was set up in February 1965, after the Law Department had on 13 November 1964 organised a symposium on the harmonisation of the Food Law⁸⁵ in the six countries of the EEC. On this occasion the meeting of some two hundred personalities who had come – besides the six EEC Member States – from the United Kingdom, Switzerland,

Austria and the Scandinavian countries, gave rise to a great deal of interest. Soon, the IEE would encourage Professor Edouard Jean Bigwood, Honorary Rector of the University and a member of the High Council for Public Hygiene in Belgium, to take this initiative further within a body dedicated to that purpose.

The two-year research project designed by Professor Bigwood in 1965 made provision for the constitution of two bodies: an International Advisory Council, made up of personalities from around ten European countries, legal experts on food laws, scientists, nutritionists, toxicologists, representatives from international organisations and the food industries or their federations – and a committee of young researchers who were graduates of the ULB⁸⁶. Very soon, the work of research and harmonisation begun by the centre was extended beyond the first two years. This time, a truly synergetic approach was in evidence, one that at the very least was a new departure. As Henri Janne states, there was 'interdisciplinary activity involving natural science and social science, biochemistry and law, which revealed itself to be remarkably complementary'⁸⁷ and which gave the centre undoubted influence. In 1999, it was renamed the E.J. Bigwood Centre for Research into the Quality of Life, now under the direction of Lucette Defalque. Over the years, the Centre has developed its field of activities until it has built a bridge between EU policies in the area of Food Law and Consumer Protection. The latter theme was also taken up in the context of Human Rights in relation to electronic communications, consumer access to collective redress and to justice⁸⁸.

|||||
84 | ULB Archives, ULB/I 22.2 -K/No. 1, *Institut d'études européennes*, ULB, 1964-1965, p.34.

85 | Later, the term equivalent to 'Food Law' in the French language would be adapted in order to avoid confusion with Family Law and particularly the concept of alimony or maintenance. WAELEBROECK, Brussels, 31 January 2014.

86 | ULB Archives 1ML/10, No. 10 D, *Institut d'études européennes*, ULB, 1965-1966, p. 42; ULB/I 22.2 -K/No. 1, *Ibid.*, ULB, 1967-1968, pp. 65-66 [In French].

87 | 'Address by M. H. Janne', in: *Dixième anniversaire...*, *op. cit.*, p. 37.

88 | Today the title is the Bigwood Centre on Consumer Protection. See <<http://www.iee-ulb.eu/fr/the-bigwood-centre-on-consumer-protection>> (Consulted February 2014)

|||||

86 | Archives ULB, 1ML/10, N°10 D, *Institut d'études européennes*, ULB, 1965-1966, p. 42 ; ULB/I 22.2 -K/N°1, *Ibid.*, ULB, 1967-1968, pp. 65-66.

87 | « Allocution de M. H. Janne », in : *Dixième anniversaire...*, *op. cit.*, p. 37.

88 | On parle aujourd'hui du Centre Bigwood sur la protection des consommateurs. Cf. <<http://www.iee-ulb.eu/fr/the-bigwood-centre-on-consumer-protection>> (février 2014).

89 | Ce souci est confirmé par l'extrait que consacre le Sommet européen de Paris, dans son communiqué final, aux problèmes d'emploi. Communiqué final de la réunion des chefs de gouvernement de la Communauté (Paris, 9 et 10 décembre 1974), *Bulletin des Communautés européennes*, N°12, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, décembre 1974 ; Archives ULB, IEE, Rapport d'activités 1972-1973 & 1973-1974, p. 12.

90 | Archives ULB, IEE, Rapport d'activités 1972, pp. 22-23.

91 | *Dixième anniversaire...*, *op. cit.*, p. 35.

92 | Chantal ZOLLER, « Michel Vanden Abeele. Des chiffres et des lettres pour l'Europe », *Esprit Libre*, N°51, Septembre 2007, p. 18.

Le projet de recherche sur deux ans, imaginé par le professeur Bigwood en 1965, prévoit pour sa mise en œuvre la constitution de deux organismes : un Conseil consultatif international – composé de personnalités d'une dizaine de pays d'Europe, juristes experts dans le droit de l'alimentation, hommes de science, nutritionnistes, toxicologues, représentants des organisations internationales et des industries alimentaires ou de leurs fédérations – et un comité de jeunes chercheurs, diplômés de l'ULB⁸⁶. Bien vite, l'effort de recherche et d'harmonisation entrepris par le centre est pérennisé au-delà des deux premières années. Pour le coup, il fait montre d'une véritable démarche synergique, à tout le moins inédite : il y a là, témoignera Henri Janne, « une activité interdisciplinaire de sciences naturelles et de sciences sociales, la biochimie et le droit, qui révèle une remarquable complémentarité »⁸⁷ et qui vaut au centre un rayonnement incontestable. En 1999, il sera rebaptisé « Centre de recherche sur la qualité de la vie (E. J. Bigwood) », désormais dirigé par Lucette Defalque. Au fil des ans, le centre a développé son champ d'activités jusqu'à établir un pont entre les politiques de l'UE dans le domaine du droit de l'alimentation et de la protection du consommateur. Cette dernière thématique est également abordée dans le cadre des droits de l'Homme en relation avec les communications électroniques, l'accès des consommateurs au recours collectif et à la justice⁸⁸.

Les questions sociales tentent une percée dans les activités de l'Institut au début des années 1970. Les Communautés européennes affichent un souci grandissant pour les aspects sociaux de l'intégration⁸⁹. L'IEE en prend la mesure,

dès 1972, et propose la création d'un Centre d'études sociales européennes. Le Conseil de recherche nomme une commission ad hoc chargée de définir sa structure⁹⁰. En réalité, il s'agit là surtout de l'apport d'Henri Janne, sociologue chevronné. À l'occasion des dix ans de l'IEE, il se réjouit qu'aient pu être jetées les bases d'une section sociale sous la forme d'un centre de recherche dirigé par Guy Spitaels, spécialiste en économie sociale⁹¹. La licence postgraduée en études sociales européennes qu'il envisage ne verra pas le jour. Le centre s'avèrera éphémère mais les questions sociales ne seront pas pour autant oubliées de l'Institut qui verra s'y intéresser régulièrement les rencontres du Club européen, les Midis de l'Europe (conférences informelles organisées régulièrement dès l'année académique 1979-1980) et la recherche dans les trois sections.

Au début des années 1980, la recherche reste donc largement dominée par la section juridique, avec ses deux centres spécialisés. Les sections politique et économique ne disposent pas chacune de leur coordinateur propre : elles sont dirigées simultanément par Georges Goriely – historien des idées politiques, occupant par ailleurs le poste de vice-président de l'IEE de 1980 à 1986 – puis par Paul Hatry. Michel Vanden Abeele, quant à lui, réunit tous les vendredis matin les assistants de recherche afin qu'ils rendent compte de l'avancée de leurs travaux. « J'ai été Directeur de l'Institut en période de crise »⁹², témoignera-t-il. Désireux, dès lors, d'instaurer une grande discipline de travail – le motif de ces rencontres n'est pas tant le dialogue interdisciplinaire – il se substitue d'une certaine façon aux directeurs de recherche

Social questions attempted a breakthrough in the activities of the Institute at the beginning of the 1970s. The European Communities displayed increasing concern about the social aspects of integration⁸⁹. The IEE took stock of this, from 1972, and proposed the creation of a Centre for European Social Studies. The Research Council appointed an ad-hoc committee responsible for determining its structure⁹⁰. In reality, the committee drew above all on the contribution of Henri Janne, an experienced sociologist. On the occasion of the IEE's tenth anniversary celebrations, he was happy to report that the foundations had been laid for a Department of Sociology in the form of a research centre directed by Guy Spitaels, a specialist in social economics⁹¹. The postgraduate degree in European Social Studies which he was planning did not see the light of day. The Centre was to prove ephemeral but this did not mean that social questions would be forgotten by the Institute which was to see meetings of the *Club européen*, the *Midis de l'Europe* (small conferences organized on a regular basis from the academic year 1979-80) and research by the three departments regularly take an interest in them.

At the beginning of the 1980s, research thus remained largely dominated by the Law Department, with its two specialised centres. The Departments of Politics and of Economics did not each have their own coordinator: they were simultaneously directed by Georges Goriely – a historian of political ideas who also held the post of Vice-President of the IEE from 1980 to 1986 – then by par Paul Hatry. Michel Vanden Abeele held meetings of research assistants every Friday morning where they could provide an account of the progress being made in

their work. 'I was the Director of the Institute during a period of crisis,'⁹² he was to state. Wishing as a result to instil highly disciplined working habits – the reason for these meetings was not primarily interdisciplinary dialogue – he substituted to a certain extent for the research supervisors and the various different mentors of the assistants⁹³. It was the late 1980s before balance was restored as regards the situation of the departments. With the departures of Georges Goriely and Stéphane Bernard, as well as the passing of Marcel Liebman, a significant vacancy was left in Political Science within the Faculty. Following an international appeal, the candidature of Mario Telò was successful. From 1989, he took the reins of the Department of Politics at the same time as André Sapir was made responsible for research in economics at IEE. While Françoise Thys-Clément was Rector of the ULB, Jean-Victor Louis sensed that it was time to involve economists more closely in running the Institute, with the result that André Sapir succeeded him in 1992⁹⁴.

The influence of economic, political and historical sciences

The Department of Economics experienced rapid development with the inauguration on 30 November 1991 of the European Centre for Advanced Research in Economics (ECARE), in circumstances which we will clarify at a later point. For the most part the IEE's research activities were carried out under the aegis of this Centre, directed by Gérard Roland. This saw

|||||

89 | This concern is confirmed by the extract which the Paris European Summit, in its final communiqué, devoted to employment problems: *Final communiqué of the Paris Summit (9 and 10 December 1974)*, *Bulletin of the European Communities*, No. 12, Office for Official Publications of the European Communities, Luxembourg, December 1974; ULB, IEE Archives, Report on Activities 1972-1973 and 1973-1974, p. 12 [In French].

90 | ULB, IEE Archives, Report on Activities 1972, pp. 22-23 [In French].

91 | *Dixième anniversaire...*, *op. cit.*, p. 35 [In French].

92 | Chantal ZOLLER, 'Michel Vanden Abeele. Des chiffres et des lettres pour l'Europe', *Esprit Libre*, No. 51, September 2007, p. 18.

93 | DONY, Brussels, 7 February 2014.

94 | LOUIS, Brussels, 27 January 2014.



93 | DONY, Bruxelles, 7 février 2014.

94 | LOUIS, Bruxelles, 27 janvier 2014.

95 | Archives ULB, ULB/I 22.2 -H2/N°1 D, Rapport bisannuel 1992 & 1993, IEE, pp. 22, 26.

96 | Archives ULB, ULB/I 22.2 -K/N°1 D, Institut d'études européennes : Pôle européen Jean Monnet de Bruxelles, ULB, 2000, pp. 40-41.

97 | Jean MEYNAUD, Dusan SIDJANSKI, *Les groupes de pression dans la Communauté européenne 1958-1968*, IEE/ULB, Éditions de l'Institut de sociologie, Bruxelles, 1971.

ainsi qu'aux divers promoteurs des assistants⁹³. Il faut attendre la fin des années 1980 pour voir s'équilibrer la situation des sections. Avec le départ de Georges Goriely et Stéphane Bernard, ainsi que le décès de Marcel Liebman, une vacance importante s'ouvre pour les sciences politiques à la Faculté. Suite à un appel international, c'est la candidature de Mario Telò qui est retenue. Dès 1989, il prend en main la section politique au moment où André Sapir se voit par ailleurs confier la recherche en économie à l'IEE. Sous le rectorat de Françoise Thys-Clément, Jean-Victor Louis pressent qu'il est temps d'associer davantage les économistes à la direction de l'Institut et c'est ainsi qu'André Sapir lui succède en 1992⁹⁴.

Le rayonnement des sciences économiques, politiques et historiques

La section économique connaît un essor particulier avec l'inauguration, le 30 novembre 1991, du *European Centre for Advanced Research in Economics* (ECARE), dans des circonstances que nous éluciderons ultérieurement. L'essentiel des activités de recherche de l'IEE est ainsi mené sous l'égide de ce centre, placé sous la direction de Gérard Roland. On y analyse la politique économique de l'Europe, aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est du rideau de fer disparu. Les recherches conduites par Mathias Dewatripont sur la « théorie des contrats », notamment dans le contexte de la transition de l'économie planifiée vers le marché en Europe de l'Est, lui vaudront le Prix Francqui en 1998. Avec Mario

Telò, la recherche dans le domaine politique s'organise autour de deux axes. Le premier concerne la Communauté européenne et la Grande Europe : il met en balance les progrès institutionnels, la construction politique européenne ainsi que le phénomène de déficit démocratique avec le processus de démocratisation en Europe centrale et orientale et les perspectives d'élargissement de l'UE. Le deuxième axe porte sur les organisations politiques et les groupes d'intérêt face à intégration européenne. On retrouve dans l'équipe de recherche Pascal Delwit et Jean-Michel De Waele qui, plus tard, fonderont et dirigeront tour à tour le Centre d'études de la vie politique (CEVIPOL) auprès de SOCO⁹⁵.

À partir de 1997, la section politique partage avec la section juridique de l'IEE et le Centre de droit public de l'ULB, le Groupe de recherche interdisciplinaire sur les régions et les collectivités locales en Europe (GRIRCLE). On le retrouve aux côtés de ce que l'Institut présente au XXI^{ème} siècle comme ses « unités de recherche interdisciplinaire »⁹⁶ : le Centre Bigwood et le laboratoire Archives et histoire de la construction européenne (ARCHE). Établi en 2000-2001, ce laboratoire encourage l'usage de sources parfois déconsidérées sur l'histoire de l'intégration depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En s'appuyant sur les archives des fonctionnaires européens, celles des organisations internationales mais aussi celles des syndicats, partis politiques et groupes d'intérêt, l'ARCHE s'inscrit dans la continuité d'un intérêt manifesté à l'IEE dès 1971, avec la publication de l'étude de Jean Meynaud et Dusan Sidjanski⁹⁷. L'intérêt nouveau pour l'histoire de l'Europe à l'Institut témoigne de ce que, sous

analysis of European economic policy, both to the west and to the east of the Iron Curtain, which had recently fallen. The research carried out by Mathias Dewatripont on the theory of contracts, especially in the context of the transition from the planned economy towards the market in Eastern Europe, was to win him the Prix Francqui in 1998. With Mario Telò, research in politics was organised around two directions. The first concerned the European Community and Greater Europe: it assessed institutional progress, European political construction and the phenomenon of the democratic deficit with the process of democratisation in Central and Eastern Europe and the prospects for enlarging the EU. The second thrust dealt with the responses of political organisations and special interest groups to European integration. The members of the research team included Pascal Delwit and Jean-Michel De Waele who would later found and direct in turn the Centre for the Study of Political Life (Centre d'études de la vie politique, CEVIPOL) within the SOCO Faculty⁹⁵.

From 1997, the Department of Politics shared with the IEE Department of Law and the ULB Center for Public Law, the Interdisciplinary Research Group for the Study of Regions and Local Collectivities in Europe (*Groupe de recherche interdisciplinaire sur les régions et les collectivités locales en Europe*, GRIRCLE). This group was one of those which the Institute would present after 2000 as its 'interdisciplinary research units'⁹⁶: the Bigwood Centre and the Research Group on the Archives and the History of European Interpretation (*Archives et histoire de la construction Européenne*, ARCHE). Established in 2000-2001, this laboratory encouraged the use

of sometimes discredited sources on the history of European integration since the end of the Second World War. Making use of the archives kept by European officials, those of international organisations and also those of trade unions, political parties and special interest groups, ARCHE represented the continuation of an interest displayed at IEE as early as 1971, with the publication of the study by Jean Meynaud and Dusan Sidjanski⁹⁷. The new interest at the Institute in European history shows that, under the presidency of Françoise Kurgan, new ventures were not limited to the departure of ECARE⁹⁸ which should rather be seen as an example of the centrifugal forces to which constantly-expanding research was subject.

In 2004, Paul Magnette accounted for the decision to open a fourth Department at the IEE intended to enable researchers in the Faculty of Philosophy and Letters, whether historians, philosophers or philologists, to come and study European integration there:

*'The Institute thus confirmed its opening out towards social sciences initiated from the time of the creation of the Graduate School of European Studies, and gave itself the wherewithal to intensify its collaboration with other Centres for European Studies where a department of this sort was already in existence, such as the IEE at the University of Geneva and the Institute for European Studies at Florence with whom we already maintained close links.'*⁹⁹



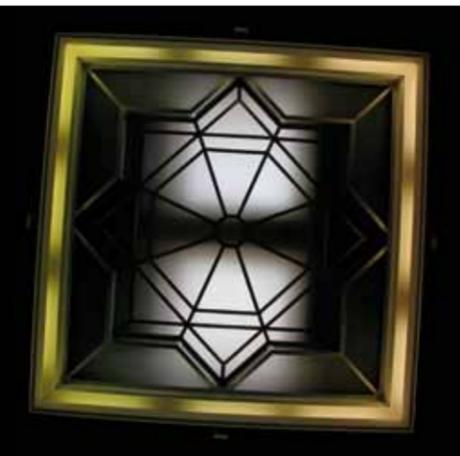
95 | ULB Archives, ULB/I 22.2 -H2/No. 1 D, Biannual Report 1992 and 1993, IEE, pp. 22 and 26 [In French].

96 | ULB Archives, ULB/I 22.2 -K/No. 1 D, Institut d'études européennes: Pôle européen Jean Monnet de Bruxelles, ULB, 2000, pp. 40-41.

97 | Jean MEYNAUD and Dusan SIDJANSKI, *Les groupes de pression dans la Communauté européenne 1958-1968*, IEE/ULB, Éditions de l'Institut de sociologie, Brussels, 1971.

98 | ECARE became ECARES with the arrival of the statisticians in 1999. It departed from the IEE around the same time.

99 | ULB Archives, Serie 2098, 1 MM 91, IEE: *Bulletin d'information*, Fall-Winter 2004, p. 1.



|||||

98 | ECARE est devenu ECARES avec l'arrivée des statisticiens en 1999. Il se sépare de l'IEE à la même époque.

99 | Archives de l'ULB, Série 2098, 1 MM 91, IEE : Bulletin d'information, Automne-Hiver 2004, p. 1.

100 | DONY, Bruxelles, 7 février 2014.

101 | Archives ULB, ULB/I 22.2 -K/N°1 D, Institut d'études européennes : Pôle européen Jean Monnet de Bruxelles, ULB, 2000 ; TELò, Bruxelles, 24 janvier 2014.

la présidence de Françoise Kurgan, les nouveautés ne se limitent pas au départ d'ECARE⁹⁸ qui témoignerait plutôt des forces centrifuges à l'œuvre dans la recherche en constante expansion.

En 2004, Paul Magnette s'explique de la décision d'ouvrir à l'IEE une quatrième section destinée à permettre aux chercheurs de la Faculté de Philosophie et Lettres, qu'ils soient historiens, philosophes ou philologues, de venir y étudier l'intégration européenne :

« *L'Institut confirme ainsi son ouverture vers les sciences humaines entamée dès la création de l'école doctorale en études européennes, et se donne les moyens d'intensifier sa collaboration avec les autres centre d'études européennes où un tel département existe déjà, comme l'IEE de Genève et l'Institut universitaire européen de Florence avec lesquels nous entretenons déjà des liens étroits.* »⁹⁹

L'Institut y voit également l'opportunité de préserver son indépendance : jusqu'à 2010, les sciences politiques et économiques, à l'ULB, appartiennent à la même faculté. L'IEE se retrouve pris en tenaille entre les deux entités que sont SOCO et la Faculté de Droit. En permettant à la Faculté de Philosophie et Lettres d'entrer dans le jeu, la nouvelle section de l'IEE équilibre les forces en présence¹⁰⁰. Quant aux écoles doctorales évoquées, elles se situent par définition à la croisée de la recherche et de l'enseignement. Outre l'inauguration d'une école doctorale en économie et statistiques par ECARE en 1997, l'année 2000 voit la création par l'Institut d'une école doctorale en études européennes qui fait l'objet d'un compromis. Étant donné que l'IEE n'y est pas habilité, ce sont les trois Facultés qui décerneront le titre de docteur. L'accord prévoit par ailleurs qu'elles prendront en charge les formations disciplinaires, tandis que l'IEE se chargera de la formation interdisciplinaire. En réalité, cette école n'est pas simplement interfacultaire mais également interuniversitaire et internationale¹⁰¹.



The Institute also saw in this an opportunity to maintain its independence: until 2010, Political and Economic Sciences belonged to the same Faculty. The IEE found itself caught in a pincer movement between two entities, SOCO and the Faculty of Law. By allowing the Faculty of Philosophy and Letters to take part in the game, the new IEE department balanced the forces at play¹⁰⁰. As regards the Graduate Schools mentioned above, they were by definition located at the intersection of teaching and research. In addition to the inauguration of a Graduate School of Economics and Statistics by ECARE in 1997, the year 2000 saw the creation by the Institute of a Graduate School of European Studies which was the subject of a compromise. Given that the IEE was not empowered to do so, it would be the three Faculties who would award the title of Doctor. This agreement also provided that the Faculties would be responsible for teaching within disciplines, while the IEE would take charge of interdisciplinary teaching. In reality, this School was not merely interfaculty but also interuniversity and international¹⁰¹.

‘Publishing jointly’

Research would be nothing without the publication policy which ensures that its impact is felt. The panorama of IEE publications makes evident the most important interdisciplinary meeting for research. We can first of all consider those productions which focussed on particular disciplines. The Department of Law can, among others, boast

of the success of the ‘Commentaire J. Mégret’ collection focussing on Community law. Jacques Mégret, then Director of the Legal Department of the Council of Ministers, suggested to Walter Ganshof in 1968 that no systematic commentary of the provisions of treaties was then in existence. Following this, Michel Waelbroeck, at the request of the President of the IEE, took part in the runaway success of this collection published by the ULB and edited by Jacques Mégret. After the latter's decease, Michel Waelbroeck resumed editorship of the Commentary with Jean-Victor Louis, Daniel Vignes, Georges Vandensanden and Jean-Louis Dewost, the new head of the Legal Department of the Council¹⁰². Going much further than the commentary drawn up by Ernst Wohlfahrt¹⁰³, also a legal advisor for the institution¹⁰⁴, the ‘Commentaire J. Mégret’ would be extended to secondary legislation. It also provided an article by article analysis, accompanied by a horizontal chapter-by-chapter commentary, inspired by German practice. In addition, the IEE was responsible for the publication by Editions Larcier, in 1969, of the first comprehensive survey of Community treaties in French¹⁰⁵. We should also note the collective commentary on the draft Maastricht Treaty on European Union (the Spinelli Project), in 1985, and that on the Single European Act by Jean De Ruyt, in 1987¹⁰⁶. Finally, the *Centre de promotion et de recherche pour la monnaie européenne* (Centre for Promotion and Research on the European Currency) promoted in 1989 a report on the European System of Central Banks, directed by Jean-Victor Louis and published by the ULB¹⁰⁷. As regards the Department of Politics, Mario Telò would point to three works

|||||

100 | DONY, Brussels, 7 February 2014.

101 | ULB Archives, ULB/I 22.2 -K/No. 1 D, Institut d'études européennes: Pôle européen Jean Monnet de Bruxelles, ULB, 2000 ; TELò, Brussels, 24 January 2014.

102 | WAELBROECK, Brussels, 31 January 2014.

103 | Ernst WOHLFARTH, Ulrich EVERLING, Hans Joachim GLAESNER, Rudolf SPRUNG, *Die Europäische Wirtschaftsgemeinschaft. Kommentar zum Vertrag*, Franz Wahlen, Berlin-Frankfurt, 1960, XXIV & 954 p.

104 | Cf. Julie BAILLEUX, ‘L'Europe et ses légistes: Le Service juridique des Exécutifs européens et la promotion d'un droit communautaire autonome (1957-1964)’, *Politique européenne*, No. 41, 2013/3, p. 101.

105 | Walter GANSHOF VAN DER MEERSCH (Dir.), *Le droit des Communautés européennes*, Les Nouvelles, Brussels, Larcier, 1969, 1193 p.

106 | Francesco CAPOTORTI, Meinhard HILF, Francis JACOBS and Jean-Paul JACQUÉ, *Le traité d'union européenne. Commentaire du projet adopté par le Parlement européen*, 14 February 1984, Brussels, ULB, 1985, XIII-307 p.; Jean DE RUYT, *L'Acte Unique Européen*, Commentaire, Brussels, ULB, 1987, 389 p.

107 | Jean-Victor LOUIS, *Vers un Système européen de banques centrales: Projet de dispositions organiques*, Brussels, ULB, 1989, 315 p.

« Publier ensemble »

La recherche ne serait rien sans la politique de publication qui assure son rayonnement. Le panorama des publications de l'IEE rend saillants les plus hauts points de rencontre interdisciplinaire de la recherche. Considérons, tout d'abord, les productions proprement disciplinaires. La section juridique peut se targuer, entre autres, du succès de la collection « Commentaire J. Mégret » qui vaudra à ses co-directeurs le Prix Paul-Henri Spaak en 1979. Jacques Mégret, directeur du Service juridique du Conseil des ministres, suggère à Walter Ganshof en 1968 qu'il n'existe pas en français de commentaire systématique des dispositions des traités. C'est ainsi que Michel Waelbroeck, à la demande du président de l'IEE, va prendre part à l'essor de cette collection publiée par l'ULB et dirigée par Jacques Mégret. Quand ce dernier décède, Michel Waelbroeck reprend la direction du Commentaire avec Jean-Victor Louis, Daniel Vignes, Georges Vandersanden et Jean-Louis Dewost, le nouveau responsable du Service juridique du Conseil¹⁰². Bien au-delà du commentaire rédigé par Ernst Wohlfahrt¹⁰³, également juriconsulte auprès de l'institution¹⁰⁴, le « Commentaire J. Mégret » veut s'étendre au droit dérivé. Il entreprend par ailleurs une analyse par article, accompagnée d'un commentaire horizontal par chapitre, d'inspiration allemande. En outre, l'IEE fait paraître chez Larcier, en 1969, la première somme de langue française sur les traités communautaires¹⁰⁵. Il faut aussi retenir le commentaire collectif sur le traité d'Union européenne (projet Spinelli), en 1985, et celui de l'Acte unique européen par Jean De Ruyt, en 1987¹⁰⁶. Enfin, le Centre de promotion et de recherche pour la monnaie européenne promeut, en 1989, un rapport sur l'établissement d'un Système européen des banques centrales, dirigé par Jean-Victor Louis et publié par l'ULB¹⁰⁷. Concernant la section politique, Mario Telò veut retenir trois ouvrages en particulier¹⁰⁸ : le collectif bilingue



102 | Waelbroeck, Bruxelles, 31 janvier 2014.

103 | Ernst Wohlfarth, Ulrich Everling, Hans Joachim Glaesner, Rudolf Sprung, *Die Europäische Wirtschaftsgemeinschaft. Kommentar zum Vertrag*, Franz Wahlen, Berlin-Francfort, 1960, XXIV-954 p.

104 | Cf. Julie Bailleux, « L'Europe et ses légistes : Le Service juridique des Exécutifs européens et la promotion d'un droit communautaire autonome (1957-1964) », *Politique européenne*, N°41, 2013/3, p. 101.

105 | Walter Ganshof van der Meersch (Dir.), *Le droit des Communautés européennes, Les Nouvelles*, Larcier, Bruxelles, 1969, 1193 p.

106 | Francesco Capotorti, Meinhard Hilf, Francis Jacobs, Jean-Paul Jacqué, *Le traité d'union européenne. Commentaire du projet adopté par le Parlement européen le 14 février 1984*, ULB, Bruxelles, 1985, XIII-307 p. ; Jean De Ruyt, *L'Acte Unique Européen, Commentaire*, Bruxelles, ULB, 1987, 389 p.

107 | Jean-Victor Louis, *Vers un Système européen de banques centrales : Projet de dispositions organiques*, ULB, Bruxelles, 1989, 315 p.

108 | Telò, Bruxelles, 24 janvier 2014.

108 | Telò, Brussels, 24 January 2014.

109 | Cf. Mario Telò (Ed.), *Démocratie et construction européenne*, Études européennes (IEE), 1995, 385 p. ; Paul Magnette, Version révisée et mise à jour de : *Le régime politique de l'Union européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, 287 p. (Second edition 2006) ; ID, Jean-Michel Dewaele, *Les démocraties européennes*, Armand Colin, 2010, 464 p.

110 | Dony, Brussels, 7 February 2014.

111 | Georges Vandersanden (Ed.), *L'espace audiovisuel européen*, Études européennes (IEE), 1991, 224 p.

in particular¹⁰⁸: the collective bilingual work on democracy and European construction published in 1995 under his direction; Paul Magnette's contributions on the European political system, and the comparative study of European democracies, which he published with Jean-Michel De Waele.¹⁰⁹ Secondly, we should consider those studies hailed for the depth of their analysis but which have above all been the occasion for a true meeting between the agendas of various disciplines.

When at the end of the 1980s research in Economics and Politics was taken in hand by Mario Telò and André Sapir, the work of their departments experienced another burst of rapid development. The result was true multidisciplinary, in the sense that these activities were not limited to the outgrowths of mainly legal research. However, while all parties wished to develop their activity within their own discipline, exchanges could not be counted upon. The role of the Director of Research was redefined as a result, and when Marianne Dony took over the position, she was obliged to encourage researchers at the Institute to publish jointly. But the idea of collaborating on a subject proposed by the director did not always meet with approval: it had echoes of the debate over top-down or bottom-up stimuli towards interdisciplinarity¹¹⁰. After several abortive attempts, the theme of the audiovisual space was seen as a possible common denominator and culminated in a noted publication¹¹¹.

The problem of the delicate nudge which it is advisable to give towards interdisciplinarity cropped up again in the experience of Régine Kurgan. In 1998, the historian was proposed for the presidency of IEE as a result of her managerial competences and her position as former director of the timetabling and buildings management office, the Bureau de programmation: she moved into the Avenue Roosevelt at the peak of the

|||||

109 | Cf. Mario TELÒ (Ed.), *Démocratie et construction européenne*, ULB, Coll. Études européennes (IEE), Bruxelles, 1995, 385 p. ; Paul MAGNETTE, Version révisée et mise à jour de : *Le régime politique de l'Union européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, 287 p. (deuxième édition 2006) ; ID, Jean-Michel DEWAELE, *Les démocraties européennes*, Armand Colin, Paris, 2010, 464 p.

110 | DONY, Bruxelles, 7 février 2014.

111 | Georges VANDERSANDEN (Dir.), *L'espace audiovisuel européen*, ULB, Coll. Études européennes (IEE), Bruxelles, 1991, 224 p.

112 | KURGAN, Bruxelles, 24 janvier 2014.

113 | Paul MAGNETTE, Eric REMACLE (Dir.), *Le nouveau modèle européen : Institutions et gouvernance*, Vol. I & II, Politiques et relations extérieures, ULB, Coll. Études européennes (IEE), Bruxelles, 2000, 174 & 242 p.

114 | Nicolas VAN DEN BOSSCHE, « Un prix prestigieux pour les études européennes à l'ULB », *Télex*, N°159, Décembre 2000, p. 6.

115 | CHARAUDEAU, « Pour une interdisciplinarité... », *op. cit.*, Abstract, [en ligne] <<http://questionsdecommunication.revues.org/385#toc>> (février 2014).

sur la démocratie et la construction européenne, publié en 1995 sous sa direction ; les contributions de Paul Magnette sur le régime politique européen et l'étude comparée des démocraties européennes, que publie ce dernier avec Jean-Michel De Waele¹⁰⁹. Dans un second temps, il faut considérer les études plébiscitées pour le fond de leur analyse mais qui ont surtout été l'occasion d'une véritable rencontre des agendas disciplinaires.

Lorsqu'à la fin des années 1980 la recherche en politique et en économie est prise en main par Mario Telò et André Sapir, les travaux de leurs sections connaissent un nouvel élan. En résulte une vraie pluridisciplinarité, au sens où ces activités ne se cantonnent pas aux excroissances d'une recherche principalement juridique. Cependant, si chacun veut développer son activité disciplinaire, les échanges ne sont pas garantis. Le rôle du directeur en est redéfini et, quand Marianne Dony accède à la fonction, elle doit inciter les chercheurs de l'Institut à publier *ensemble*. Mais l'idée de collaborer sur un sujet proposé par le directeur n'est pas toujours aisément entérinée : elle renvoie au débat portant sur les stimuli *top down* ou *bottom up* à l'interdisciplinarité¹¹⁰. Après plusieurs tentatives avortées, le thème de l'espace audiovisuel est perçu comme un possible dénominateur commun et aboutit à une publication remarquée¹¹¹.

La problématique de la délicate impulsion qu'il convient de donner à l'interdisciplinarité se retrouve dans l'expérience de Régine Kurgan. En 1998, l'historienne est proposée à la présidence de l'IEE pour ses compétences managériales, en sa qualité d'ex-directrice du Bureau de programmation de l'ULB : elle emménage Avenue Roosevelt en pleine « crise de croissance » de l'Institut. Le rythme de l'activité déborde les locaux devenus trop étroits et, après ECARES, ce sera au tour du Centre de documentation Ganshof van der Meersch

de quitter les lieux, en direction de la Bibliothèque des Sciences Humaines. Sur le plan de la recherche, un effort de coordination s'avère donc nécessaire. Régine Kurgan est particulièrement disposée à l'effort, de par son expérience pluridisciplinaire au sein du Centre d'études canadiennes (CEC) qu'elle a dirigé. Quand la Fondation Francqui décide de décerner un prix pour la recherche sur l'Europe, à l'occasion de l'an 2000 et des 50 ans de la Déclaration Schuman, le potentiel mobilisateur du défi n'échappe pas à la présidente de l'IEE¹¹². Une quarantaine d'auteurs seront ainsi sollicités autour de ce projet dédié à l'évolution de l'Europe dans ses institutions, ses instances judiciaires, ses défis à la démocratie ou encore le type d'intervention qu'elle suscite de la part des acteurs civils¹¹³. Une étude collégiale qui s'essaie à un « va-et-vient entre rétrospective et prospective », selon les termes de Paul Magnette, soulignant par ailleurs l'importance de sortir de son jargon :

« Il y a une tendance, dans toutes les sciences humaines, à une hyperspécialisation à l'intérieur de chaque discipline, et dans chaque sous-discipline, qui fait que finalement les gens ne se comprennent plus, même quand ils ont le même objet au centre de leur analyse. [...] Nous avons essayé de retrouver une certaine forme de discours global sur l'objet, une certaine tradition humaniste de croisement des connaissances. »¹¹⁴

Ces réflexions rejoignent la critique que formule Charaudeau à l'endroit d'« une certaine corporation de chercheurs [qui] ne prennent en considération que des études monodisciplinaires technicistes au nom de la scientificité »¹¹⁵. Le 22 novembre 2000, Paul Magnette et Eric Remacle, directeur de l'IEE, reçoivent au nom de l'IEE le « Prix Francqui interdisciplinaire pour la recherche européenne ». Ce travail collectif sur « Le nouveau modèle européen » a été retenu parmi les contributions des universités belges, toutes invitées à concourir

Institute's 'crisis of growth'. The tempo of activities was too much for the facilities which were now too restricting, and following the departure of ECARES, it was the turn of the Ganshof van der Meersch Documentation Centre to leave the premises, moving to the Social Sciences Library. At the research level, a coordination effort thus proved necessary. Régine Kurgan was particularly well-disposed towards this effort, as a result of her multidisciplinary experience within the Canadian Studies Centre (Centre d'études canadiennes, CEC) which she had directed. When the Francqui Foundation decided to award a prize for research on Europe, to mark the year 2000 and the 50th anniversary of the Schuman Declaration, the mobilising potential presented by the challenge did not escape the IEE's President¹¹². Around forty authors were approached to participate in this project devoted to the development of Europe as regards its institutions, its legal systems, its challenges for democracy and even the type of interventions which it calls for on the part of actors in civil society¹¹³. This resulted in a collegial study which attempted a 'back and forth movement between the retrospective and the prospective' in the words of Paul Magnette, who also emphasized the need to step away from disciplinary jargon:

'There is a tendency, in all the social sciences, towards hyper specialisation within each discipline, and in each sub-discipline, with the end result that people no longer understand each other, even when their analysis is centred on the same object. [...] We tried to rediscover a certain form of global discourse about our subject, a certain humanist tradition of a meeting of different types of knowledge.'¹¹⁴

These reflections echo the criticism made by Charaudeau of 'a certain corporation of researchers [who] only pay attention to narrowly technical studies in the name of scientific method'¹¹⁵. On 22 November 2000, Paul Magnette and Eric Remacle received on behalf of the IEE the 'Interdisciplinary Francqui

Prize for European Research'. This collective work on the 'New European Model' was singled out from the contributions made by Belgian universities, all of whom had been invited to participate in the competition.



Prix Francqui 2000

|||||

112 | KURGAN, Bruxelles, 24 January 2014.

113 | Paul MAGNETTE, Eric REMACLE (Ed.), *Le nouveau modèle européen: Institutions et gouvernance*, Vol. I & II, Politiques et relations extérieures, Brussels, Éditions de l'Université de Bruxelles, collection 'Études européennes', 2000, 174 and 242 p.

114 | Nicolas VAN DEN BOSSCHE, 'Un prix prestigieux pour les études européennes à l'ULB', *Télex*, No. 159, December 2000, p. 6.

115 | CHARAUDEAU, 'Pour une interdisciplinarité...', *op. cit.*, Abstract, [on line] <<http://questionsdecommunication.revues.org/385#toc>> (Consulted February 2014).



Travailler sur l'Europe, avec l'Europe :
autonomie critique ou entreprise
téléologique ?

Working on Europe, with Europe:
critical autonomy
or teleological enterprise?

|||||

116 | Louis, « Itinéraire... », *op. cit.*, p. 14.

117 | Archives IEE, Allocution de Walter Ganshof, 27 février 1964, pp. 5-6.

118 | Archives IEE, Discours de Louis Armand, le 27 février 1964, p. 1.

Contribuer à la construction de l'Europe en toute indépendance

Dès sa création, le destin de l'IEE semble étroitement lié à celui des Communautés européennes. D'abord parce qu'elles représentent son objet d'étude privilégié, ensuite parce que les échanges scientifiques en Europe dépendront de façon croissante, parmi les diverses sources de financement, des fonds communautaires. Le schéma chronologique des péripéties traversées par l'Institut ressemble à s'y méprendre aux soubresauts de l'intégration européenne. En 1994, Jean-Victor Louis ne proposait-il pas justement de distinguer trois périodes, dans l'itinéraire de l'IEE, dont « la création et la reconnaissance (1963- début des années 1970) », « la continuité et les désillusions (1971-1984) » ainsi que « la relance et la transformation permanente (1984-...) »¹¹⁶ ? Dès l'origine, il y a la volonté de collaborer à la construction européenne. Le président-fondateur Walter Ganshof l'affirme dans son discours inaugural ; il y spécifie le rôle actif qu'aura à tenir son établissement dans la formation de spécialistes destinés aux carrières qu'offrent le service public, le commerce, l'industrie ou les institutions européennes¹¹⁷. À quoi tient donc cette volonté ? Comment enseigne-t-on, face à un sujet multiplicateur par essence, à « être intelligemment européen », dans les mots de Louis Armand¹¹⁸ ? Walter Ganshof s'explique :

« Dégager les faits, préciser le sens des concepts et les interpréter ; observer les phénomènes économiques et étudier leurs lois ; réfléchir aux lignes de force et aux perspectives d'avenir ; tracer les règles des nouveaux



Contributing to the construction of Europe while retaining complete independence

Ever since its creation, the IEE's destiny has seemed to be tightly linked to that of the European Communities. This has firstly been because the Communities represent its favoured object of study, and secondly because academic exchanges within Europe were to increasingly depend, among various financial sources, on Community funding. A chronological chart of the ups and downs which the Institute has experienced closely parallels the jolting progress of European integration. In 1994, Jean-Victor Louis was to propose a division of the IEE's journey into three periods, comprising 'creation and recognition (1963- beginning of the 1970s)', 'continuity and loss of illusions (1971-1984)' and 'renewed drive forwards and continuous transformation (1984-...)'¹¹⁶. From the outset, there was a desire to collaborate in European construction. The Founding President Walter Ganshof affirmed this in his inaugural speech; he specified the active role which his institution would have to maintain in the training of specialists destined for the careers offered by European public service, commerce, industry and institutions¹¹⁷. How can we account for this sense of purpose? How, when the very nature of the subject multiplies distinctions, do you teach students 'to be intelligently European', in the words of Louis Armand¹¹⁸? Walter Ganshof explained:

'Drawing out the facts, clarifying the meaning of concepts and interpreting them; observing economic phenomena and studying their underlying laws; reflecting on the main thrust of events and future prospects; tracing out the rules

|||||

116 | Louis, 'Itinéraire...', *op. cit.*, p. 14.

117 | IEE Archives, Address by Walter Ganshof, 27 February 1964, pp. 5-6 [In French].

118 | IEE Archives, Speech by Louis Armand, 27 February 1964, p. 1 [In French].

|||||

119 | Archives IEE, Allocution de Walter Ganshof, 27 février 1964, pp. 8-9.

120 | « Allocution de M. A. Jaumotte », in : *Dixième anniversaire...*, *op. cit.*, p. 15.

121 | « Allocution de M. M. Vande Abeele », in : *Dixième anniversaire...*, *op. cit.*, p. 19.

122 | Concernant les membres de la Commission européenne, on peut citer Paul Leleux, Adrien Ries, Emile Noël, Jean Poorterman, Pierre Wathelet, Daniel Vignes, John Fitzmaurice, Peter Oliver, Jean-Claude S éché ou encore Jean Paul Jacqué. Au titre des magistrats, il faut noter le passage de Charles-Léon Hammes, troisième président de la CJCE, ainsi que Sean Van Raepenbusch, président du Tribunal de la fonction publique de l'UE depuis 2011.

123 | Louis, Bruxelles, 27 janvier 2014.

124 | Jacques-René RABIER, « L'information des Européens et l'intégration de l'Europe », Cours donné à l'Institut d'études européennes, Bruxelles, 17-18 février 1965, [en ligne] <http://aei.pitt.edu/41336/> (février 2014).

125 | Emanuele GAZZO, « L'information des Européens et l'intégration de l'Europe », *Bulletin Quotidien Agence Europe*, N°1458, 14 février 1966, p. 2.

126 | AHUE, IUE, OH, INT716, Yves CONRAD, Julie CAILLEAU, Transcription de l'entretien accordé par Jacques-René Rabier, Bruxelles, 8 janvier 2004, p. 13, [en ligne] <http://www.eui.eu/HAEU/OralHistory/pdf/INT716.pdf> (février 2014).

127 | TELÒ, Bruxelles, 24 janvier 2014.

128 | Jean-Victor Louis, *L'ordre juridique communautaire*, Office des publications officielles des Communautés européennes, Coll. Perspectives européennes, 6^{ème} éd., Luxembourg, 1993, 241 p. L'ouvrage paraîtra en allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais, portugais.

systèmes de droit ; tel est le programme que l'Institut d'Études européennes de l'Université s'est tracé. Par cette tâche qu'il entend poursuivre en toute objectivité et en toute indépendance sur le plan strictement universitaire, il espère pouvoir apporter des lumières à ceux qui se sont voués à l'édification de l'Europe nouvelle. »¹¹⁹

André Jaumotte soulignera, dix ans plus tard, cette intention volontariste de « réaliser un lieu d'œcuménisme européen par interpénétration, au voisinage des Communautés et en contact avec elles »¹²⁰. Michel Vanden Abeele suggère même que les objectifs de l'Institut sont également ceux de la Commission des Communautés qui « étudie les possibilités de devenir des idées européennes qu'elle traduit en propositions et recommandations »¹²¹. Nombreux sont d'ailleurs les membres de la Commission qui ont apporté leur expérience aux enseignements de l'Institut.

Déterminé à ancrer sa formation dans la pratique, l'IEE invitera, au fil des années, force fonctionnaires et magistrats à partager leur expertise avec les étudiants¹²². Dès les prémices, l'Institut crée un cours concernant les « Questions spéciales relatives aux organismes européens » permettant d'associer à l'enseignement des célébrités telles que Paul-Henri Spaak, Jean Rey ou encore Étienne Hirsch. Or, ces derniers ne sont pas toujours formellement habilités à donner cours à l'université. Si ces leçons peuvent donc déplaire, dans les années 1960, aux tenants d'une stricte orthodoxie académique, elles sont en revanche du goût des étudiants qui ont le sentiment d'être associés à ce qui se passe¹²³. Cette impression ne semble

pas infondée, selon le témoignage de Jacques-René Rabier : en 1965, l'ancien compagnon de route de Jean Monnet vient donner à l'IEE une leçon sur l'information des européens et l'intégration de l'Europe¹²⁴, abondamment citée par Emanuele Gazzo dans un éditorial de l'*Agence Europe*, en date du 14 février 1966¹²⁵. Jacques-René Rabier commente la portée du cours :

« Il a dû intéresser beaucoup de gens à l'époque. Je suppose que dans les milieux gouvernementaux français de l'époque, il n'est pas passé inaperçu puisque la politique d'information a été [...] – n'exagérons pas – un des éléments du conflit entre la Commission Hallstein et le gouvernement du général de Gaulle, d'où la chaise vide, etc., ce qui est bien connu des historiens. »¹²⁶

Par ailleurs, il n'est pas rare que les universitaires assurent des activités de conseil auprès des institutions européennes, ce qu'on appelle à l'Institut la « troisième mission »¹²⁷. À titre subsidiaire, il faut mentionner les recherches commanditées directement par la Commission, ainsi que certains ouvrages scientifiques qu'elle publie directement – tels « L'ordre juridique communautaire »¹²⁸ de Jean-Victor Louis – et dont les gros moyens de traduction assurent aux auteurs un large rayonnement.

underpinning new legal systems: this is the programme which the Institute for European Studies has set out for itself. By pursuing this task in a completely objective and independent manner in strictly academic terms, it hopes it can provide insights to those who have dedicated themselves to building the new Europe. »¹¹⁹

André Jaumotte would emphasize, ten years later, this voluntarist intention to 'bring into existence a site of European ecumenicism achieved by interpenetration, in the vicinity of the Communities and in contact with them'¹²⁰. Michel Vanden Abeele even suggested that the Institute's objectives are also those of the Commission of the Communities which was 'studying the future possibilities of European ideas and translating this into proposals and recommendations'¹²¹. Moreover, numerous members of the Commission brought their experience to the teaching of the Institute.

Determined to anchor the training it offered in real-life practice, the IEE would, over the years, invite a goodly number of civil servants and judges to share their expertise with the students¹²². From its beginnings, the Institute created a course on 'Special Questions Relating to European organizations' enabling celebrities such as Paul-Henri Spaak, Jean Rey and Étienne Hirsch to be associated with the teaching. Now, these personalities were not always formally qualified to deliver lectures at the University. While these classes might not have been to the liking of champions of strict academic orthodoxy during the 1960s, they were highly appreciated by the students who had the feeling of being associated with

|||||

119 | IEE Archives, Address by Walter Ganshof, 27 February 1964, pp. 8-9 [In French].

120 | 'Address by M. A. Jaumotte', in : *Dixième anniversaire...*, *op. cit.*, p. 15 [In French].

121 | 'Address by M. M. Vande Abeele', in : *Dixième anniversaire...*, *op. cit.*, p. 19 [In French].

122 | As regards the members of the European Commission, one might mention Paul Leleux, Adrien Ries, Emile Noël, Jean Poorterman, Pierre Wathelet, Daniel Vignes, John Fitzmaurice, Peter Oliver, Jean-Claude S éché or even Jean Paul Jacqué. As regards judges, there were noteworthy visits by Charles-Léon Hammes, the third President of the ECJ, and by Sean Van Raepenbusch, President of the EU Civil Service Tribunal since 2011.

123 | Louis, Brussels, 27 January 2014.

124 | Jacques-René RABIER, 'L'information des Européens et l'intégration de l'Europe', Lecture given at the Institute for European Studies, Brussels, 17-18 February 1965 [on line] <http://aei.pitt.edu/41336/> (Consulted February 2014).

125 | Emanuele GAZZO, 'L'information des Européens et l'intégration de l'Europe', *Bulletin Quotidien Agence Europe*, No. 1458, 14 February 1966, p. 2.

126 | HAEU, EUI, European Oral History, INT716, Yves CONRAD and Julie CAILLEAU, Transcription of the Interview given by Jacques-René Rabier, Brussels, 8 January 2004, p. 13, [on line] <http://www.eui.eu/HAEU/OralHistory/pdf/INT716.pdf> (Consulted February 2014) [In French].

127 | TELÒ, Brussels, 24 January 2014.

128 | Jean-Victor Louis, *L'ordre juridique communautaire*, Office des publications officielles des Communautés européennes, Coll. Perspectives européennes, 6th Ed., Luxembourg, 1993, 241 p. The work appeared in Danish, Dutch, English, French, German, Greek, Italian, Portuguese and Spanish.

|||||

134 | Cf. AHUE, IUE, AS/0233/03, Correspondance reçue et envoyée par Altiero Spinelli en tant que commissaire CEE chargé de la politique industrielle et de la recherche, 1970-1976, [en ligne] <http://archives.eui.eu/files/documents/1384.pdf> (février 2014).

135 | LOUIS, Bruxelles, 27 janvier 2014.

136 | Archives ULB, ULB/I 22.2 -H2/N°1 D, Rapport d'activités 1984, IEE, p. 23 ; DONY, Bruxelles, 7 février 2014.

137 | Archives ULB, ULB/I 22.2 -H2/N°1 D, Rapport d'activités 1986, IEE, p. 21 ; LOUIS, Bruxelles, 27 janvier 2014.

138 | Cf. Archives IEE, Rapport d'activités 2004-2006, 59 p.

139 | DONY, Bruxelles, 7 février 2014.

invité occasionnellement aux réunions de l'Assemblée de l'Institut. On lui en fait parvenir les rapports d'activités et le questionne, en sa qualité de membre de la Commission, sur la pertinence des programmes de recherche pour l'année académique 1972-1973¹³⁴. En 1984, le recteur Hervé Hasquin fait savoir à la Conférence des présidents, organe participatif des doyens de Facultés, qu'il souhaite décerner plusieurs titres de docteurs honoris causa pour les 150 ans de l'ULB. Les lauréats doivent être emblématiques des engagements de l'université bruxelloise tout au long de son histoire et le choix se porte sur le socialiste Willy Brandt et la libérale Simone Veil. Comme les communistes ont également joué un rôle dans l'Université, le nom de Santiago Carrillo est enfin évoqué. Pourtant, les incertitudes qui pèsent sur le rôle de ce dernier durant la guerre d'Espagne, notamment dans le massacre de Paracuellos del Jarama, sèment l'indécision. Jean-Victor Louis propose alors que le titre revienne au co-auteur du Manifeste de Ventotene, l'eurodéputé Altiero Spinelli¹³⁵.

Le 16 novembre 1984, voit la célébration du vingtième anniversaire de l'IEE. Il donne lieu à une séance, au Palais des Académies, lors de laquelle Altiero Spinelli adresse à l'assemblée un plaidoyer en faveur du projet de traité d'Union européenne, élaboré sous sa présidence par la commission institutionnelle du Parlement européen. Dès le lendemain, une journée de réflexion est consacrée au thème du traité, suite au Conseil européen de Fontainebleau. Désormais, ces rencontres – la première de ce type a eu lieu le 22 octobre 1983 – vont devenir régulières. Marianne Dony est chargée

de la rédaction des plaquettes qui rendent compte de ces discussions organisées en collaboration avec le Groupe d'études politiques européennes (GEPE)¹³⁶. Le 1^{er} mars 1986, la Maison de l'Europe se joint également à l'organisation d'une nouvelle journée d'étude sur l'Acte unique européen. Ces rencontres se poursuivent jusqu'à la Conférence intergouvernementale sur l'Union politique, à la veille de la signature du traité de Maastricht¹³⁷.

L'exercice critique sera renouvelé avant la signature des traités d'Amsterdam et de Nice. Après l'an 2000, l'IEE assure également un monitoring important de la stratégie de Lisbonne grâce à une large participation de Maria João Rodrigues. En 2000 et 2007, celle-ci est responsable du groupe de conseillers spéciaux auprès de la présidence portugaise, pour la conception d'une « méthode ouverte de coordination ». Entre 2004 et 2006, on la retrouve dans de nombreuses manifestations, que ce soit sur l'invitation du groupe Europe sociale de l'IEE, dans le cadre du réseau GARNET ou encore au sein du *Lisbon Agenda Group*, qu'elle a constitué à l'IEE avec Janine Goetschy et Mario Telò¹³⁸. En revanche, Marianne Dony souligne l'absence de colloques à l'Institut dans les préalables immédiats de la Constitution européenne. Il est possible que cela soit dû, précise-t-elle, au fait que ce traité suivait la Convention européenne à laquelle de nombreux membres de l'IEE avaient déjà été associés¹³⁹. Le Groupe de travail « Personnalité juridique » de la Convention, lors de sa réunion du 10 juillet 2002, a entendu Jean-Victor Louis sur les priorités de la méthode communautaire et la simplification des traités. Il faut

This critical exercise would be renewed before the signature of the treaties of Amsterdam and Nice. After the year 2000, the IEE also carried out significant monitoring of the Lisbon strategy, thanks to a considerable contribution by Maria João Rodrigues. In 2000 and 2007, she was responsible for the group of special advisors to the Portuguese Presidency, working on the design of an 'open method of coordination'. Between 2004 and 2006, she could be found working in numerous contexts, whether at the invitation of the of the IEE Social Europe Group, as part of the GARNET network, or in the Lisbon Agenda Group, which she set up at the IEE with Janine Goetschy and Mario Telò¹³⁸. On the other hand, Marianne Dony has emphasised the absence of conferences at the Institute during the work immediately preliminary to the projected European Constitution. She explains that this may have been due to the fact that this treaty followed the European Convention, with which many IEE members had already been associated¹³⁹. The Convention's 'Juridical Personality' Working Group, at its meeting of 10 July 2002, heard Jean-Victor Louis on the priorities of the Community method and the simplification of treaties. Also noteworthy were the participation of the Jean Monnet Chairholders, including Mario Telò, in the debate on the 'Future of Europe' as well as the numerous works and contributions by Paul Magnette on this subject¹⁴⁰. The locus of this thinking was then shifted into a much more highly-structured academic and intellectual sphere than before, focussing on themes related to integration, as a result of the institutionalisation of European Studies. The mission of the Institute evolved at the same time

as the engagement of universities with European politics. In the view of André Sapir, 'the IEE should not be the spearhead of integration, but a place for meetings and open discussions of the issues and ways and means of integration'¹⁴¹.

The Institute as a meeting place

Beginning in the 1960s, a broadly-based public attended the conferences organised regularly by the IEE. Diplomats were particularly numerous among those attending and contributing to the one-day events on the second French veto on the accession of the UK. The minutes of the conference of February 1968 attest to the vigour of the remarks exchanged by Paul-Henri Spaak and René Capitant¹⁴². In December 1968, the first Newsletter of the University Association for Contemporary European Studies announced a meeting at the IEE on the theme of 'Belgian opinion and the United Kingdom's applications to join the EEC'¹⁴³. The 8th January 1969 also saw contributions by representatives of the Belgian political, agricultural and trades union worlds, each in turn presenting the position of the circles they represented¹⁴⁴.

The *Club européen* was founded in 1974 with a view to working towards greater cohesion between IEE members. Researchers and students from all departments within the Institute would hold evening meetings to debate a particular subject with two or three external visitors, especially officials from the Communities. The IEE also set up during the 1979-1980

|||||

138 | Cf. IEE Archives, Report on Activities 2004-2006, 59 p. [In French].

139 | DONY, Brussels, 7 February 2014.

140 | Cf. Paul MAGNETTE (Ed.), *La Constitution de l'Europe*, IEE/ULB, 2nd Ed., Brussels, 2002, 215 p.; ID, 'Coping with constitutional incompatibilities Bargains and Rhetoric in the Convention on the Future of Europe', *Jean Monnet Working Paper*, No. 14/03, NYU School of Law, 2003, 25 p.; ID, Yves SUREL (Dir.), *Réformer l'Europe: la Convention européenne*, L'Harmattan, 2004, 156 p.; etc.

141 | SAPIR, Brussels, 7 February 2014.

142 | 'L'adhésion de la Grande-Bretagne aux Communautés' in: *Les Communautés dans l'Europe*, Booklet No. 1, Brussels, 1968; Cf. LOUIS, 'Itinéraire...', op. cit., p. 19.

143 | ULB Archives, IEE, COL/200/11 (L'adhésion britannique à la CEE), *University Association for Contemporary European Studies: Newsletter*, No. 1, December 1968.

144 | ULB Archives, IEE, COL/200/11 (British accession to the EEC), Francis WILKIN, 'Londres, le Marché commun et l'opinion des Belges : un "oui" de principe aux Britanniques mais avec beaucoup de nuances', *Le Soir*, 11 January 1968; Cf. Daniel PAULUS, *Les milieux dirigeants belges et l'adhésion du Royaume-Uni aux communautés européennes*, ULB/IEE, Éditions de l'Institut de sociologie, Brussels, 1971, 331 p.

|||||

140 | Cf. Paul MAGNETTE (Ed.), *La Constitution de l'Europe*, IEE/ULB, 2^{ème} éd., Bruxelles, 2002, 215 p. ; ID, « Coping with constitutional incompatibilities Bargains and Rhetoric in the Convention on the Future of Europe », *Jean Monnet Working Paper 14/03*, NYU School of Law, 2003, 25 p. ; ID, Yves SUREL (Dir.), *Réformer l'Europe : la Convention européenne*, L'Harmattan, 2004, 156 p. ; etc.

141 | SAPIR, Bruxelles, 7 février 2014.

142 | « L'adhésion de la Grande-Bretagne aux Communautés », in : *Les communautés dans l'Europe*, fascicule 1, Bruxelles, 1968 ; Cf. Louis, « Itinéraire... », op. cit., p. 19.

143 | Archives ULB, IEE, COL/200/11 (L'adhésion britannique à la CEE), *University Association for contemporary European Studies* : Newsletter, N°1, Décembre 1968.

144 | Archives ULB, IEE, COL/200/11 (L'adhésion britannique à la CEE), Francis WILKIN, « Londres, le Marché commun et l'opinion des Belges : un 'oui' de principe aux Britanniques mais avec beaucoup de nuances », *Le Soir*, 11 janvier 1968 ; Cf. Daniel PAULUS, *Les milieux dirigeants belges et l'adhésion du Royaume-Uni aux communautés européennes*, ULB/IEE, Éditions de l'Institut de sociologie, Bruxelles, 1971, 331 p.

également noter la participation des Chaires Jean Monnet, dont Mario Telò, au débat sur « l'avenir de l'Europe » ainsi que les nombreux travaux et interventions de Paul Magnette sur le sujet¹⁴⁰. La réflexion s'est désormais déplacée dans une sphère académique et intellectuelle beaucoup plus structurée qu'auparavant sur les thématiques de l'intégration, du fait de l'institutionnalisation des études européennes. La mission de l'Institut évolue en même temps que l'engagement universitaire vis-à-vis de l'Europe politique. Dans l'opinion d'André Sapir, « l'IEE ne doit pas être le fer de lance de l'intégration, mais un lieu de rencontre et de discussion ouvertes sur les enjeux et les modalités de l'intégration »¹⁴¹.



Les rendez-vous de l'Institut

Dès les années 1960, un large public fréquente les colloques que l'IEE organise régulièrement. Les diplomates sont particulièrement nombreux parmi les assistants et intervenants aux journées de travail consacrées au second veto français à l'adhésion du Royaume-Uni. Les actes du colloque de février 1968 attestent de la vigueur des propos échangés par Paul-Henri Spaak et René Capitant¹⁴². En décembre 1968, la première *Newsletter* de la *University Association for Contemporary European Studies* annonce une rencontre à l'IEE sur le thème de « L'opinion belge et les demandes d'adhésion du Royaume-Uni à la CEE »¹⁴³. Le 8 janvier 1969 voit ainsi intervenir à l'Institut les représentants du monde politique belge, des organisations industrielles, agricoles et syndicales qui, tour à tour présentent les positions de leurs milieux¹⁴⁴.

Le Club européen a été fondé en 1974 en vue de contribuer à la cohésion des membres de l'IEE. Les étudiants de toutes les sections et les chercheurs de l'Institut s'y retrouvent en soirée afin de débattre d'un sujet avec deux ou trois visiteurs extérieurs, notamment des fonctionnaires des Communautés. L'IEE instaure également, durant l'année académique 1979-1980, les *Midis de l'Europe* qui, cinq à dix fois par an, permettront aux membres de l'Institut et à ses invités de rencontrer des personnalités investies, d'une manière ou d'une autre, auprès des Communautés européennes. Professeurs, diplomates et hauts fonctionnaires s'y relaient pour commenter l'actualité de la relance et des défis à venir. De

academic year the lunchtime *Midis de l'Europe* which, five or six times a year, allowed members of the Institute and its invited guests to meet personalities involved in one way or another with the European Communities. Scholars, diplomats and senior civil servants took turns to comment on the latest developments and the challenges to be faced. Between 1984 and 1987, among numerous contributors, Jean-Paul Jacqué, Jacques-René Rabier, Antonio Tizzano and Emmanuele Gazzo were to be found. Following the example of study visits, these sessions were not restricted to institutional subjects and it was not exceptional for discussions to open out to include the future of the Philippines, relations with New Zealand, Gorbachev's Russia or India's role in the 7th UNCTAD Conference. Particularly noteworthy was the way relations between Japan and the EEC gradually became, between 1986 and 1988, a theme of choice for the IEE¹⁴⁵.

These developments were a chance for the IEE to develop intellectual affinities with other institutions. Its proximity to the Geneva-based European Centre of the Carnegie Endowment for International Peace in Geneva was based on a common aspiration towards a democratic Europe. The defence of Human Rights, as can be seen in the work of Jacques Velu, has always featured among its concerns¹⁴⁶.

The geographical meaning of Europe

At the end of the 1960s, Jean Siotis was a lecturer at what is now the Graduate Institute of International and Development Studies (*Institut de hautes études internationales*, HEI) in Geneva. He took part in the activities of the European Center of the Carnegie Endowment; we are already aware of the merits which led Jean Salmon to also become associated with it in 1957. Both continued their collaboration during the 1970s: together with Jean-Victor Louis, they contributed in particular to the first two volumes of the study of the permanent missions of international organisations, published by the Carnegie Endowment between 1971 and 1973¹⁴⁷. It was in the context of this cooperation that the IEE took part in the preparation for the Conference on Security and Cooperation in Europe which was due to take place in Helsinki. Jean-Victor Louis drew on his informal contacts with Jean Siotis and Ralph Enckell, the Finnish Ambassador-at-large responsible for bringing viewpoints closer as the conference approached¹⁴⁸. This shows us the principle concern of the Geneva branch of the Endowment: until the 1960s, it was actually 'one of the very few places where you could see an American and a Soviet around a table'¹⁴⁹.

Three weeks before the Atlantic Council meeting held on 8 and 9 December 1971, the IEE conceived the project of bringing together several personalities from the diplomatic and academic worlds in order to examine the problems posed by the organisation of the Conference which was due to take place in Helsinki. In November 1971, Agence Europe was able

|||||

145 | See the IEE's reports on its activities during the years cited here.

146 | Louis, 'Itinéraire...', op. cit., p. 18.

147 | *Les missions permanentes auprès des organisations internationales*, Carnegie Endowment, 4 volumes, Bruylant, Brussels, 1971-1976; Volume 1: Michel VIRALLY, Pierre GERBET, Jean SALMON, et al., *Les missions permanentes auprès des organisations internationales sises à Genève*, Paris, Strasbourg et Bruxelles, 1971, 918 p.; Volume 2: Norbert KOHLHASE, Frans A. M. ALTING VON GEUSAU, Jean SIOTIS, Pierre GERBET, J.V. Louis, *Études de cas*, 1973, 437 p.

148 | Thomas Fischer returned to the theme of the bilateral negotiations led by the Finnish Ambassador-at-large Ralph Enckell in European capitals in 'Rétrospective prospective. Comment le dialogue sur la sécurité européenne a débuté', *Magazine de l'OSCE*, No. 3, October-November 2009, pp. 16-17.

149 | Louis, IEE, 27 January 2007.

|||||

145 | Voir les rapports d'activités de l'IEE dans les années citées.

146 | LOUIS, « Itinéraire... », *op. cit.*, p. 18.

147 | *Les missions permanentes auprès des organisations internationales*, Dotation Carnegie, 4 tomes, Bruylant, Bruxelles, 1971-1976 ; Tome 1 : Michel VIRALLY, Pierre GERBET, Jean SALMON, et al., *Les missions permanentes auprès des organisations internationales sises à Genève, Paris, Strasbourg et Bruxelles*, 1971, 918 p. ; Tome 2 : Norbert KOHLHASE, Frans A. M. ALTING VON GEUSAU, Jean SIOTIS, Pierre GERBET, Jean-Victor LOUIS, *Études de cas*, 1973, 437 p.

1984 à 1987, on y retrouve parmi les nombreux intervenants Jean-Paul Jacqué, Jacques-René Rabier, Antonio Tizzano ou Emmanuele Gazzo. À l'instar des visites et voyages d'études, ces séances ne se cantonnent pas aux sujets institutionnels et il n'est pas exceptionnel que les discussions s'ouvrent au devenir des Philippines, aux relations avec la Nouvelle-Zélande, à la Russie de Gorbatchev ou à l'Inde dans la VII^{ème} CNUCED. Il faut observer en particulier comment les relations du Japon avec la CEE deviennent progressivement, entre 1986 et 1988, un thème privilégié par l'IEE¹⁴⁵.

Ces rencontres sont l'occasion pour l'IEE de développer des affinités intellectuelles avec d'autres institutions. Sa proximité avec le Centre Européen de la Dotation Carnegie pour la Paix Internationale à Genève repose sur une commune aspiration à une Europe démocratique. La défense des droits de l'Homme, comme en attestent les travaux de Jacques Velu, a toujours compté parmi ses préoccupations¹⁴⁶.

Le sens géographique de l'Europe

À la fin des années 1960, Jean Siotis est professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales (HEI) de Genève. Il prend part aux activités du centre européen de la Dotation Carnegie et nous savons déjà les mérites qui valent à Jean Salmon d'y être également associé dès 1957. Tous deux continuent de collaborer dans les années 1970 : avec Jean-Victor Louis, ils contribuent notamment aux deux

premiers tomes de l'étude sur les missions permanentes auprès des organisations internationales, publiée par la Dotation Carnegie entre 1971 et 1973¹⁴⁷. C'est dans le cadre de cette coopération que l'IEE participe à la préparation de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe



to announce the one-day study event which the IEE would be devoting to the CSCE. Present at the Institute on 17 November were the Hungarian Ambassador László Réczei as well as Ralph Enckell, Head of the Finnish Delegation to the OECD¹⁵⁰. The conference did not escape the attention of the specialised press: Le Figaro ordered a copy of the proceedings. In his turn, Hubert Halin, Editor-in-chief of the independent periodical La voix de la résistance, made enquiries; the summary of the contribution made by Étienne Davignon, in particular, would draw his attention¹⁵¹. Viscount Étienne Davignon, Director-General of Policy at the Ministry of Foreign Affairs opened the day with a presentation on Belgium's position from the perspective of détente. During the afternoon, Jean Siotis chaired a round table discussion with the participation of experts both from the Atlantic Alliance and the zone of Soviet influence, as well as Georges Goriely¹⁵². While it could not 'lend its patronage or its financial support to the operation'¹⁵³, the Carnegie Endowment had again opened its address book to the IEE.

The work of Jean Siotis, a specialist in international law, steadily spotlighted the Greece of the colonels. In Brussels, the Belgian Association for Democracy in Greece had its headquarters at the IEE. It was presided over by Pierre Vermeylen and Jean-Victor Louis was its secretary. The latter above all recalls the speech made at the Institute on 4 April 1968, by Ioannis Pezmozoglu, the Vice-Governor of the Bank of Greece. Quickly disseminated by the international press, the barely-veiled criticisms made by this official about the deplorable state of democracy in Greece caused him to be

|||||

150 | 'Conférence sur la Sécurité et le Coopération en Europe', *Bulletins quotidiens Agence Europe*, No. 918 (nouvelle série), 8 November 1971, Annexes hebdomadaires, p. 11 ; 'La Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe fait l'objet d'une journée d'études', *Bulletins quotidiens Agence Europe*, No. 923 (new serie), 16 November 1971, p. 2.

151 | ULB Archives, IEE, COL/200/15, 17.XI.1971 (European Security and Cooperation), HH/CC-2041/71, Typescript letter from Hubert Halin to Paul De Groote, 18 November 1971, annotated by hand 27 August 197; Letter from Jean Leclercq, 17 November 1971 [All in French].

152 | *Ibid.*, 'Bonnes perspectives pour la conférence sur la sécurité en Europe. Une journée d'étude à l'Institut d'études européennes de l'ULB', *Le Soir*, 19 November 1971 ; "'Pas de second Congrès de Vienne sur la sécurité en Europe" plaide le vicomte E. Davignon', *La Dernière Heure*, 17 November 1971.

153 | *Ibid.*, REC/101 JVL/JV, Working document preparing for the study day on the Conference on European Security (November 1971), CR/26, 30 June 1971, p. 2 [In French].

|||||

148 | Thomas Fischer revient sur les négociations bilatérales menées par l'Ambassadeur « itinérant » finlandais Ralph Enckell au sein des capitales européennes dans « Rétrospective prospective. Comment le dialogue sur la sécurité européenne a débuté », *Magazine de l'OSCE*, N°3, Octobre-novembre 2009, pp. 16-17.

149 | Louis, IEE, 27 janvier 2007.

150 | « Conférence sur la Sécurité et le Coopération en Europe », *Bulletins quotidiens Agence Europe*, N° 918 (nouvelle série), 8 novembre 1971, Annexes hebdomadaires, p. 11 ; « La Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe fait l'objet d'une journée d'étude », *Bulletins quotidiens Agence Europe*, N° 923 (nouvelle série), 16 novembre 1971, p. 2.

151 | Archives ULB, IEE, COL/200/15, 17.XI.1971 (Sécurité et Coopération européenne), HH/CC-2041/71, Lettre dactylographiée de Hubert Halin à Paul De Groote, 18 novembre 1971, annotée à la main le 27 août 1973 ; Lettre de Jean Lecerf, 17 novembre 1971.

152 | *Ibid.*, « Bonnes perspectives pour la conférence sur la sécurité en Europe. Une journée d'étude à l'Institut d'études européennes de l'ULB », *Le Soir*, 19 novembre 1971 ; « 'Pas de second Congrès de Vienne sur la sécurité en Europe' plaide le vicomte E. Davignon », *La Dernière Heure*, 17 novembre 1971.

153 | *Ibid.*, REC/101 JVL/JV, Document de préparation de la Journée d'étude sur la conférence de sécurité européenne (novembre 1971), CR/26, 30 juin 1971, p. 2.

154 | Louis, « Itinéraire... », *op. cit.*, p. 19.

155 | Archives IEE, Allocution de Walter Ganshof, 27 février 1964, p. 4.

156 | À titre d'exemple, la « liste de diffusion pour les institutions juridiques du gouvernement de l'économie » établie par l'IEE recense les adresses des principales académies concernées à Berlin, Bucarest, Budapest, Moscou, Poznan, Prague, Varsovie et Zagreb ; Archives ULB, IEE (Droits de l'Homme. Politique industrielle. Gevers), Envoi de prospectus : Europe de l'Est, circ. 1968.

157 | Louis, « Itinéraire... », *op. cit.*, p. 19.

(CSCE) qui doit avoir lieu à Helsinki. Jean-Victor Louis évoque ainsi ses contacts informels avec Jean Siotis et Ralph Enckell, Ambassadeur itinérant de Finlande chargé de rapprocher les points de vue à l'approche de la conférence¹⁴⁸. Nous retrouvons le souci principal de l'antenne genevoise de la Dotation : jusque dans les années 1960, c'était en effet « un des rares endroits où vous voyiez autour de la table un Américain et un Soviétique »¹⁴⁹.

Trois semaines avant le Conseil Atlantique des 8 et 9 décembre 1971, l'IEE projette de réunir plusieurs personnalités du monde diplomatique et académique afin d'examiner les problèmes posés par l'organisation de la Conférence qui doit avoir lieu à Helsinki. En novembre 1971, l'*Agence Europe* peut ainsi annoncer la journée d'étude que consacrera l'IEE à la CSCE. Seront présents à l'Institut, le 17 novembre, l'Ambassadeur de Hongrie László Réczei ainsi que Ralph Enckell, Chef de la délégation de la Finlande auprès de l'OCDE¹⁵⁰. Le colloque n'échappe pas à la presse spécialisée : le *Figaro* passe commande du compte-rendu des débats. Hubert Halin, rédacteur en chef du périodique indépendant *La voix de la résistance*, s'en enquiert à son tour ; la synthèse de l'intervention d'Étienne Davignon, en particulier, retiendra son attention¹⁵¹. Le vicomte Étienne Davignon, directeur général de la politique au ministère des Affaires étrangères, ouvre la journée par un exposé de la position de la Belgique dans une perspective de « détente ». Dans l'après-midi, Jean Siotis anime une table ronde à laquelle prennent part des experts issus tant de l'alliance atlantique que de la zone d'influence soviétique, ainsi que Georges Goriely¹⁵². Si elle n'a pu « accorder son patronage ni son appui financier à l'opération »¹⁵³, La Dotation Carnegie a de nouveau ouvert son carnet d'adresse à l'IEE.

Les travaux de Jean Siotis, spécialiste du droit international, font la part belle à la Grèce des colonels. À Bruxelles,

l'Association belge pour la démocratie en Grèce a son siège à l'IEE. Elle est présidée par Pierre Vermeylen et Jean-Victor Louis est son secrétaire. Ce dernier retient surtout le discours prononcé à l'Institut, le 4 avril 1968, par Ioannis Pezmazoglu, vice-gouverneur de la Banque de Grèce. Rapidement propagées par la presse internationale, les critiques à peine voilées du fonctionnaire concernant l'état déplorable de la démocratie en Grèce lui vaudront sa révocation par les colonels. Jean-Victor Louis souligne encore la portée symbolique des colloques consacrés à l'adhésion de la Grèce en 1977 et à celle de l'Espagne en 1979¹⁵⁴. L'attention portée aux dictatures du Sud et au contexte de la Guerre froide atteste de ce que l'IEE ne se consacre pas uniquement à l'étude des Communautés. Ce n'est pas un accident :

« L'Institut donne ici à l'Europe son sens géographique. Il ne limite pas l'objet de son enseignement et de ses travaux à une Europe qualifiée par le chiffre de ses partenaires et n'entend pas ignorer l'évolution des institutions des États de l'Est ou la manière selon laquelle le dialogue serait envisagé avec les institutions européennes. »¹⁵⁵

Cette notion d'ouverture est présente dans le dialogue interuniversitaire par-delà le rideau de fer¹⁵⁶, l'enseignement complémentaire ainsi que les programmes de licence. En l'occurrence, la licence spéciale en droit ne proposait-elle pas une « introduction au droit de l'Union Soviétique et des Républiques populaires » ? Autrement dit, la construction de l'Europe ne se limite pas à la CEE, ni même aux autres organisations internationales. Et Jean-Victor Louis de rappeler que l'Institut n'est pas frappé d'une monomanie institutionnaliste, comme le démontre la place grandissante qu'il réserve aux sciences humaines : « il a participé aux débats de société sur la crise économique et financière des années 1970, sur la politique industrielle, la protection de l'environnement et celle du consommateur »¹⁵⁷.

dismissed by the colonels. Jean-Victor Louis again draws attention to the symbolic weight attached to the conferences on the accession of Greece in 1977 and Spain in 1979¹⁵⁴. The attention devoted to the dictatorships in Southern Europe and to the Cold War context demonstrates that the IEE did not restrict itself to the study of the Communities. This was not an accident:

'The Institute gives Europe its geographical meaning here. It does not restrict the object of its teaching and its work to a Europe qualified by the number of its partners and does not intend to ignore the development of institutions in States in the East [of Europe] or the way in which dialogue might be envisaged with European institutions.'¹⁵⁵

This concept of opening out is present in the inter-university dialogue which took place over and beyond the Iron Curtain¹⁵⁶, complementary teaching or degree programmes. In this instance, did the special degree in Law not offer an 'Introduction to the Law of the Soviet Union and the Peoples' Republics'? In other words, the construction of Europe was not restricted to the EEC, or even to the other international organisations. Jean-Victor Louis continued by reminding his audience that the Institute was not the hapless victim of an institutionalist monomania, as was shown by the increasing space devoted to social sciences: 'it took part in the societal debates on the economic and financial crisis of the 1970s, on industrial policy, and the protection of the environment and of the consumer'¹⁵⁷.



|||||

154 | Louis, 'Itinéraire... ', *op. cit.*, p. 19.

155 | IEE Archives, Address by Walter Ganshof, 27 February 1964, p. 4. [In French]

156 | As an example, the 'distribution list for legal institutions governing the economy' drawn up the IEE details the addresses of the principal academies concerned in Berlin, Bucarest, Budapest, Moscow, Poznan, Prague, Warsaw and Zagreb; ULB Archives, IEE (Human Rights. Industrial Policy. Gevers), Despatch of prospectuses, Eastern Europe, circ. 1968 [In French].

157 | Louis, 'Itinéraire... ', *op. cit.*, p. 19.

L'Europe comme projet pédagogique et facteur de coopération interuniversitaire

|||||

158 | Francis MCGOWAN, « The Contrasting Fortunes of European Studies and EU Studies : Grounds for Reconciliation? », *SEI Working Paper*, 2003, pp. 4, 18.

159 | Craig CALHOUN, « European Studies : Always Already There and Still in Formation », *Comparative European Politics*, N°1, 2003, p. 6, [en ligne] <doi :10.1057/palgrave.cep. 6110004> (février 2014).

160 | Craig Calhoun suggère notamment que ce fait eut pour conséquence de réduire les possibles connexions interdisciplinaires et, ultimement, de ralentir la compréhension de thématiques cruciales telles que l'impact culturel de l'intégration européenne, l'espace public européen, etc. CALHOUN, *op. cit.*, p. 15.

161 | MCGOWAN, *op. cit.*, p. 7.

162 | André DESPY-MEYER, Pierre F. DALED, « Depuis longtemps déjà, des Facultés s'étaient ouvertes sur l'Europe », in : *L'ULB et l'Europe, 30 ans...*, *op. cit.*, pp. 42-46.

163 | Louis, « Itinéraire... », *op. cit.*, p. 15.

Institutionnaliser les études européennes

Tout d'abord, il est important de dissocier « développement des études européennes » et « européanisation de l'université ». Ensuite, il convient d'identifier ce que désignent les « études européennes » en notant toutefois que les nuances d'une démarche historique s'accommodent mal de la définition stylisée d'une discipline par rapport à une autre. Ainsi, on peut soutenir que l'IEE se consacre à l'analyse de l'intégration européenne au sens large, sans se limiter aux institutions de la CEE ni perdre de vue la dimension géographique de l'Europe. La distinction est cruciale : l'Europe ne se résume pas à l'UE, quoique les espaces géographiques qu'elles désignent se recouvrent progressivement¹⁵⁸.

Les influences intellectuelles sont multiples et interagissent de manière variable. Craig Calhoun avance que les études européennes n'ont jamais désigné simplement l'étude d'une région. Plus largement, elles ont toujours constitué l'imbrication complexe d'idées sur la modernité, l'occident, la chrétienté, la démocratie ou encore le principe même de civilisation¹⁵⁹. S'il faut lui donner raison, il est nécessaire par ailleurs d'indiquer que les auteurs anglo-saxons ont leur propre tradition des « area studies ». Or, les études européennes n'ont pas connu le même cheminement aux États-Unis que sur le vieux continent et le contexte académique belge connaît ses propres particularités, liées à son histoire. Il convient enfin de ne pas négliger l'établissement d'un dialogue avec l'Est de la France, voire au-delà du Rhin, ou dans le Sud italien.

Les études transnationales, ou conduites à partir de données agrégées au niveau européen, ont pu faire florès dans les travaux de nombreux chercheurs depuis le XIX^{ème} siècle sans pour autant s'être réclamées des études européennes proprement dites¹⁶⁰. La dimension européenne était donc initialement présente au sein des différentes facultés de sciences politiques, d'économie et de droit qui envisageraient plus tard leur compétence sur l'UE comme une spécialisation possible de leur discipline¹⁶¹. Bruxelles ne fait pas exception, comme l'a souligné en 1993 l'exposition « L'ULB et l'Europe » : l'objet européen, celui de l'intégration, n'a pas échappé au Centre d'études juridiques René Marçq, en 1961, et continuera de susciter ponctuellement l'intérêt de la Faculté de Droit, des anthropologues de SOCO ou encore de l'École de commerce Solvay¹⁶². La particularité de l'IEE, en 1964, est de vouloir lui consacrer un programme de recherche et d'enseignement interdisciplinaire. Si l'initiative prend de court Louvain, Amsterdam et Paris, elle n'est cependant pas inédite :

« L'Institut d'études européennes appartient à la deuxième génération de ces instituts, dont les premiers s'étaient créés quelques quinze ans auparavant à l'époque où le Conseil de l'Europe s'établissait à Strasbourg (Collège d'Europe à Bruges, centres de Turin, Sarrebruck, Nancy et Strasbourg). »¹⁶³

La commission de réflexion chargée, au sein de la Faculté de Droit, d'aménager le programme de l'IEE, retiendra cinq exemples parmi les expériences qui le précèdent : le Centre européen universitaire de Nancy et la Faculté internationale pour l'enseignement du Droit comparé à Strasbourg y

Europe as a teaching project and factor for inter-university cooperation

Institutionalising European Studies

Our priority here is to distinguish between 'the development of European Studies' and 'the Europeanization of the University'. Following this, it will be helpful to identify what is designated by 'European Studies', while noting however that the nuances which emerge from a historical approach do not fit well with a stylised definition of one discipline as opposed to another. It can thus be argued that the IEE has devoted itself to the analysis of European integration in a broad sense, without restricting itself to EEC institutions or losing sight of the geographical dimension of Europe. The distinction is a crucial one: Europe does not boil down to the EU, although the spatial fit between the two entities have gradually come closer¹⁵⁸.

There have been multiple intellectual influences and these interact in a variable way. Craig Calhoun states that European Studies have never merely designated the study of a region. More broadly, they have always constituted the complex intertwining of ideas about modernity, the West, Christianity, Democracy or even the very principle of civilisation¹⁵⁹. While one has to agree, it is also necessary to point out that English-speaking authors have their own tradition of Area Studies. Now, European Studies has not developed along the same lines in the USA as in Europe, and the Belgian academic context has its own particularities linked to its history. Finally, it would be well to avoid neglecting the dialogue which has been established with Eastern France, or beyond the Rhine, or even in Italy.

|||||

158 | Francis MCGOWAN, « The Contrasting Fortunes of European Studies and EU Studies: Grounds for Reconciliation?, *SEI Working Paper*, 2003, pp. 4, 18.

159 | Craig CALHOUN, 'European Studies: Always Already There and Still in Formation,' *Comparative European Politics*, No. 1, 2003, p. 6, [on line] <doi:10.1057/palgrave.cep.6110004> (Consulted February 2014)

160 | Craig Calhoun suggests in particular that this fact had as its consequence a reduction in the number of possible interdisciplinary connections, and in the final analysis, of slowing the understanding of crucial themes such as the cultural impact of European integration, the public European space, etc. CALHOUN, *op. cit.*, p. 15.

161 | MCGOWAN, *op.cit.*, p. 7.

162 | André DESPY-MEYER, Pierre F. DALED, 'Depuis longtemps déjà, des Facultés s'étaient ouvertes sur l'Europe', in: *L'ULB et l'Europe, 30 ans...*, *op. cit.*, pp. 42-46.

163 | Louis, 'Itinéraire...', *op. cit.*, p. 15.

Transnational studies, or those carried out on the basis of data aggregated at the European level, have flourished in the work of numerous researchers since the 19th Century, without however being seen as part of European Studies properly speaking¹⁶⁰. The European dimension was thus initially present within the various Faculties of Politics, Economics and Law, which were later to view their competence as regards the EU as a possible specialisation within their particular discipline¹⁶¹. Brussels was no exception, as was highlighted in 1993 by the 'ULB and Europe' exhibition: the European object, integration, did not escape the attention of the *Centre d'études René Marçq juridiques* (a Centre for Legal Studies) in 1961, and would continue on an ad-hoc basis to arouse the interest of the Faculty of Law, anthropologists within the SOCO Faculty or the Solvay Brussels School of Economics and Management¹⁶². What was special about the IEE in 1964 was that it wished to devote an interdisciplinary programme of research and teaching to the subject of Europe. While the initiative came before similar moves in Louvain, Amsterdam and Paris by surprise, it was however not unprecedented:

'The Institute for European Studies belongs to the second generation of these Institutes, the first of which were created some fifteen years earlier at the time when the Council of Europe was being set up in Strasbourg (the Collège d'Europe in Bruges, and the centres in Turin, Saarbrücken, Nancy and Strasbourg).'¹⁶³

The Review Committee with responsibility within the Faculty of Law for drawing up the IEE's programme, would focus on five examples from the preceding experiments: the *Centre*

figurent. Sont également recensés l'Institut juridique de Liège, le programme adapté pour les juristes de l'Université de Leyde (1962-1963) ainsi que le Congrès européen de Cologne (24-26 avril 1963) sur la jurisprudence de la CJCE¹⁶⁴. Après sa création, l'IEE rejoint l'Association des Instituts d'études européennes (AIEE) en 1965. La plupart des centres concernés sont bientôt pris au dépourvu par la création de l'Institut universitaire européen (IUE), à Florence. Après la première conférence des Ministres de l'Éducation nationale des Six, tenue à Bruxelles le 16 novembre 1971, il semble clair qu'on ne pourra plus reculer. Lors de la Table Ronde sur la coopération universitaire, organisée à l'IEE le 11 janvier 1972, les académiques présents font le point : ils regrettent d'avoir été tenus à l'écart des négociations mais saluent la naissance de la nouvelle institution¹⁶⁵.



En 1974, la Commission du troisième cycle du Fonds national de la Recherche scientifique belge (FNRS) charge l'Institut d'arrêter les modalités de collaboration avec Liège et Louvain afin de mettre sur pied un enseignement de troisième cycle en matière européenne¹⁶⁶. Des échanges ont déjà lieu avec l'Institut d'études juridiques européennes de l'Université de Liège, et son président Fernand Dehousse est régulièrement invité à donner des leçons à l'IEE. Les contacts avec Louvain seront moins évidents¹⁶⁷ mais l'organisation conjointe du colloque sur l'adhésion de l'Espagne, en 1979, encouragera tout-de-même Jean-Victor Louis à renouveler son appel à une coopération interuniversitaire en 1984. Lors du vingtième anniversaire de l'IEE, il se réjouit également d'une future collaboration avec la *Katholieke Universiteit Leuven* et les Facultés universitaires Notre Dame de la Paix, à Namur¹⁶⁸.

Interagir et s'exporter

Les échanges vont se poursuivre, inégaux. Ils sont souvent le fait de contacts personnels, d'accords de coopération bilatéraux. C'est ainsi par exemple qu'au début des années 1990, la section politique peut se prévaloir d'un « réseau habermassien » qui ne tient pas qu'aux recherches de Jean-Marc Ferry sur le patriotisme constitutionnel : Mario Telò conserve de ses expériences préalables un lien privilégié avec l'*Institut für Sozialforschung*. Enfin, Furio Cerutti – lui-même affilié par le passé à la fameuse « École de Francfort » – constitue un point de contact privilégié pour les échanges avec l'Université de Florence¹⁶⁹. Il en va de même pour les instituts européens, dans les années 2000. Nicolas Levrat, chercheur associé à l'IEE dans les années 1990, prend la présidence de l'Institut européen de l'Université de Genève (IEUG) en 2007. La section juridique de l'IEE demeure

européen universitaire (European University Centre) at Nancy and the *Faculté internationale pour l'enseignement du Droit comparé* (International Faculty for the Teaching of Comparative Law) at Strasbourg figured among these. Also examined were the *Institut d'études juridiques européennes* (Institute of European Legal Studies) in Liège, and the programme adapted for legal specialists at the University of Leyden (1962-1963) as well as the European Conference in Cologne (24-26 April 1963) on jurisprudence at the European Court of Justice (ECJ)¹⁶⁴. Following its creation, the IEE joined the Association of Institutes of European Studies (AIEE) in 1965. Most of the centres concerned were taken by surprise by the creation of the European University Institute (EUI), in Florence. After the first conference of the six EEC National Ministers of Education, held in Brussels on 16 November 1971, it seemed clear that there was no going back. At the Round Table on University Cooperation organised at the IEE on 11 January 1972, those scholars present summed up the position: they regretted having been kept out of the negotiations but welcomed the birth of the new Institution¹⁶⁵.

In 1974, the Postgraduate Studies Committee of the *Fonds national de la recherche scientifique belge* (National Fund for Belgian Scientific Research, FNRS) required the Institute to specify the terms and procedure for collaboration with Liège and Louvain in order to set up a programme of postgraduate teaching on European matters¹⁶⁶. Exchanges had already taken place with the Institute of European Legal Studies at the University of Liège, and its President Fernand Dehousse was regularly invited to give lectures at the IEE. Contacts with Louvain would be less in evidence¹⁶⁷, but the joint organisation of the conference on Spain's accession in 1979 would nevertheless encourage Jean-Victor Louis to renew his appeal for inter-university cooperation in 1984. At the time of the IEE's twentieth anniversary celebrations, he also rejoiced

at the prospect of future collaboration with the Katholieke Universiteit Leuven and the Facultés universitaires Notre Dame de la Paix, at Namur¹⁶⁸.

Interacting and exporting influence

Exchanges would continue, but in an unequal fashion. They often arose from personal contacts or bilateral cooperation agreements. This is how for example at the start of the 1990s the Department of Politics was able to take advantage of a 'Habermas network' which was not merely connected to the research of Jean-Marc Ferry on constitutional patriotism: Mario Telò still retained from his previous experience a close link with the *Institut für Sozialforschung*. Finally, Furio Cerutti – himself in the past affiliated with the celebrated 'Frankfurt School' – constituted a special contact point for exchanges with the University of Florence¹⁶⁹. The same held true for European Institutes in the years after 2000. Nicolas Levrat, an Associate Researcher at the IEE in the 1990s, became President of the European Institute of the University of Geneva (IEUG) in 2007. The IEE's Department of Law also remained close to Christine Kaddous at the same University, who directed the *Centre d'études juridiques européennes* (Centre for European Legal Studies) and, with Bernard Dubey, edited the prolific collection of *Dossiers de droit européen* (European Law Dossiers). Jean-Victor Louis was thus able to point out that publications also provided an opportunity for fruitful collaboration. Created in 1965, the *Cahiers de droit européen*, a journal of which he has been editor-in-chief since the decease of Léon Goffin, provides an additional example: of the seventeen members of the editorial committee, with its broad international membership, six currently have connections with the IEE¹⁷⁰. Finally, relations with the Institute

164 | Archives ULB, ULB/l22, 2-D/N°1,

164 | Archives ULB, ULB/l22, 2-D/N°1, Rapport de la commission appelée à éclairer la Faculté de Droit..., Bruxelles, 1963, Annexe 4.

165 | AHUE, IUE, AS/0233/04, Table Ronde sur la coopération universitaire, IEE, Association Europe-Université, Bruxelles, le 11 janvier 1972, [en ligne] <www.eui.eu/haeu_er/er/pdf/AS/E/AS_0233_04.pdf> (février 2014).

166 | Archives ULB, ULB/l 22.2 (1974), « Un réquisitoire du Procureur général Ganshof van der Meersch contre la manière dont ne se fait pas l'Europe », *Le Peuple*, 30 mars 1974 ; « Allocution de M. H. Janne », *Dixième anniversaire...*, *op. cit.*, p. 36.

167 | Ils se feront plus fréquents après l'arrivée de Christian Franck, en 1994, à l'Institut d'études européennes de l'Université catholique de Louvain (UCL), dont il assume la présidence à partir de 2000. De cette date à 2007, il est secrétaire général de TEPESA (*Trans European Policy Study Association*) aux activités duquel les membres de l'IEE/ULB participent fréquemment.

168 | Archives ULB, 180 PP/037.000, Vingtième anniversaire de l'IEE, Projet de discours de Jean-Victor Louis : « L'Institut (1964-1984) », s.d., p. 3.

169 | Archives ULB, 180 PP/037.000, Twentieth anniversary of the IEE, Draft speech by Jean-Victor Louis: 'L'Institut (1964-1984)', undated, p. 3 [In French].

170 | TELÒ, Brussels, 24 January 2014.

170 | These are Emmanuelle Bribosia, Marianne Dony, Peter Oliver, Arnaud Van Waeyenberge, Denis Waelbroeck and Anne Weyembergh; Email from Jean-Victor Louis, 5 March 2014.

|||||

170 | Il s'agit d'Emmanuelle Bribosia, Marianne Dony, Peter Oliver, Arnaud Van Waeyenbergh, Denis Waelbroeck et Anne Weyembergh. Courriel de Jean-Victor Louis, 5 mars 2014.

171 | « He frequently supplemented his own expertise with that of leading practitioners, often drawn from his enormous network of professional colleagues around the world. » « Homer G. Angelo, Law : Davis. 1916-1998 Professor Emeritus », *University of California : In Memoriam*, 1998, p. 7, [en ligne] <http://texts.cdlib.org/view?docid=hb1p30039g&doc.view=frames&chunk.id=div00003&toc.depth=1&toc.id=> (février 2014).

172 | Waelbroeck, Bruxelles, 31 janvier 2014.

173 | Archives ULB, ULB/l 22.2 -H2/N°1 D, Rapport Bisannuel 1992-1993, IEE, p. 13.

174 | « L'IEE à Hanoï », *La lettre de l'ULB*, N°18, 6 novembre 2008, [en ligne] <http://www.ulb.ac.be/newsletter/docs/printindex0018.html#32> (février 2014).

également proche de Christine Kaddous qui dirige, dans la même université, le Centre d'études juridiques européennes et, avec Bernard Dubey, la collection prolifique des « Dossiers de droit européen ». Ainsi, Jean-Victor Louis signale que les publications sont aussi l'occasion de collaborations fructueuses. Créés en 1965, les « Cahiers de droit européen » – dont il est rédacteur en chef depuis la disparition de Léon Goffin – en constitue un exemple supplémentaire : sur les dix-sept membres du comité de rédaction, largement international, six sont liés à l'IEE actuellement¹⁷⁰. Enfin, les relations avec l'Institut d'études européennes des FUSL sont également au beau fixe grâce à l'intérêt soutenu de Nicolas de Sadeleer, spécialiste en droit européen de l'environnement. Le même principe a valu longtemps pour la promotion des études européennes en dehors des Communautés.

Homer Angelo a marqué la pratique du droit en Amérique. Dès 1961, il exerce sa profession d'avocat en Europe, d'abord à Genève, puis à Bruxelles, en 1962. Familier de Jean Salmon, il se rapproche de l'Institut qu'il veut faire profiter de son « immense réseau de collègues professionnels de par le monde »¹⁷¹. Le Groupe d'études des relations atlantiques que les deux juristes fondent avec Michel Waelbroeck accueille les académiques et praticiens américains de passage dans la capitale européenne. Ce dernier y noue connaissance avec Eric Stein, dont il connaît les écrits depuis son passage à l'Université de New York (NYU), où il a étudié entre 1956 et 1958. S'ensuivent des échanges ponctuels et quand Michel Waelbroeck revient pour six mois à l'université newyorkaise, en 1969-1970, Eric Stein l'invite à intervenir dans son cours hebdomadaire à l'Université de Michigan¹⁷². L'intérêt manifesté pour les relations atlantiques contribuera à attirer les étudiants américains à l'IEE. En outre, il témoigne d'une bonne disposition de l'Institut vis-à-vis des États-Unis. Celle-ci lui vaut notamment la sympathie – au début tout du

moins – du *Social Science Research Council* qui participe régulièrement aux séminaires organisés à Belaggio, dans une propriété de la Fondation Rockefeller sur le lac de Côme.

Vers de nouveaux partenariats

Après 1989, il s'agira pour l'Institut de s'ouvrir à l'Est : on voit Mario Telò et Jean-Victor Louis visiter l'*Institute of World Economy and International Relations* (IMEMO) à Moscou, suite à la signature d'un accord de coopération en 1991¹⁷³. La même année, l'ULB décerne à Bronislaw Geremek le titre de docteur honoris causa. Après son décès, l'Institut inaugurerà à son nom l'un de ses auditoriums, en novembre 2009. L'IEE prend part aux colloques de l'Institut européen de Łódź où intervient notamment Eric Remacle à plusieurs reprises. Ce dernier participe activement à promouvoir un accord d'échange avec la Sibérie occidentale : dès 2000, les enseignants de l'IEE interviennent dans le cadre du « Master in *European Studies* » de l'Université d'État de Tomsk.

Eric Remacle sera encore, avec Mario Telò, l'artisan d'une collaboration nouvelle sur les rives du Fleuve Rouge : le 31 octobre 2008, l'IEE et l'Académie diplomatique du Vietnam organisent conjointement, à Hanoï, un colloque consacré aux relations entre l'UE et l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN)¹⁷⁴. Sur le point de devenir une région administrative de la République populaire de Chine, Macao est également approché : on y semble mieux disposé à l'égard des études européennes qu'à Hong Kong qui est davantage tourné vers l'Amérique. En 1985 déjà, le Japon est devenu un important partenaire comme en témoignent les personnalités de passage aux Midis de l'Europe. Les professeurs de l'IEE sont invités en retour dans les universités japonaises, à Kyoto, Tokyo, etc. Le partenariat établi par l'Institut avec l'Université

for European Studies of the FUSL were also continuously productive thanks to the sustained interest of Nicolas de Sadeleer, a specialist in European environmental law. The same principle applied for some time to the promotion of European Studies outside the Communities.

Homer Angelo made his mark on the practice of law in the USA. From 1961, he practised as a lawyer in Europe, initially in Geneva, then in Brussels, in 1962. A friend of Jean Salmon, he became a close collaborator of the Institute which he wished to see benefit from his 'enormous network of professional colleagues around the world'¹⁷¹. The Study Group on Atlantic Relations which the two legal experts founded with Michel Waelbroeck welcomed American academics and practitioners temporarily present in the European capital. Michel Waelbroeck became acquainted through this body with Eric Stein, with whose writings he was familiar since a stay at New York University (NYU), where he studied between 1956 and 1958. There ensued some ad-hoc exchanges and when Michel Waelbroeck returned for six months to the New York University in 1969-70, Eric Stein invited him to contribute to his weekly class at the University of Michigan¹⁷². The interest taken in Atlantic relations would help to attract American students to the IEE. Moreover, it testified to the Institute's positive predisposition towards the USA. This in particular drew the sympathy – at the outset at least – of the Social Science Research Council, which regularly participated in the seminars organised at Belaggio, in a property belonging to the Rockefeller Foundation on Lake Como.

Towards new partnerships

After 1989, the Institute was to open up towards the East: Mario Telò and Jean-Victor Louis would visit the Institute of World Economy and International Relations (IMEMO) in Moscow, following the signature of a cooperation agreement in 1991¹⁷³. In the same year, the ULB awarded Bronislaw Geremek the title of Doctor Honoris Causa. Following his decease, the Institute would name one of its auditoriums after him, in November 2009. The IEE took part in the conferences organised by the European Institute in Łódź where Eric Remacle made several contributions. The latter took an active part in promoting an exchange agreement with Western Siberia: from 2000, the teaching staff from the IEE would make contributions as part of the Masters in European Studies offered by the State University, Tomsk.

Eric Remacle would also, with Mario Telò, be behind a new collaboration in the Red River Delta: on 31 October 2008, the IEE and the Diplomatic Academy of Vietnam jointly organised in Hanoi a conference devoted to relations between the EU and the Association of South-East Asian Nations (ASEAN)¹⁷⁴. An approach was also made to Macao at a time when it was about to become an administrative region of the People's Republic of China: it appeared that there was a greater predisposition towards European Studies than in Hong Kong, which was more oriented towards America. Already, in 1985, Japan had become a significant partner, as can be seen from the presence of visiting personalities at the *Midis de l'Europe*. IEE lecturers were in turn invited to Japanese universities, in Kyoto, Tokyo, etc. The partnership established by the Institute with Waseda University is in 2014 continuing to be of benefit to students on the Complementary Masters degrees¹⁷⁵. Attempts to open dialogue with Chinese universities were also crowned with success, in particular as part of the Network of European

|||||

171 | 'He frequently supplemented his own expertise with that of leading practitioners, often drawn from his enormous network of professional colleagues around the world.' 'Homer G. Angelo, Law: Davis. 1916-1998 Professor Emeritus', *University of California: In Memoriam*, 1998, p. 7, [on line] <http://texts.cdlib.org/view?docid=hb1p30039g&doc.view=frames&chunk.id=div00003&toc.depth=1&toc.id=> (Consulted February 2014).

172 | Waelbroeck, Brussels, 31 January 2014.

173 | ULB Archives, ULB/l 22.2 -H2/No. 1 D, Biannual Report 1992-1993, IEE, p. 13 [In French].

174 | 'L'IEE à Hanoï', *La lettre de l'ULB*, No. 18, 6 November 2008, [on line] <http://www.ulb.ac.be/newsletter/docs/printindex0018.html#32> (Consulted February 2014) [In French].

175 | See the IEE website <http://www.iee-ulb.eu/fr/masters-complementaires> (Consulted February 2014) [In French].



|||||

175 | Voir le site de l'IEE <<http://www.iee-ulb.eu/fr/masters-complementaires>> (février 2014).

176 | Archives IEE, Rapport d'activités 2004-2006, p. 17.

177 | TELò, Bruxelles, 24 janvier 2014.

178 | Archives ULB, ULB/I 22.2 -K/N°1 D, *Institut d'études européennes : Pôle européen Jean Monnet de Bruxelles*, ULB, 2000, p. 73.

179 | Cf. <<http://www.iee-ulb.eu/fr/pole-bernheim-d-etudes-sur-la-paix-et-la-citoyennete>> (février 2014).

180 | Archives ULB, ULB/I 22.2-H2 /N°1, Rapport d'activités 1972-73 & 1973-74, IEE, p. 23.

181 | Cf. Amélie DOGOT, « Jean-Victor Louis : Libres échanges académiques belgo-britanniques », *Esprit Libre*, N°30, octobre-décembre 2013, pp. 24-25.

182 | La Chaire Paul-Henri Spaak a disparu depuis. Archives ULB, 1M4/10/10D, *Institut d'études européennes*, 1976, pp. 7-8 ; « Allocation de M. W. Ganshof », *Dixième anniversaire...*, *op. cit.*, p. 28.

Waseda continue, en 2014, de profiter aux étudiants des Masters complémentaires¹⁷⁵. Les tentatives de dialogue avec les universités chinoises sont également couronnées de succès, en particulier dans le cadre du *Network of European Studies Centres in Asia* (NESCA), initié en 2004¹⁷⁶ : l'IEE orchestrera notamment le rapprochement de l'Université Fudan de Shanghai – qui a déjà une longue tradition des études européennes – avec les institutions japonaises, dont Waseda. En effet, il s'agit pour l'Institut d'introduire dans son réseau ses partenaires chinois. L'objectif, explique Mario Telò, est de contribuer à former en Chine une nouvelle génération de chercheurs familiarisés aux valeurs défendues à l'ULB. Au-delà de l'échange intellectuel : un exercice mutuel de socialisation¹⁷⁷.

La liste des partenaires de l'IEE s'allonge. Il serait fastidieux de chercher à la reproduire exhaustivement. Notons toutefois le regard nouveau que porte l'Institut vers le Sud. A l'aube du XXI^{ème} siècle, ses enseignants sont associés à l'enseignement de troisième cycle dispensé en études euro-méditerranéennes à l'Université Hassan II de Casablanca, au Maroc, et en droit à l'Université de Bir Zeit, en Palestine¹⁷⁸. Le 11 septembre 2000, le CA de l'ULB décide la création du Pôle Bernheim d'études sur la paix et la citoyenneté. L'IEE reçoit en partage les activités d'enseignement et de recherche qu'encourage cette entité interfacultaire, résolument tournée vers l'Afrique¹⁷⁹. L'arrivée de Jihane Sfeir à la tête de la section « Histoire et cultures » de l'Institut, en 2011-2012, consolide les liens avec la Méditerranée. En 2013, elle promeut un accord d'échange hors-Erasmus avec l'Université Saint-Joseph à

Beyrouth. Depuis 2007, elle coordonne une université d'été euro-méditerranéenne, dans une localité différente chaque année. Le soutien financier qu'apporte la Fondation Bernheim à cet espace d'échange traduit une évolution structurelle dans l'ouverture progressive dont fait preuve l'IEE : les uniques contacts personnels qui devaient, à l'origine, organiser la coopération interuniversitaire sur le sujet européen, vont bénéficier progressivement de l'encadrement des fondations et des institutions.

Encadrer l'échange : les fondations et les institutions publiques

Le *Social Science Research Council*, la Fondation Ford¹⁸ et la Dotation Carnegie ne sont pas seuls à favoriser le dialogue qui résulte, entre autres, des cycles d'études organisés annuellement à l'IEE pour les étudiants de l'Université de Georgia, depuis 1971, ou celle de Drew dans le New-Jersey, depuis 1965. La Fondation Wiener-Anspach, fondée par Phyllis Beddington-Wiener à la mémoire de son mari, soutient également l'IEE depuis ses débuts¹⁸¹. Grâce à son appui, une session d'étude de quatre semaines est organisée pour la première fois en août 1974, afin d'introduire des juristes de *Common Law* aux principes de droit civil et de droit européen communautaire. Le succès est tel qu'on prévoit de réitérer l'expérience tous les deux ans. À son tour, la Fondation Paul-Henri Spaak crée à l'IEE la Chaire éponyme, inaugurée en novembre 1974 par Robert Triffin, le célèbre économiste¹⁸².

Studies Centres in Asia (NESCA), begun in 2004¹⁷⁶: the IEE would in particular orchestrate the rapprochement between Fudan University in Shanghai – which already had a long tradition of European Studies – and Japanese institutions, including Waseda. The Institute was in fact seeking to introduce its Chinese partners into its own network. The objective, explains Mario Telò, was to help to train a new generation of researchers in China familiar with the values defended by the ULB. Beyond intellectual exchanges, this was a mutual exercise in socialisation¹⁷⁷.

The list of IEE partners was growing longer. It would be tedious to attempt to reproduce this exhaustively. We should however note the way the Institute was looking towards the South with new eyes. At the dawn of the 21st century, the IEE's teaching staff was associated with the postgraduate programmes in European and Mediterranean Studies offered by the Université Hassan II in Casablanca, Morocco, and the programme in Law at the Birzeit University, in Palestine¹⁷⁸. On 11 September 2000, the ULB Board of Governors decided to create the Pôle Bernheim Centre for Studies on Peace and Citizenship (*Pôle Bernheim d'études sur la paix et la citoyenneté*). The IEE received a share of the teaching and research activities encouraged by this interfaculty body, one resolutely oriented towards Africa¹⁷⁹. The appointment of Jihane Sfeir as Head of the Department of History and Cultures at the Institute, in 2011-2012, consolidated links with the Mediterranean. In 2013, she promoted an exchange agreement outside the ERASMUS framework with the Saint Joseph University, Beirut. Since 2007, she has coordinated a Euro-Mediterranean University

Summer School, in a different locality each year. The financial support provided by the Bernheim Foundation to these exchanges is a sign of the structural evolution in a context of increasing openness which the IEE has demonstrated: the merely personal contacts which, at the outset, were to frame inter-university cooperation on the subject of Europe, were to gradually benefit from inclusion within a framework provided by foundations and institutions.

Providing a framework for exchanges: foundations and public institutions

The Social Science Research Council, the Ford Foundation¹⁸⁰ and the Carnegie Endowment were not the only ones to promote the dialogue which resulted, among other matters, from the study cycles organised each year at the IEE for students from the University of Georgia, since 1971, or from Drew University, New Jersey, since 1965. The Wiener-Anspach Foundation, founded by Phyllis Beddington-Wiener to commemorate her husband, also supported the IEE from its beginnings¹⁸¹. Thanks to its support, a four-week study session was organised for the first time in August 1974, in order to introduce lawyers familiar with common law to the principles of civil law and European Community law. The success was such that it was planned to repeat the experiment every two years. In its turn, the Paul-Henri Spaak Foundation created the Chair of the same name at the IEE. This was inaugurated in November 1974 by Robert Triffin, the famous economist¹⁸².

|||||

176 | IEE Archives, Report on Activities 2004-2006, p. 17 [In French].

177 | TELò, Brussels, 24 January 2014.

178 | ULB Archives, ULB/I 22.2 -K/No. 1 D, *Institut d'études européennes : Pôle européen Jean Monnet de Brussels*, ULB, 2000, p. 73.

179 | See the IEE website <<http://www.iee-ulb.eu/en/pole-bernheim-for-peace-studies-and-citizenship>> (Consulted February 2014).

180 | ULB Archives, ULB/I 22.2-H2 /No. 1, Report on Activities 1972-73 & 1973-74, IEE, p. 23 [In French].

181 | Cf. Amélie DOGOT, 'Jean-Victor Louis: Libres échanges académiques belgo-britanniques', *Esprit Libre*, No. 30, Octobre-Décembre 2013, pp. 24-25.

182 | The Paul-Henri Spaak Chair has since been discontinued. ULB Archives, 1M4/10/10D, *Institut d'études européennes*, 1976, pp. 7-8; 'Address by M. W. Ganshof', *Dixième anniversaire...*, *op. cit.*, p. 28 [In French].

|||||

189 | Archives IEE, Discours de Louis Armand, 27 février 1964, p. 2.

190 | Archives ULB, IEE, Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif de l'Institut d'Études Européennes, 24 juin 1967, Annexes.

191 | *Ibid.*

192 | Pour les deux acceptations contradictoires mais indissociables de l' « université européenne », au sens strict et au sens large, Cf. Jean-Marie PALAYRET, « Une Université pour l'Europe : les origines de l'Institut universitaire européen de Florence (1948-1976) », in: Andrée BACHOUD, Josefina CUESTA, Michel TREBITSCH (Dir.), *Les intellectuels et l'Europe de 1945 à nos jours*, L'Harmattan, 2009, p. 231.

193 | Archives ULB, ULB/I 22.2-H2 /N°1, Rapport d'activités 1989, IEE, p. 8.

194 | Archives ULB, IEE, Procès-verbal de la Réunion de l'assemblée de l'Institut, Bruxelles, 5 mai 1975, p. 7 ; Cf. Archives ULB, ULB/E 38.20(05) /N°1, *Annuaire des anciens du 39*, AIEEBR, 1987 & 1995.

L'eupéanisation de l'université

Le concept d' « université européenne », au sens large, dépasse le simple champ des études européennes : il concerne l'eupéanisation de l'enseignement et de la recherche en général. La nécessité s'en ressent déjà dans les années 1960. En 1964, Louis Armand signale par exemple que « 64% des personnes interrogées sont [...] pour une recherche scientifique en commun, et la même proportion est pour l'équivalence des diplômes »¹⁸⁹. L'enjeu n'a pas échappé au Comité consultatif de l'Institut et un échange épistolaire poursuit le débat initié par Hubert Ansiaux lors de la réunion du 24 juin 1967. Dans son courrier du 26 juin 1967, ce dernier insiste sur ce que l'enseignement de troisième cycle n'a pas vocation à se poursuivre dans toutes universités, selon lui. Il invite ainsi les universités belges à travailler ensemble à la création d'un établissement commun, de haut niveau scientifique, avec l'aide de quelques professeurs étrangers de grand renom. Il s'agit de réunir les meilleurs experts suivants leurs spécialités et de « grouper les étudiants de toutes tendances et quelle que soit leur langue, intéressés à un même problème »¹⁹⁰. Franz De Voghel, vice-gouverneur de la Banque nationale de Belgique, nuance cette idée dans son propre courrier, daté du 5 juillet 1967 :

« Si la concurrence en matière d'enseignement, même au niveau universitaire peut, dans certains cas, être bénéfique, la coordination en tout cas me semble devoir être organisée lorsqu'il s'agit de recherches. Les objets sont si nombreux qu'il me semblerait déraisonnable d'entreprendre simultanément, sur les mêmes sujets, des recherches dans différents centres »¹⁹¹.

Ainsi, il faut distinguer les différents échelons de la problématique. La mise en commun des ressources pour la création d'un « centre à haute valeur scientifique » – quoiqu'Hubert Ansiaux

l'ait davantage envisagée à l'échelle nationale belge – renvoie à l'ambition d'une « université européenne » au sens strict¹⁹². En ce sens, le haut fonctionnaire est dépossédé de son initiative par la création de l'IUE à Florence. Reste la question de l'eupéanisation du public étudiant et de l'organisation concertée de la recherche scientifique en Europe.

Étudiants et chercheurs : une population internationale ?

Les origines des étudiants de l'IEE furent toujours très diversifiées. On s'étonne d'ailleurs du peu d'étudiants belges dans les débuts de l'Institut. Le rapport d'activités de 1989 note que les nationalités représentées sont désormais loin de se cantonner au continent européen : elles ouvrent le public de l'Institut à de nouvelles régions du monde¹⁹³. L'Association des anciens étudiants de l'Institut (AIEEBR) est constituée le 15 janvier 1975. Les annuaires qu'elle contribue à établir – 1995 en voit la troisième et dernière édition – donnent une idée représentative de la provenance de ces étudiants mais aussi de leur lieu d'établissement ultérieur, ainsi que de leur choix de carrière¹⁹⁴. Dans les années 2000, la volonté d'organiser un réseau cybernétique des anciens a également conduit à la constitution d'une base de données édifiante.

Il apparaît clairement que les efforts entrepris par la Commission aux fins de favoriser les échanges étudiants ont eu un impact minime sur l'IEE, dont le public était déjà européen. En outre, l'enseignement de troisième cycle dispensé à l'Institut n'est pas concerné, en 1987, par la création du programme ERASMUS. Finalement, la promotion *top-down* des échanges a été largement anticipée par la Fondation Wiener-Anspach, dont l'objet porte précisément

of foreign professors of great renown. The intention was to bring together the best experts within their specialities and to 'group together students of all tendencies and whatever mother tongue, interested in one and the same problem'¹⁹⁰. Franz De Voghel, Vice-Governor of the National Bank of Belgium, nuanced this idea in his own letter dated 5 July 1967:

*'While competition as regards teaching can be, in certain cases, beneficial, it seems to me in any case that coordination must be put in place when it comes to research. The number of subjects for research is so great that it would seem to me to be unconscionable to simultaneously undertake research in different centres on the same subjects.'*¹⁹¹

It is thus necessary to distinguish between the different levels of the problem that was being faced. The pooling of resources for the creation of a 'centre with high academic value' – although Hubert Ansiaux had envisaged this more at the Belgian national level – takes us back to the ambition for a 'European university' in the strict sense¹⁹². In the event, this senior official was to find his initiative pre-empted by the creation of the EUI, Florence. There remained the question of the Europeanization of the student body and the organisation of coordinated scientific research within Europe.

Students and researchers: an international population?

The origins of IEE students were always very diverse. It is moreover surprising how few Belgian students there were when the Institute was starting up. The 1989 Report on Activities notes that the nationalities represented were now far from being restricted to the continent of Europe: they opened up the Institute's student base to new regions in the world¹⁹³. The Association of Former Students of the Institute (*Association des anciens étudiants de l'Institut*, AIEEBR) was set up on 15 January 1975. The directories which it helped to draw up – the third and final edition appeared in 1995 – not only provide a representative picture of the provenance of these students but also of their subsequent whereabouts, as well as of their choice of career¹⁹⁴. In the years after 2000, the wish to organise a 'cybernetic network' of former students also led to the constitution of a highly-informative database.

It is clearly evident that the efforts of the Commission to promote student exchanges had minimal impact on the IEE, whose student base was already European. Moreover, the postgraduate teaching offered by the Institute was not affected, in 1987, by the creation of the ERASMUS programme. Finally, the top-down promotion of exchanges had largely been

|||||

190 | ULB Archives, IEE, Minutes of the meeting of the Advisory Committee of the Institute of European Studies, 24 June 1967, Annexes [In French].

191 | *Ibid.*

192 | For the two contradictory but indissociable meanings of 'European University' and 'European Higher Education', in the strict and broad senses (*université européenne*), Cf. Jean-Marie PALAYRET, « Une Université pour l'Europe : les origines de l'Institut universitaire européen de Florence (1948-1976) », in: Andrée BACHOUD, Josefina CUESTA, Michel TREBITSCH (Dir.), *Les intellectuels et l'Europe de 1945 à nos jours*, L'Harmattan, 2009, p. 231.

193 | ULB Archives, ULB/I 22.2-H2 /No. 1, Report on Activities 1989, IEE, p. 8 [In French].

194 | ULB Archives, IEE, Minutes of the Meeting of the Assembly of the Institute, Brussels, 5 May 1975, p. 7; Cf. ULB Archives, ULB/E 38.20(05) /No. 1, *Annuaire des anciens du 39*, AIEEBR, 1987 & 1995 [In French].



|||||

195 | ДОГОТ, op. cit., p. 25.

196 | « Renouveau de l'accord de « partenariat privilégié » entre l'ULB et Oxford », *Le Vif*, 25 février 2014, [en ligne] <http://www.levif.be> (février 2014).

197 | Avant 1970, on parlait de la « Conférence des doyens des Facultés de Droit ».

198 | Archives de l'ULB, 180 PP/019 (Président de l'IEE, Domaines et méthodes de coopération dans les recherches relatives à l'Europe (colloque), IEE, 6 décembre. NB : l'année n'est pas indiquée mais le fait que Walter Ganshof soit encore président de l'Institut, que Jean-Victor Louis soit secrétaire de l'Institut, Jacques-René Rabier directeur général *ad interim* de la Presse et de l'Information à la Commission, Marcel Mesnage chef de division au service statistique des Communautés et David Handley assistant de sciences politiques à l'Université de Genève, nous informe de ce qu'il s'agit de 1970.

199 | En février 2000, l'ULB a remis à Richard Portes le titre de docteur honoris causa, sur une proposition de l'IEE.

200 | SAPIR, Bruxelles, 7 février 2014.

201 | La DG II est aujourd'hui dénommée ECFIN.

202 | André Sapir collabore activement avec le *think-tank* Bruegel, depuis sa création en 2004.

sur le rapprochement de l'ULB avec les universités d'Oxford et de Cambridge. Dès 1965, elle autorise de jeunes diplômés britanniques à venir se former à l'Institut en droit européen. Par la suite, elle étendra son activité à l'octroi de bourses de recherche¹⁹⁵. Lorsque l'ULB renouvelle son accord de partenariat avec Oxford, le 25 février 2014, le vice-recteur pour les Relations internationales Serge Jaumain marque explicitement l'importance de ces échanges : en dix ans, « l'Université a envoyé près de 90 chercheurs se former à Oxford, grâce à une bourse de la fondation Wiener-Anspach »¹⁹⁶.

En ce qui concerne la recherche, il est permis de retenir les premières tentatives d'organisation interuniversitaire, telles que la rencontre organisée le samedi 6 décembre 1970 à l'IEE sur le thème « Domaines et méthodes de coopération dans les recherches relatives à l'Europe ». Celle-ci fait suite à la réunion tenue quelques jours plus tôt à Strasbourg aux fins de préparer la « Conférence européenne des Facultés de Droit et des Instituts universitaires »¹⁹⁷. L'action de l'Institut, précise-t-on, est à la fois plus limitée dans ses ambitions et plus large dans le secteur de la recherche européenne qui se trouve dans le secteur de la recherche européenne qui se trouve dans le secteur de la recherche européenne ont-ils constitué la figure de proue de l'europeanisation de la recherche ? La volonté d'ouverture s'est renforcée après 1989 : dans les années 1990, l'IEE entreprend un grand effort d'internationalisation du corps professoral et académique, comprenant bientôt une vingtaine de nationalités, bien au-delà de l'Europe. En outre, il convient de noter que l'élan nouveau que connaît l'europeanisation de la recherche dans les années 1980 est fortement lié à la relance de l'intégration européenne elle-même. Nous connaissons ainsi l'affiliation de Jean-Victor Louis au GEPE, constitué en 1977 comme la branche belge de la *Trans European Policy Study Association* (TEPSA), fondée en 1974. Le développement de réseaux de

coopération dans le domaine des sciences économiques est, quant à lui, particulièrement représentatif de l'*input* de la Commission.

ECARE au cœur de la recherche européenne

En 1983, Richard Portes¹⁹⁹ crée à Londres le *Centre for Economic Policy Research* (CEPR), sur l'exemple du *National Bureau of Economic Research* (NBER) américain. Il traduit une volonté d'ouverture dans le cadre de la relance de l'intégration européenne : avant le CEPR, explique André Sapir, les économistes européens avaient peu de relations les uns avec les autres. En dépit de sa qualification de « centre », il s'agit en réalité d'un réseau de chercheurs individuels destiné à inclure certains instituts. Bientôt, le CEPR et l'Université de Bocconi, en Italie, ouvrent l'*Innocenzo Gasparini Institute for Economic Research* (IGIER). L'ULB leur emboîte aussitôt le pas et inaugure, le 30 novembre 1991, le *European Center for Advanced Research in Economics* (ECARE) qui constitue historiquement le deuxième centre fondé conjointement avec le CEPR. Dès le départ, ECARE se veut une collaboration de l'Université avec ses Facultés et s'installe à l'IEE pour marquer qu'il revient à l'Institut de prendre en charge la coopération interuniversitaire européenne sur les questions économiques, notamment en raison de la vitrine internationale qu'il représente²⁰⁰.

Si ECARE s'inscrit dans le giron du CEPR, sa genèse doit être également lue en rapport avec l'action concertée de la Direction générale (DG) II pour les Affaires économiques et financières²⁰¹ et de la DG pour la Recherche et l'Innovation, au sein de la Commission européenne. En 1983, le *Centre for European Policy Studies* (CEPS) est créé à Bruxelles sous le parrainage de Robert Triffin. Avec Bruegel²⁰², il constitue, aujourd'hui encore, un *think-tank* de référence dans la capitale

anticipated by the Wiener-Anspach Foundation, the purpose of which concerned in fact the creation of close ties between the ULB and the Universities of Oxford and Cambridge. From 1965, it allowed young British graduates to come and be trained in European law at the Institute. Subsequently, it would extend its activities to the awarding of research grants¹⁹⁵. When the ULB renewed its partnership agreement with Oxford on 25 February 2014, the Vice-Rector for International Relations, Serge Jaumain, explicitly marked the importance of these exchanges: in ten years, 'the University has sent nearly 90 researchers to be trained at Oxford, thanks to grants from the Wiener-Anspach Foundation'¹⁹⁶.

As regards research, it is permissible to remind ourselves of the first attempts at inter-university organisation, such as the meeting organised on Saturday 6 December 1970 at the IEE on the theme of 'Fields and methods of cooperation in research on Europe'. This followed the meeting held a few days earlier at Strasbourg with the aim of preparing the 'European Conference of Faculties of Law and University Institutes (*Conférence européenne des Facultés de Droit et des Instituts universitaires*)'¹⁹⁷. The activity of the Institute, it was stated, was both more limited in its ambitions and broader in the European research sector concerned in this instance¹⁹⁸. From this point onwards, did Institutes of European Studies constitute the figurehead for the Europeanization of research? The desire to open things up was strengthened after 1989: in the 1990s, the IEE made great efforts to internationalise the teaching and academic bodies, which soon grew to include about twenty nationalities reaching well beyond Europe. Moreover, it should be noted that the further impetus towards the Europeanization of research in the 1980s was strongly linked to the renewed push towards European integration itself. We thus learn of the affiliation made by Jean-Victor Louis to the European Policy Study Group (GEPE), set up in

1977 as the Belgian branch of the Trans European Policy Study Association (TEPSA), itself founded in 1974. The development of cooperation networks in the field of Economics was, for its part, particularly representative of the input made by the Commission.

ECARE at the heart of European research

In 1983, Richard Portes¹⁹⁹ created in London the Centre for Economic Policy Research (CEPR), following the example of the National Bureau of Economic Research (NBER) in the USA. This manifested a desire for openness in the context of the renewed drive towards European integration: before CEPR, explains André Sapir, there were limited contacts between European economists. Despite its designation as a 'Centre', the CEPR was in fact a network of individual researchers that was destined to include a number of institutes. Soon, the CEPR and Bocconi University in Italy would open the Innocenzo Gasparini Institute for Economic Research (IGIER). ULB was to follow suit and on 30 November 1991 inaugurated the European Centre for Advanced Research in Economics (ECARE), which historically constitutes the second Centre to be set up, together with the CEPR. From the outset, ECARE saw itself as collaboration between the University and its Faculties and moved its premises into the IEE in order to mark the fact that it was for the Institute to take responsibility for European inter-university cooperation on economic questions, especially given its standing as an international showcase²⁰⁰.

While ECARE closely followed the inspiration of the CEPR, its birth should also be seen in relation to the concerted action of the European Commission's Directorate General (DG) II for Economic and Financial Affairs²⁰¹ and of the DG for Research and Innovation. In 1983, the Centre for European



|||||

195 | ДОГОТ, op.cit., p. 25

196 | "Renouveau de l'accord de « partenariat privilégié » entre l'ULB et Oxford", *Le Vif*, 25 février 2014, [en ligne] <http://www.levif.be> (Consulted February 2014) [In French].

197 | Before 1970, the term was 'Conference of Law Faculty Deans'.

198 | ULB Archives., 180 PP/019 (Président de l'IEE, Domaines et méthodes de coopération dans les recherches relatives à l'Europe, IEE, 6 December. NB: there is no indication of the year, but the fact that Walter Ganshof was still President of the Institute, that Jean-Victor Louis was Secretary of the Institute, Jacques-René Rabier interim Director General of Press and Information at the Commission, Marcel Mesnage Head of Division at the Communities' Statistical Department and David Handley Assistant Lecturer in Political Science at the University of Geneva indicates that the year was 1970.

199 | In February 2000, the ULB awarded Richard Portes the title of Doctor Honoris Causa, following a proposal by the IEE.

200 | SAPIR, Brussels, 7 February 2014.

201 | DG II is currently named ECFIN.

|||||

203 | La Cellule de prospective est l'ancêtre de l'actuel Bureau des conseillers de politique européenne (BEPA) du président de la Commission européenne.

204 | Diplômé de l'ULB en 1962, Giovanni Ravasio est entré à la Commission sur la recommandation de son professeur : nul autre qu'Étienne Sadi Kirschen. AHUE, IUE, HO, INT776, Éric BussiÈRE, Ghjiseppu LAVEZZI, Entretien avec Giovanni Ravasio, Rixensart, 7 juillet 2004, p. 3. [en ligne] <http://www.eui.eu/HAEU/OralHistory/pdf/INT776.pdf> (février 2014).

205 | André Sapir sera à nouveau conseiller économique de Giovanni Ravasio de 1995 jusqu'au départ à la retraite de celui-ci, en 2001, et rejoindra ensuite le groupe des conseillers du président de la Commission européenne, Romano Prodi, qu'il accompagnera jusqu'à la fin de son mandat en 2004 ; SAPIR, Bruxelles, 7 février 2014.

206 | La participation conjointe du CEPS, du SPES et du CEPR au Rapport Cecchini, sur le coût de la non-Europe, témoigne de ce que l'internationalisation de la recherche et le contexte de relance de l'intégration européenne sont étroitement liés.

207 | SAPIR, Bruxelles, 7 février 2014.

208 | European Commission, Directorate General for Research & Innovation (Roger GUESNERIE, Lars Bernhard JOERGENSEN, Fiorella PADOA SCHIOPPA, et al.), *Evaluation of the Stimulation Plan for Economic Science (SPES)*, Research evaluation : Report N°50, 1992, p. XIX.

209 | Archives IEE, Rapport d'activités 2004-2006, p. 17.

210 | Dans le cadre du Programme AGIS.

211 | Archives IEE, Rapport d'activités 2004-2006, p. 16.

212 | La liste des membres d'ECLAN est disponible sur son site <http://www.eclan.eu/> (février 2014).

européenne. Invité par Jean Waelbroeck – fondateur, dans les années 1970, du Centre d'Économie Mathématique et d'Économétrie (CEME) à l'ULB –, André Sapir y fera rapidement la connaissance d'Alexis Jacquemin, Prix Francqui, docteur en droit ainsi qu'en sciences économiques et professeur à l'Université catholique de Louvain (UCL). Sur une proposition de Michael Emerson, fonctionnaire à la Commission, Alexis Jacquemin devient, en 1988, conseiller du directeur général de la DG II pour un mandat de trois ans, selon l'usage. Or, en 1989, Jacques Delors crée autour de lui la Cellule de prospective, dirigée par Jérôme Vignon²⁰³. Alexis Jacquemin l'y rejoint en 1990, abandonnant avant son terme sa charge à André Sapir. L'arrivée de ce dernier à la DG II correspond à celle d'un nouveau Directeur général, Giovanni Ravasio²⁰⁴. Auprès de ce dernier, André Sapir conseille la DG II jusqu'en 1993, sur les questions microéconomiques principalement.²⁰⁵ Il est ainsi appelé à travailler aux côtés de Michael Emerson qui jouera un rôle déterminant dans l'élaboration du « *Stimulative Program for Economic Science* » (SPES)²⁰⁶, promu par les deux DG susmentionnées, et contribuera par là-même au contexte particulier de la création d'ECARE à l'ULB²⁰⁷ :

« La valeur ajoutée, c'est-à-dire l'apport de la Communauté en tant que bailleur de fonds des projets de recherche économique, a consisté dans la promotion de réseaux de recherche parmi les meilleurs scientifiques européens et dans l'encouragement de leur coopération tant sur des sujets nationaux comparables que sur des questions internationales et supranationales à une échelle plus vaste que celle qu'ils auraient pu atteindre individuellement » ²⁰⁸.

Les réseaux académiques pour un dialogue multipartite

La coopération ne s'arrête pas aux sciences économiques. En 1998, le réseau académique d'études juridiques sur l'immigration et l'asile en Europe est créé à l'IEE avec l'appui financier de la Commission européenne. Baptisé « Odysseus », son objectif est de fournir aux parties intéressées une information juridique de qualité à dimension européenne sur le droit interne des États membres de l'UE ainsi que le droit communautaire dans les domaines de l'immigration et de l'asile. C'est dans cette perspective qu'après Amsterdam, les résultats des travaux d'Odysseus seront adressés aux institutions européennes afin de contribuer au travail législatif qu'elles doivent accomplir suivant les nouvelles dispositions du traité²⁰⁹. En décembre 2004, L'IEE crée le *European Criminal Law Academic Network* (ECLAN) grâce au financement de la Commission Européenne²¹⁰ et du Ministère de la Justice luxembourgeois. Coordonné par Anne Weyembergh et Serge de Biolley, le réseau a pour objectif de faciliter et de renforcer la recherche et l'enseignement académiques dans le domaine du droit pénal européen. Il cherche en outre à « mettre en contact les académiques et les chercheurs spécialisés dans le domaine afin de faciliter les collaborations et les synergies entre universités et centres de recherche »²¹¹. À la fin de l'année 2006, ECLAN comptait 23 points de contact et plus de 40 membres provenant de plusieurs États membres de l'UE. À l'heure actuelle les États représentés via leurs points de contacts sont au nombre de 32²¹².

Policy Studies (CEPS) was created at Brussels under the patronage of Robert Triffin. Along with Bruegel²⁰², it remains an influential think tank in the capital of Europe. Invited by Jean Waelbroeck – the founder, during the 1970s, of the Centre for Mathematical Economics and Econometrics (*Centre d'Économie Mathématique et d'Économétrie*, CEME) at ULB –, André Sapir quickly made the acquaintance of Alexis Jacquemin, a holder of the Prix Francqui, a Doctor in Law as well as in Economics and a professor at the Université catholique de Louvain (UCL). Following a proposal by Michael Emerson, an official at the Commission, Alexis Jacquemin became in 1988, an adviser to the Director-General of DG II for a period of three years, as is customary. Now, in 1989, Jacques Delors created the Forward Studies Unit, directed by Jérôme Vignon, to assist him²⁰³. Alexis Jacquemin joined Jérôme Vignon in the Unit, bequeathing his post as adviser to André Sapir before his own term was due to end. The appointment of André Sapir at DG II coincided with that of a new Director-General, Giovanni Ravasio²⁰⁴. Working closely with the latter, André Sapir was adviser to DG II until 1993, principally on microeconomic questions²⁰⁵. He was thus to work alongside Michael Emerson, who would play a determining role in the drafting of the Stimulative Program for Economic Science (SPES)²⁰⁶, promoted by the two above-mentioned DGs, and would thereby contribute towards the particular context which led to the creation of ECARE at the ULB²⁰⁷:

‘The added value, which is to say the contribution made by the Community as a funder of research projects in economics, took the form of promoting research networks among the best European scientists and in encouraging them to cooperate both on comparable national subjects and on international and supranational questions on a much wider scale than they would have been able to achieve individually.’ ²⁰⁸

Academic networks for a multi-party dialogue

Cooperation did not end with economics. In 1998, the Academic Network for Legal Studies on Immigration and Asylum in Europe was created with the support of the European Commission. Named ‘Odysseus’, its objective is to provide interested parties with high-quality legal information with a European dimension on the internal law of EU Member States, as well as on Community law in the fields of immigration and asylum. It was with this in mind that, after the signing of the Amsterdam Treaty, the results of the work carried out by the Odysseus network would be submitted to European institutions in order to assist the legislative work which they were obliged to carry out in accordance with the new provisions in the Treaty²⁰⁹. In December 2004, the IEE created the European Criminal Law Academic Network (ECLAN) thanks to funding by the European Commission²¹⁰ and the Luxembourg Ministry of Justice. Coordinated by Anne Weyembergh and Serge de Biolley, the network’s aim is to facilitate and strengthen research and academic education in the area of European criminal law. It also aims ‘to bring together academics and researchers in the field to facilitate collaborations and synergies between universities and research centres’²¹¹. At the end of the 2006 academic year, ECLAN had 23 contact points and more than 40 members from several EU Member States. At present the number of states represented via their contact points is 32²¹².

Finally, the GARNET Network of Excellence was funded by the EU’s Sixth Framework Programme (FP6, active between 2005 and 2010). Under the direction of Mario Telò and Luk Van Langenhove, GARNET set up numerous common research and mobility programmes, publications and conferences. In 2006, the GARNET network already included 43 universities. In addition, teaching for doctorates in European

|||||

202 | André Sapir has actively collaborated with the Bruegel think tank since its creation in 2004.

203 | The Forward Studies Unit was the ancestor of the present-day Bureau of European Policy Advisors (BEPA) assisting the President of the European Commission.

204 | Graduating from the ULB in 1962, Giovanni Ravasio entered the Commission on the recommendation of his university tutor: no less a personage than Étienne Sadi Kirschen. HAEU, EUI, OH, INT776, Éric BussiÈRE & Ghjiseppu LAVEZZI, *Interview with Giovanni Ravasio, Rixensart, 7 July 2004, p. 3*, [on line] <http://www.eui.eu/HAEU/OralHistory/pdf/INT776.pdf> (Consulted February 2014) [In French].

205 | André Sapir would again be economic adviser to Giovanni Ravasio from 1995 until the latter's retirement in 2001, and would then join the group of advisers to the President of the European Commission, Romano Prodi, whom he would assist until the end of his mandate in 2004; SAPIR, Brussels, 7 February 2014.

206 | The joint participation of the CEPS, the SPES and the CEPR in the Cecchini Report on the costs of non-Europe, shows that the internationalisation of research and the context of the renewed drive towards European integration were closely linked.

207 | SAPIR, Brussels, 7 February 2014.

208 | European Commission, Directorate General for Research & Innovation (Roger GUESNERIE, Lars Bernhard JOERGENSEN, Fiorella PADOA SCHIOPPA, et al.), *Evaluation of the Stimulation Plan for Economic Science (SPES)*, Research evaluation: Report No. 50, 1992, p. XIX.

209 | IEE Archives, Report on Activities 2004-2006, p. 17 [In French].

210 | In the context of the AGIS Programme.

211 | IEE Archives, Report on Activities 2004-2006, p. 16 [In French].

213 | Archives IEE, Rapport d'activités 2004-2006, p. 16.

214 | Comprenant dix universités partenaires, sur quatre continents, GEM est soutenu par la DG Éducation & Culture (EAC).

215 | Financé par le 7^{ème} programme cadre de recherche (FP7) et le programme doctoral Erasmus Mundus GEM.

216 | TELÒ, Bruxelles, 24 janvier 2014.

Enfin, le Réseau d'excellence GARNET est financé par le sixième programme cadre de l'UE (FP6, de 2005 à 2010). Sous la direction de Mario Telò et Luk Van Langenhove, GARNET met sur pied de nombreux programmes communs de recherche, de mobilité, de publications et de colloques. En 2006, le réseau GARNET compte déjà 43 universités. En outre, l'enseignement doctoral en études européennes et globales devient interuniversitaire, international et interdisciplinaire grâce aux séminaires organisés autour du thème de « l'Europe et la gouvernance globale »²¹³. Ces rencontres vont se pérenniser avec la mise sur pied d'une école doctorale intitulée « *Globalisation, Europe & Multilateralism* » (GEM)²¹⁴, suite aux efforts de Frederik Ponjaert et Johan Robberecht. À travers GEM, pour les doctorants, et le programme de recherche projet « *Global Re-ordering : Evolution through European Networks* » (GR :EEN)²¹⁵, la représentation du monde académique auprès de l'UE est aujourd'hui institutionnalisée.

C'est ici que les questions des études européennes et de l'europanisation de l'université se rejoignent finalement : l'UE doit apprendre à soutenir une activité scientifique parfois critique à son égard. En effet, Mario Telò constate une modification graduelle de l'engagement de l'IEE vis-à-vis du processus d'intégration européenne. À l'époque actuelle, l'IEE n'élabore pas une formule pour la construction européenne, notamment fédérale, afin de la présenter aux institutions. En revanche, l'Institut fournit une réflexion scientifique sur les obstacles et les difficultés rencontrés dans cette entreprise. Si les personnalités associées à cette contribution peuvent avoir des opinions divergentes, au sujet de l'intégration européenne, la discussion n'en a pas moins valeur de *stimulus* intellectuel pour les institutions. L'UE semble l'avoir progressivement accepté, conclut Mario Telò, et le type de financements qu'elle met aujourd'hui en œuvre se montre respectueux de cette nécessaire

indépendance de la recherche²¹⁶. C'est ainsi, par exemple, que Marianne Dony, Mario Telò et François Foret occupent à l'Institut trois Chaires Jean Monnet, respectivement sur le droit européen, les relations internationales et les dimensions socio-culturelles de l'intégration européenne. L'Institut est d'ailleurs reconnu comme « Pôle européen d'excellence Jean Monnet » depuis la fin des années 1990. Les forums AGORA établissent un type de dialogue tripartite, auquel prennent part chercheurs, décideurs européens et membres de la société civile. Ils témoignent également de ce nouvel équilibre où l'europanisation subsidiée de la recherche et les études critiques de l'intégration européenne ne connaissent plus, désormais, d'opposition de principe.



and Global Studies became inter-university, international and interdisciplinary thanks to seminars organised around the theme of 'Europe and Global Governance'²¹³. These meetings became a permanent features with the establishment of a Doctoral School named 'Globalisation, Europe & Multilateralism' (GEM)²¹⁴, following significant efforts by Frederik Ponjaert and Johan Robberecht. Through GEM, for doctoral students, and the 'Global Re-ordering: Evolution through European Networks' (GR:EEN) research programme²¹⁵, the representation of the academic world at the EU is now institutionalised.

This is where the questions of European Studies and the Europeanization of the University finally come together: the EU needs to learn to support academic activity which is sometimes critical of it. In fact, Mario Telò discerns a gradual modification of the IEE's commitment to the process of European integration. At present, the IEE is not working on a formula for the construction of Europe, especially a federal Europe, with a view to presenting it to the European Institutions. Instead, the Institute provides academic thinking about the obstacles and difficulties being met in this enterprise. While the personalities associated with this contribution may have diverging opinions on the subject of European integration, the discussion is no less valuable for the intellectual stimulation it offers the Institutions. The EU seems to have gradually come to accept this, concludes Mario Telò, and the type of funding which it now commits shows respect for the independence necessary for research²¹⁶. This is how, for example, Marianne Dony, Mario Telò and François Foret have three Jean Monnet Chairs at the Institute, respectively pertaining to European Law, International Relations and the Socio-Cultural Dimensions of European Integration respectively. The IEE has also been recognised as a 'Jean Monnet Pole of Excellence' since the end of the 1990s. AGORA forums are setting up a type of tripartite dialogue, with the participation of researchers, European decision-makers and members of civil society. They also bear witness to this new equilibrium where the EU-funded Europeanization of research and critical studies of European integration no longer come up against fundamental opposition.

212 | The list of ECLAN members is available on its website <http://www.eclan.eu/> (Consulted February 2014).

213 | IEE Archives, Report on Activities 2004-2006, p. 16 [In French].

214 | Comprising ten partner universities, on four continents, GEM is supported by the DG Education and Culture (EAC).

215 | Funded by the Seventh Framework Programme for Research (FP7) and the Erasmus Mundus GEM doctoral programme.

216 | TELÒ, Brussels, 24 January 2014.

Vers une conclusion sur la place de l'IEE dans le monde

|||||

217 | William OUTHWAITE, « Europe Beyond East and West », in : Chris RUMFORD (Ed.), *The SAGE Handbook of European Studies*, SAGE, 2009, p. 3.

218 | Bo STRÅTH, « Still the Europe of Milward? On the Need for a New Long-Term Historical Understanding of Today's Europe », *Working Paper*, N°1/2011, The European Institute, University College London (UCL), Septembre 2011, 29 p.

219 | Nigel BOYLE, « What Soccer Teaches us about Europe, and what European Studies Teaches us about Soccer », *Connections : European Studies Annual Review*, Vol. 7, Printemps 2011, pp. 4-13.

À travers l'histoire de l'IEE apparaissent les tentatives de s'ouvrir sur l'international. S'ouvrir au continent, tout d'abord, au-delà du rideau de fer ; s'ouvrir au monde ensuite, via les partenariats conclus et la place réservée aux questions globales dans la recherche et l'enseignement. D'autre part, les études de l'intégration européenne représentent aujourd'hui davantage qu'une application du droit international ou du droit public comparé. L'épanouissement des sciences humaines à l'IEE a contribué à élargir le champ de l'analyse bien au-delà du processus de l'intégration *stricto sensu*. L'activité de l'Institut renouvelle, au XXI^{ème} siècle, une tradition intellectuelle plus large, non-seulement transdisciplinaire mais également intertemporelle et géohistorique²¹⁷. Cette évolution rejoint une tendance de fond qui invite à comprendre l'Europe actuelle sur la base d'une histoire plus étendue dans le temps²¹⁸.

On déplore aux États-Unis le déclin des études européennes. Les fonds publics et privés qui, lors de la Guerre froide, soutenaient les recherches académiques à propos de l'Europe, ont certes reporté leurs priorités sur d'autres parties du monde²¹⁹. Dans les États membres de l'UE, la recherche voit cependant ces contraintes compensées par l'établissement d'un dialogue multilatéral et le bénéfice des financements communautaires. La question de la définition des études européennes face aux « *Global Studies* » n'en demeure pas moins posée. Quant à l'intérêt décroissant des étudiants pour le vieux continent en tant qu'objet d'étude, il ne semble pas aisément vérifiable dans nos universités européennes. De par l'appartenance internationale de ses membres, son

caractère interfacultaire ainsi que les centres qu'il a vu naître en son sein, l'IEE a contribué puissamment à disséminer la dimension européenne dans toutes les sciences humaines à l'ULB : il est rare, à l'heure actuelle, que les enseignements s'y cantonnent à l'échelle strictement nationale, devant un public exclusivement belge.

L'IEE n'a jamais eu vocation à s'arroger le monopole de l'Europe au sein de l'Université ; c'est aujourd'hui d'autant plus significatif. Après 50 ans d'existence, quelle est donc sa raison d'être ? La réponse se rapporte à la nature même des études européennes : celles-ci ne se limitent pas à un objet établi, aux frontières circonscrites d'une région. Il est préférable, en ce sens, de les concevoir comme un espace interstitiel plutôt qu'une discipline normalisée. Ainsi, c'est moins une méthode particulière qui les caractérise qu'une disposition dynamique : celle d'un perpétuel réajustement. Leur évolution à l'IEE a mis en exergue, par exemple, les interconnexions des sujets de l'Europe civilisationnelle et de l'intégration politique ou économique. C'est notamment à cet égard que l'Institut a eu à cœur de promouvoir la dimension professionnalisante des formations proposées. En particulier, ses activités ont démontré la nécessité d'une réflexion sur la difficile – et rare – interdisciplinarité. L'enjeu permanent, depuis les origines, est de lutter contre la logique du repli disciplinaire s'inscrivant à contre-courant des besoins d'ouverture de la recherche, de l'enseignement et de la demande sociale contemporaine. Aujourd'hui plus que jamais, la mission de l'IEE comme lieu de rencontre et de partage reste d'actualité.

Towards a conclusion on the IEE's place in the world

Throughout the history of the IEE, attempts can be seen to have been made to provide openings for international activities. This took the form first of all of an opening to the continent, beyond the Iron Curtain; this was followed by an opening to the wider world, through partnership agreements and the space given to global questions in research and in teaching. In addition, European Integration Studies today represent more than an application of international law or of comparative public law. The flowering of the social sciences at the IEE has helped to widen the field of analysis well beyond the process of integration in the strict sense of the term. The activity of the Institute is in the 21st century renewing a broader intellectual tradition, not only in transdisciplinary terms but also intertemporal and geohistorical ones²¹⁷. This evolution reflects an underlying trend which invites us to seek to understand present-day Europe on the basis of a history which is more extensive across time²¹⁸.

In the USA the decline of European Studies is being lamented. It is true that the public and private funding which during the Cold War supported academic research into Europe has redirected its priorities to other parts of the world²¹⁹. In EU Member States research has, however, found these constraints partially compensated by the establishment of a multilateral dialogue and the benefits of Community funding. The question of the definition of European Studies as opposed (or complementary) to Global Studies nonetheless remains. As for any decrease in the interest taken by students in the old continent as an object for study, this does not seem to be easily verifiable within our European universities. Through

the international affiliations of its members, its interfaculty character and the centres which have grown up within it, the IEE has made a powerful contribution towards disseminating the European dimensions within all social sciences at the ULB: it is rare, these days, for teaching to be restricted to the strictly national scale, for an exclusively Belgian public.

The IEE has never been called upon to corner a monopoly on Europe within the University; this is of even more significance today. After 50 years of existence, what then is its *raison d'être*? The response to this is related to the very nature of European Studies, which are never restricted to a pre-established subject, or the circumscribed borders of a region. It is preferable, in this sense, to conceive of European Studies as an interstitial space rather than as a normalised discipline. It is thus less a particular method which characterises these studies than a dynamic predisposition: that of perpetual readjustment. The development of European Studies at the IEE has brought out, for example, the interconnections between the subjects of European civilisation and political or economic integration. In particular, the activities of the Institute have demonstrated the need for careful thinking about interdisciplinarity, difficult – and rare – as this may be. The continuing challenge, since the outset, has been how to combat that retreat to the familiarity of the discipline which works against the need for openness in research and teaching that contemporary social demands prescribe. Today more than ever, the mission of the IEE as a place for meeting and sharing remains timely.



|||||

217 | William OUTHWAITE, "Europe Beyond East and West", in: Chris RUMFORD (Ed.), *The SAGE Handbook of European Studies*, SAGE, 2009, p. 3.

218 | Bo STRÅTH, "Still the Europe of Milward? On the Need for a New Long-Term Historical Understanding of Today's Europe", *Working Paper*, No. 1/2011, The European Institute, University College London (UCL), September 2011, 29 p.

219 | Nigel BOYLE, "What Soccer Teaches us about Europe, and what European Studies Teaches us about Soccer", *Connections: European Studies Annual Review*, Vol. 7, Spring 2011, pp. 4-13.



Bibliographie

Bibliography

ARMAND (L.), DRANCOURT (M.), *Plaidoyer pour l'Avenir*, Calmann-Lévy, Paris, 1961, 250 p.

BACHOUD (A.), CUESTA (J.), TREBITSCH (M.) (Dir.), *Les intellectuels et l'Europe de 1945 à nos jours*, L'Harmattan, 2009, 300 p.

BAILLEUX (J.), « L'Europe et ses légistes : Le Service juridique des Exécutifs européens et la promotion d'un droit communautaire autonome (1957-1964) », *Politique européenne*, N°41, 2013/3, pp. 88-117.

BOYLE (N.), 'What Soccer Teaches us about Europe, and what European Studies Teaches us about Soccer', *Connections: European Studies Annual Review*, Vol. 7, Spring 2011, pp. 4-13.

CALHOUN (C.), 'European Studies: Always Already There and Still in Formation,' *Comparative European Politics*, No. 1, 2003, pp. 5-20.

CALINESCU (M.), « Dix thèses sur une université européenne », *Cadmos*, N°8, Genève, 1979, pp. 29-30.

CAPOTORTI (F.), HILF (M.), JACOBS (F.), JACQUÉ (J.-P.), *Le traité d'union européenne. Commentaire du projet adopté par le Parlement européen* le 14 février 1984, ULB, Bruxelles, 1985, XIII-307 p.

CHARAUDEAU (P.), « Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ? », *Semen*, N°23, 2007, pp. 65-77.

CHARAUDEAU (P.), « Pour une interdisciplinarité «focalisée» dans les sciences humaines et sociales », *Questions de communication*, N°17, 2010, pp. 195-222.

DARBELLAY (F.), *Interdisciplinarité et transdisciplinarité en analyse des discours. Complexité des textes, intertextualité et transtextualité*, Slatkine, Genève, 2005, 404 p.

DE RUYT (J.), *L'Acte Unique Européen, Commentaire*, ULB, Bruxelles, 1987, 389 p.

DESPY-MEYER (A.), DALED (P. F.), « Depuis longtemps déjà, des Facultés s'étaient ouvertes sur l'Europe », in : *L'ULB et l'Europe, 30 ans d'histoire commune, ouvrage édité par le Service des archives de l'ULB*, 1993, pp. 42-46.

DESPY-MEYER (A.), POLLET (I.), D'HOORE (M.), *Mai 68, 20 ans déjà*, ULB, Bruxelles, 1988, 120 p.

DOR (G.), GANSHOF VAN DER MEERSCH (W.), DE VISSCHER (P.), MAST (A. J.), « Avis donné au gouvernement belge au sujet des dispositions constitutionnelles qu'il y aurait lieu de réviser en vue de permettre l'adhésion de la Belgique à une Communauté

supranationale », *Documents parlementaires (Belgique)*, Chambre des Représentants 1952-1953, N°696, 15 p.

DRAGO (R.), « Nécrologie : Walter Ganshof van der Meersch (1900-1993) », in : *Revue internationale de droit comparé*, Vol. 46, N°3, Juillet-septembre 1994, pp. 927-930.

FERNANDEZ (J. A.), « L'éducation permanente : «une redécouverte» », *Recherche et formation*, N°18, avril 1995, pp. 45-56.

FISCHER (T.), « Rétrospective prospective. Comment le dialogue sur la sécurité européenne a débuté », *Magazine de l'OSCE*, N°3, Octobre-novembre 2009, pp. 16-17.

GANSHOF VAN DER MEERSCH (W.) (Dir.), *Le droit des Communautés européennes, Les Nouvelles*, Larcier, Bruxelles, 1969, 1193 p.

GANSHOF VAN DER MEERSCH (W.), « le Plan Schuman et la Constitution belge », *Revue de l'université de Bruxelles, 1951-1952*, 1er octobre 1951, pp. 5-65.

GANSHOF VAN DER MEERSCH (W.), « La constitution belge et l'évolution de l'ordre juridique international », *Annales de droit et de sciences politiques*, tome XII, Université Louvain, Bruxelles, 1952, pp. 331-426.

GANSHOF VAN DER MEERSCH (W.), « Réflexion sur le droit international et la révision de la Constitution belge », *R.B.D.I.*, N°1, 1969, pp. 1-43.

GANSHOF VAN DER MEERSCH (W.), « Réflexions sur la révision de la Constitution », Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée du 1er sept 1972 devant la Cour de Cassation de Belgique, *Journal des Tribunaux*, 1972, p. 480.

GAZZO (E.), « L'information des Européens et l'intégration de l'Europe », *Bulletin Quotidien Agence Europe*, N°1458, 14 février 1966, p. 2.

GIULIANI (M.), RADAELLI (C. M.), 'Italian political science and the European Union', *Journal of European Public Policy*, No. 6(3), 1999, pp. 517-524.

GUESNERIE (R.), JOERGENSEN (L. B.), PADOA SCHIOPPA (F.), et al., *Evaluation of the Stimulation Plan for Economic Science (SPES)*, Research evaluation: Report No. 50, European Commission, Directorate General for Research & Innovation, 1992, p. XIX.

JANNE (H.) (Dir.), « Pour une politique communautaire de l'éducation », *Bulletin des Communautés européennes*, supplément N°10/73, Bruxelles, 1973.

LOUIS (J.-V.), *L'ordre juridique communautaire*, Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes, Coll. Perspectives européennes, 6ème éd., 1993, 241 p.

LOUIS (J.-V.), « Walter Ganshof van der Meersch et le droit européen », *Journal des Tribunaux*, N°5711, 26 mars 1994, pp. 269-271.

LOUIS (J.-V.), *Vers un Système européen de banques centrales: Projet de dispositions organiques*, ULB, Bruxelles, 1989, 315 p.

MAGNETTE (P.), DEWAELE (J.-M.), *Les démocraties européennes*, Armand Colin, Paris, 2010, 464 p.

MAGNETTE (P.), REMACLE (E.) (Dir.), *Le nouveau modèle européen : Institutions et gouvernance*, Vol. I & II, Politiques et relations extérieures, ULB, Coll. Études européennes (IEE), Bruxelles, 2000, 174 & 242 p.

MAGNETTE (P.) (Ed.), *La Constitution de l'Europe*, ULB, Coll. Études européennes (IEE), 2ème éd., Bruxelles, 2002, 215 p.

MAGNETTE (P.), 'Coping with constitutional incompatibilities Bargains and Rhetoric in the Convention on the Future of Europe', *Jean Monnet Working Paper No. 14/03*, NYU School of Law, 2003, 25 p.

MAGNETTE (P.), SUREL (Y.) (Dir.), *Réformer l'Europe : la Convention européenne*, L'Harmattan, 2004, 156 p.

MAGNETTE (P.), Version révisée et mise à jour de : *Le régime politique de l'Union européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, 287 p. (deuxième édition 2006).

MCGOWAN (F.), 'The Contrasting Fortunes of European Studies and EU Studies: Grounds for Reconciliation?', *SEI Working Paper*, 2003, 33 p.

MEYNAUD (J.), SIDJANSKI (D.), *Les groupes de pression dans la Communauté européenne 1958-1968*, IEE/ULB, Éditions de l'Institut de sociologie, Bruxelles, 1971.

MILLER (R. C.), 'Varieties of Interdisciplinary Approaches in the Social Sciences: A 1981 Overview', *Issues in Integrative Studies*, No. 1, 1982, pp. 1-37.

OUTHWAITE (W.), 'Europe Beyond East and West', in : Rumford (C.) (Ed.), *The SAGE handbook of European studies*, SAGE, London, pp. 52-69.

PAULUS (D.), *Les milieux dirigeants belges et l'adhésion du Royaume-Uni aux communautés européennes*, ULB/IEE, Éditions de l'Institut de sociologie, Bruxelles, 1971, 331 p.

RABIER (J.-R.), « L'information des Européens et l'intégration de l'Europe », Cours donné à l'Institut d'études européennes, Bruxelles, 17-18 février 1965 [en ligne] <<http://aei.pitt.edu/41336/>> (février 2014).

SACTON (J.), NAYER (A.), LOUIS (J.-V.), et al., *L'ULB Et l'Europe: 30 Ans d'Histoire Commune*, ULB, Service des archives, Bruxelles, 1993, 80 p.

SALMON (J.), VANWELKENHUYZEN (A.), « Bibliographie de W.J. Ganshof van der Meersch », in : *Miscellaneae W.-J. Ganshof van der Meersch*, Bruxelles/Paris, 1972, 2 volumes.

SALMON (J.), *Le rôle des organisations internationales en matière de prêts et d'emprunts*, Prix des meilleures thèses de la Faculté de droit de Paris, Prix sur l'Organisation internationale (concours 1957) de la Dotation Carnegie, Stevens & Sons Limited, Londres, 1958.

SAPIR (A.) (Ed.), *Fragmented Power: Europe and the Global Economy*, Bruegel books, Brussels, 2007, XII-330 p.

SIDJANSKI (D.), « Formation européenne et modèle américain. Commentaires sur les dix thèses sur une Université européenne », *Cadmos*, N°8, Genève, 1979, pp. 91-97.

SMITH (A.), 'French Political Science and European Integration', *Journal of European Public Policy*, No. 7(4), 2000, pp. 663-669.

STRÅTH (B.), 'Still the Europe of Milward? On the Need for a New Long-Term Historical Understanding of Today's Europe', *Working Paper*, No. 1/2011, The European Institute, University College London (UCL), September 2011, 29 p.
TELÒ (M.) (Ed.), *Démocratie et construction européenne*, ULB, Coll. Études européennes (IEE), Bruxelles, 1995, 385 p.

TELÒ (M.), *European Union and New Regionalism, Regional Actors and Global Governance in a Post-Hegemonic Era*, Ashgate, Aldershot, Burlington, 2nd edition, 2007, XXI-406 p.

VANDEN ABEELE (M.), « L'ULB et l'Europe : apport de l'ULB à la Communauté européenne », *U 2000*, N°25, Novembre 1980, pp. 56-57.

VANDERSANDEN (G.) (Dir.), *L'espace audiovisuel européen*, ULB, Coll. Études européennes (IEE), Bruxelles, 1991, 224 p.

Les missions permanentes auprès des organisations internationales, Dotation Carnegie, 4 tomes, Bruylant, Bruxelles, 1971-1976 ; Tome 1 : VIRALLY (M.), GERBET (P.), SALMON (J.), et al., *Les missions permanentes auprès des organisations*

internationales sises à Genève, Paris, Strasbourg et Bruxelles, 1971, 918 p. ; Tome 2 : KOHLHASE (N.), ALTING VON GEUSAU (F. A. M.), SIOTIS (J.), GERBET (P.), LOUIS (J.-V.), *Études de cas*, 1973, 437 p.

WOHLFARTH (E.), EVERLING (U.), GLAESNER (H. J.), SPRUNG (R.), *Die Europäische Wirtschaftsgemeinschaft. Kommentar zum Vertrag*, Franz Wahlen, Berlin-Frankfurt, 1960, XXIV-954 S.

Note sur les fonds d'archives

Les archives consultées dans le cadre de cet ouvrage proviennent de différents fonds, connaissant divers degrés de centralisation et de classification. Les notes infrapaginales s'y réfèrent succinctement. Le détail de ces fonds est indiqué ici.

- [AHUE, IUE](#) : Archives historiques de l'UE, Institut universitaire de Florence. Les catalogues et documents disponibles en ligne sont accessibles via <<http://archives.eui.eu/en/fonds/>>

- [Archives IEE](#) : Propriété de l'IEE, fonds épars. Ces documents n'ont pas fait l'objet d'une classification ni d'un dépôt auprès du Service des archives de l'ULB.

- [Archives ULB + cote](#) : Service des archives de l'ULB, fonds classés. Les références liées à ces fonds et documents sont accessibles via le logiciel <<http://www.pallas.be/>>

- [Archives ULB, IEE](#) : Service des archives de l'ULB. Ces archives n'ont pas fait l'objet d'une classification à ce jour. Lorsqu'elles sont contenues dans un classeur, son intitulé et la cote qu'il affiche sont indiqués. Ces archives sont disponibles en rayonnage, au sous-sol de la Bibliothèque de Sciences humaines de l'ULB.

Note on archival holdings

The archives consulted for this work come from different holdings, with various degrees of centralisation and cataloguing. Footnotes refer to these in succinct form. Details of these archives are set out here:

- [HAEU, EUI](#): Historical Archives of the European Union, European University Institute, Florence. Those catalogues and documents available online are accessible via <<http://archives.eui.eu/en/fonds/>>

- [IEE Archives](#): The property of the IEE, and a scattered group of archives. These documents were not catalogued or deposited with the Archives Department of the ULB.

- [ULB Archives ULB + call number](#): ULB Archives Department, catalogued holdings. References linked to these groups and documents are accessible via the Pallas electronic management system <<http://www.pallas.be/>>

- [ULB Archives, IEE](#): ULB Archives Department. These archives have not been catalogued. In cases where they are kept in a file, its title and call number are indicated. These archives are shelved in the basement of the ULB Social Sciences Library.

Photos

pages 8-9, 10, 12, 17, 18-19, 25, 28-29, 30-31, 33-34, 42, 44, 46-47, 55, 58, 62, 66-67, 69, 76, 80, 91, 102, 105 : collection particulière (IEE)

page 22 : Jean Guyaux

pages 15, 36, 39, 50, 70, 82-83, 88, 99 : Crédit © Union européenne, 2014 (Services audiovisuels de la commission européenne)

pages 72-73 : Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium/
Institut royal du Patrimoine artistique (cliché N14628)

pages 64, 106 : Jean-Dominique Burton

Design Geluck-Suykens and partners

Print Impresor-Ariane, Brussels